

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

Cette édition du 22 novembre 2021 comprend les BMO n° 6445 et 6445 bis

BMO n° 6445

Décisions :

2020-CTXA-0088 / 3110 - Décision d'ester en justice - Recours en annulation de M. C. L. contre l'arrêté du 11 juin 2020 accordant un permis de construire à la SCI Katrimo Développement **Page 3030**

2021-CTXA-0060 / 3367 - Décision d'ester en justice - Recours en annulation de Monsieur B. D. contre le permis de construire n° 069 381 19 00 426 en date du 23 novembre 2020 délivré par Monsieur le Maire de Lyon à la société Fornas Promotion pour la construction de 11 logements et de garages avec 5 nouveaux stationnements au n° X de la rue XXXXXX 6900X Lyon **Page 3030**

2021-CTXA-0117 / 3366 - Décision d'ester en justice - Référé suspension de Madame S. B. contre la décision du Maire de Lyon du 3 août 2021 portant reconnaissance d'imputabilité de l'accident de service du 3 octobre 2019 en tant qu'elle limite cette reconnaissance à la période du 7 octobre 2019 au 4 août 2020 **Page 3030**

2021-CTXA-0118 / 3365 - Décision d'ester en justice - Recours en référé expulsion contre toute personne présente occupant sans droit ni titre un tènement immobilier sis 52/62, rue du professeur Rochaix à Lyon 3e, composé des parcelles cadastrées BN10/BN30 et de propriétés bâties à usage de 4 établissements d'accueil du jeune enfant, appartenant au domaine public de la Ville de Lyon et répertorié sous le numéro d'ensemble EI 03 024..... **Page 3031**

Arrêtés municipaux

2021 / 3338 - Prolongation du marché de l'artisanat et des métiers d'art **Page 3031**

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents **Page 3031**

Police du stationnement - Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° M 2021 C 10970 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon **Page 3032**

Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° M 2021 C 10971 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon..... **Page 3033**

Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° M 2021 C 10974 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon..... **Page 3035**

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons **Page 3036**

Délégation générale aux ressources humaines - Arrêtés individuels **Page 3073**

Centre communal d'action sociale - Arrêtés individuels.. **Page 3075**

Direction de la commande publique - Avis **Page 3075**

Comité syndical du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon - Avis **Page 3075**

Droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, lotissements, changements d'usage du 6 septembre 2021 au 1er octobre 2021 **Pages 3075 à 3089**

BMO n° 6445 bis

Arrêtés municipaux

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents..... **Page 3091**

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

2020-CTXA-0088 / 3110 - Décision d'estimer en justice - Recours en annulation de M. C. L. contre l'arrêté du 11 juin 2020 accordant un permis de construire à la SCI Katrimo Développement **Page 3030**

2021-CTXA-0060 / 3367 - Décision d'estimer en justice - Recours en annulation de Monsieur B. D. contre le permis de construire n° 069 381 19 00 426 en date du 23 novembre 2020 délivré par Monsieur le Maire de Lyon à la société Fornas Promotion pour la construction de 11 logements et de garages avec 5 nouveaux stationnements au n° X de la rue XXXXXX 6900X Lyon **Page 3030**

2021-CTXA-0117 / 3366 - Décision d'estimer en justice - Référé suspension de Madame S. B. contre la décision du Maire de Lyon du 3 août 2021 portant reconnaissance d'imputabilité de l'accident de service du 3 octobre 2019 en tant qu'elle limite cette reconnaissance à la période du 7 octobre 2019 au 4 août 2020 **Page 3030**

2021-CTXA-0118 / 3365 - Décision d'estimer en justice - Recours en référé expulsion contre toute personne présente occupant sans droit ni titre un tènement immobilier sis 52/62, rue du professeur Rochema à Lyon 3e, composé des parcelles cadastrées BN10/BN30 et de propriétés bâties à usage de 4 établissements d'accueil du jeune enfant, appartenant au domaine public de la Ville de Lyon et répertorié sous le numéro d'ensemble EI 03 024..... **Page 3031**

Arrêtés municipaux

2021 / 3338 - Prolongation du marché de l'artisanat et des métiers d'art **Page 3031**

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents **Page 3031**

Police du stationnement - Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° M 2021 C 10970 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon **Page 3032**

Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° M 2021 C 10971 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon..... **Page 3033**

Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° M 2021 C 10974 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon..... **Page 3035**

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons **Page 3036**

Délégation générale aux ressources humaines - Arrêtés individuels **Page 3073**

Centre communal d'action sociale - Arrêtés individuels.. **Page 3075**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la commande publique - Avis **Page 3075**

Comité syndical du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon - Avis **Page 3075**

Droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, lotissements, changements d'usage du 6 septembre 2021 au 1er octobre 2021 **Pages 3075 à 3089**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

2020-CTXA-0088 / 3110 - Décision d'ester en justice - Recours en annulation de M. C. L. contre l'arrêté du 11 juin 2020 accordant un permis de construire à la SCI Katrimo Développement (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/2984 du 1er septembre 2021 déléguant à Monsieur Raphaël Michaud les compétences en matière de contentieux de l'urbanisme ;

Décide :

Article 1 - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par M. C. L. devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- L'annulation de l'arrêté du 11 juin 2020 accordant un permis de construire à la SCI Katrimo Développement ;
- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 5 000 € en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 9 septembre 2021

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué,
Raphaël Michaud*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 9 septembre 2021

2021-CTXA-0060 / 3367 - Décision d'ester en justice - Recours en annulation de Monsieur B. D. contre le permis de construire n° 069 381 19 00 426 en date du 23 novembre 2020 délivré par Monsieur le Maire de Lyon à la société Fornas Promotion pour la construction de 11 logements et de garages avec 5 nouveaux stationnements au n° X de la rue XXXXXX 6900X Lyon (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2020/1 400 du 14 octobre 2020 déléguant à Monsieur Raphaël Michaud les compétences en matière de contentieux de l'urbanisme ;

Vu la requête n° 2103241 du 2 mai 2021 déposée par Monsieur B. D. représenté par Maître Anthony Dutoit ;

Décide :

Article Premier - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Monsieur B. D., devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- L'annulation de l'arrêté de permis de construire n° 069 381 19 00426 en date du 23 novembre 2020 accordé à la société Fornas Promotion ;
- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 2 000 € en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 28 octobre 2021

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué,
Raphaël Michaud*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 28 octobre 2021

2021-CTXA-0117 / 3366 - Décision d'ester en justice - Référé suspension de Madame S. B. contre la décision du Maire de Lyon du 3 août 2021 portant reconnaissance d'imputabilité de l'accident de service du 3 octobre 2019 en tant qu'elle limite cette reconnaissance à la période du 7 octobre 2019 au 4 août 2020 (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/36 du 30 août 2021 déléguant à Monsieur Vincent Fabre les compétences relatives au contentieux en matière de ressources humaines et donnant délégation à Monsieur Jérôme Maillard pour signer les décisions relevant de la compétence de Monsieur Fabre en son absence ;

Vu la requête n° 2108249 du 18 octobre 2021 déposée par Madame S. B. représentée par le Cabinet alternatives avocats de Lyon ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Madame S. B., devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- La suspension de la décision du 3 août 2021 portant reconnaissance d'imputabilité de l'accident de service du 3 octobre 2019 en tant

qu'elle limite cette reconnaissance à la période du 7 octobre 2019 au 4 août 2020 ;

- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 2 000 € en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 29 octobre 2021

*Pour le Maire de Lyon,
Le Directeur général des services
Jérôme Maillard*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 29 octobre 2021

2021-CTXA-0118 / 3365 - Décision d'estimer en justice - Recours en référé expulsion contre toute personne présente occupant sans droit ni titre un tènement immobilier sis 52/62, rue du professeur Rochaix à Lyon 3e, composé des parcelles cadastrées BN10/BN30 et de propriétés bâties à usage de 4 établissements d'accueil du jeune enfant, appartenant au domaine public de la Ville de Lyon et répertorié sous le numéro d'ensemble EI 03 024 (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/3315 du 20 octobre 2021 déléguant à monsieur Laurent Bosetti les compétences qui lui ont été déléguées ;

Vu l'installation de deux tentes, sur la voie d'accès à un local électrique situé sur les parcelles dépendant du domaine public de la commune, sises 52/62, rue du professeur Rochaix 69003 Lyon, et l'occupation, sans droit ni titre, de ce même domaine par trois individus de la même famille ;

Décide :

Article Premier - Qu'une action sera intentée au nom de la Ville de Lyon, devant le juge des référés du Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- L'expulsion sans délai de toute personne occupant sans droit ni titre les parcelles, cadastrées BN10/BN30 sises 52/62, rue du professeur Rochaix à Lyon 3e, appartenant à la Ville de Lyon, comprenant des propriétés bâties à usage de 4 établissements d'accueil du jeune enfant, relevant de son domaine public et répertoriées sous le numéro d'ensemble EI 03 024, au besoin sous astreinte et avec, le cas échéant, le concours de la force publique.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 2 novembre 2021

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint délégué,
Laurent Bosetti*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 12 novembre 2021

2021 / 3338 - Prolongation du marché de l'artisanat et des métiers d'art (Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux - Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-24, L 2122-27-1°, L 2122-28, L 2212-1, L 2212-2°, L 2212-5, L 2224-18 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté municipal portant règlement général des marchés de la Ville de Lyon ;

Vu l'arrêté municipal du 4 mars 1997 modifié portant règlement du marché de l'artisanat et des métiers d'art ;

Vu la demande des commerçants du marché de l'artisanat et des métiers d'art ;

Considérant que dans l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publique, ainsi que pour maintenir une bonne gestion du domaine public, il convient de réglementer l'organisation du site ;

Arrête :

Article Premier. - La tenue du marché de l'artisanat et des métiers d'art est prolongée jusqu'à 17 h les dimanches 5, 12 et 19 décembre 2021.

Art. 2. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 3. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les 2 mois à partir de la décision.

Lyon, le 9 novembre 2021

*L'Adjointe au Maire de Lyon
déléguée à l'emploi, l'insertion, l'économie durable et locale, au commerce et à l'Artisanat
Camille Augey*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 9 novembre 2021

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents (Délégation générale au développement urbain - Direction des déplacements urbains)

| N° arrêté | Titre de l'arrêté | Objet de l'arrêté | Date de signature | Signataire | Date d'effet |
|-------------|---|--|-------------------|---|-------------------------|
| 2020RP38452 | Aire piétonne rue Jean Fabre Lyon 2 (circulation) | La zone non bornée, dénommée Jean Fabre, définie par les voies suivantes : rue Jean Fabre(2) constitue une aire piétonne au sens de l'article R 110-2 du code de la route. | 08/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |

| N° arrêté | Titre de l'arrêté | Objet de l'arrêté | Date de signature | Signataire | Date d'effet |
|-------------|---|--|-------------------|---|-------------------------|
| 2020RP38454 | Abrogation - Sens interdit (ou sens unique) sur rue Montcharmont Lyon 2 (circulation) | L'arrêté 2009RP02530 du 26/04/2011, portant sur la mesure - Sens interdit (ou sens unique) est abrogé. | 08/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2020RP38455 | Sens interdit (ou sens unique) rue Montcharmont Lyon 2 (circulation) | Un sens unique est institué rue Montcharmont(2), dans le sens nord / sud, entre la rue de Savoie(2) et la Place des Célestins(2). | 08/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP39075 | Aire piétonne passage souterrain M6-M7 Lyon 2 (circulation) | La zone non bornée, dénommée passage souterrain M6-M7, définie par les voies suivantes : - passage souterrain M6-M7 situé entre le quai du Docteur Gailliton (2) (voie d'accès au cours de Verdun Récarnier (2)), et le Cours de Verdun Perrache (2), constitue une aire piétonne au sens de l'article R 110-2 du code de la route. | 08/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP39850 | Voie cyclable rue de l'Epargne Lyon 7 (circulation) | Il est créé une bande cyclable dans le sens de la circulation réservée et obligatoirement aux cycles à deux ou trois roues ainsi qu'aux engins de déplacement personnel motorisés rue de l'Epargne(7) dans le sens est-ouest, sur le côté nord, du n° 15 jusqu'à un point situé 5 mètres à l'ouest du n° 33 de la rue de l'Epargne(7). | 08/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP39851 | Voie cyclable rue de l'Epargne Lyon 7 (circulation) | Il est créé une bande cyclable dans le sens de la circulation réservée et obligatoirement aux cycles à deux ou trois roues ainsi qu'aux engins de déplacement personnel motorisés à partir de l'intersection avec rue Garibaldi(7) et la rue de Repos(7) jusqu'à l'intersection avec le Boulevard des Tchecoslovaques(7) sur le côté sud dans le sens ouest-est. | 08/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP39852 | Voie réservée boulevard des Tchecoslovaques Lyon 7 (circulation) | La voie unidirectionnelle boulevard des Tchecoslovaques(7) sur le côté nord, de la rue de l'Epargne(7) jusqu'à l'avenue Berthelot(7) est réservée à la circulation des cycles et véhicules des services réguliers urbains et interurbains de transport en commun. Tout arrêt ou stationnement d'un véhicule sur la voie réservée est considéré comme très gênant au sens de l'article R 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. | 08/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon / Direction de la mobilité urbaine - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

Police du stationnement - Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° M 2021 C 10970 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Le Maire de Lyon,
Le Président de la Métropole de Lyon,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :
L'article L 3642-2 ;
Les articles L 2213-2-2°, L 2213-2-3°, L 2213-3, L 2213-3-1 et L 2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire ;
Les articles L 2213-1, L 2213-2-1°, L 2213-3-2°, L 2213-4 alinéa 1er, L 2213-5, L 2213-6-1 relatifs au pouvoir de police de la circulation du président de la Métropole ;
Vu le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu le code pénal et notamment l'article R 610-5 ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;
Vu la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
Vu le plan des déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;
Vu le règlement général de la circulation du 6 janvier 1999 modifié ;
Vu l'arrêté n° 2014-12-23-r-0431 portant délégation de signature, pour les mesures de police de la circulation à Fabien Bagnon, 13ème Vice-Président délégué à la voirie et aux mobilités actives ;
Vu l'arrêté portant délégation de signature, pour les mesures de police du stationnement à monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon ;
Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;
Vu la demande de la Mairie de Lyon ;
Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération la voie est libre il y a lieu de prendre une réglementation provisoire de circulation des véhicules, sur le territoire de la Ville de Lyon 2ème ;
Arrêtent :

Article Premier. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, la circulation des véhicules sera interdite dans le périmètre

suivant :

- Rue Tupin, partie comprise entre la rue du pont Edouard Herriot et la rue de la République ;
- Rue Ferrandière, partie comprise entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue Grolée ;
- Rue Tomassin, partie comprise entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue Palais Grillet ;
- Rue Palais Grillet ;
- Rue des Quatres Chapeaux.

Art . 2. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules suivants seront autorisés à circuler dans les rues mentionnées dans l'article 1 du présent arrêté, sous réserve de la présentation de justificatifs. Ils devront céder la priorité aux piétons et aux cycles :

- Les véhicules des SAMU et SMUR ;
- Les véhicules de la protection et de la sécurité civile, de la Croix Rouge, de la Protection Sanitaire ;
- Les véhicules autorisés par arrêté municipal spécifique.
- Les véhicules appartenant à la société JC.Decaux France dans le cadre de leurs interventions pour la régulation du service de location de vélos en libre-service « Vélo'v » et pour leurs interventions d'urgence et de maintenance sur les mobiliers urbains d'informations (abri voyageurs et panneaux d'information) ;
- Les véhicules d'intérêt général : véhicules d'intérêt général prioritaires ou bénéficiant de facilités de passage ;
- Les véhicules d'intérêt général prioritaires : véhicules des services de police, des forces sentinelles, de gendarmerie, des douanes, de lutte contre l'incendie, d'intervention des services de déminage de l'État, d'intervention des unités mobiles hospitalières ou, à la demande du service d'aide médicale urgente, affectés exclusivement à l'intervention de ces unités et du ministère de la justice affectés au transport des détenus ou au rétablissement de l'ordre dans les établissements pénitentiaires ;
- Les véhicules d'intérêt général bénéficiant de facilités de passage : ambulance de transport sanitaire, véhicules d'intervention de sécurité des sociétés gestionnaires d'infrastructures électriques et gazières, des associations médicales concourant à la permanence des soins, des médecins lorsqu'ils participent à la garde départementale, de transports de produits sanguins et d'organes humains, engin de service hivernal, véhicules d'intervention des services gestionnaires de ces voies ;
- Les véhicules utilisés par les personnes ou organismes titulaires d'une carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement pour personnes handicapées » ;
- Les véhicules d'auto partage labellisés ;
- Les véhicules de transport de fonds et de convois funéraires ;
- Les véhicules d'intervention d'ERDF, de la Direction de la voirie et de la propreté de la Métropole de Lyon, de la Direction de l'éclairage urbain ;
- Les véhicules de la Société Byblos ;
- Les véhicules des artisans en intervention ;
- Les véhicules utilisés dans le cadre d'opérations de déménagement ;
- Les véhicules des résidents dont le domicile est situé dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur domicile ou de leur garage ;
- Les véhicules des non-résidents disposant d'un garage situé le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur garage ;
- Les véhicules permettant l'accès d'un client à son hôtel afin d'y prendre et d'y déposer ses bagages ;
- Les véhicules des auto-écoles effectuant la pose ou dépose d'un élève habitant le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules transportant les mariés dont la cérémonie se déroulera dans une mairie ou un établissement de culte situés dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules utilisés par les professionnels de santé ;
- Les taxis et voitures de transport avec chauffeur (VTC) pour y déposer ou y prendre en charge des clients ;
- Les véhicules en stationnement quittant le périmètre par le chemin le plus court ;
- Les véhicules de commerçants exposant dans les marchés situés dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules à destination ou en provenance des parcs de stationnement publics.

Art. 3. - Les samedi 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules listés dans les articles 2 du présent arrêté devront respecter les dispositions du code de la route et circuler à une vitesse n'excédant pas 5 km/h.

Art. 4. - La réglementation relative à la circulation sera signalée de façon très apparente par les soins du demandeur, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 8ème partie : signalisation temporaire).

Art. 5. - Les installations et horaires des animations devront être conformes à ceux mentionnés dans l'extrait du procès-verbal de la Commission consultative communale de sécurité publique relatif à ce dossier et les prescriptions qui y sont notifiées devront être scrupuleusement respectées.

Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.

Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° M 2021 C 10971 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Le Maire de Lyon,

Le Président de la Métropole de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :

L'article L 3642-2 ;

Les articles L 2213-2-2°, L 2213-2-3°, L 2213-3, L 2213-3-1 et L 2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire ;

Les articles L 2213-1, L 2213-2-1°, L 2213-3-2°, L 2213-4 alinéa 1er, L 2213-5, L 2213-6-1 relatifs au pouvoir de police de la circulation du président de la Métropole ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code pénal et notamment l'article R 610-5 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;

Vu le plan des déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;

Vu le règlement général de la circulation du 6 janvier 1999 modifié ;

Vu l'arrêté n° 2014-12-23-R-0431 portant délégation de signature, pour les mesures de police de la circulation à Fabien Bagnon, 13ème Vice-Président délégué à la Voirie et aux mobilités actives ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;

Vu la demande de la Mairie de Lyon ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération la voie est libre il y a lieu de prendre une réglementation provisoire de circulation des véhicules, sur le territoire de la Ville de Lyon 1er ;

Arrêtent :

Article Premier. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, la circulation des véhicules sera interdite :

- Place Louis Pradel ;
- Rue Puits Gaillot ;
- Rue Romarin ;
- Rue René Leynaud ;
- Rue des Capucins ;
- Rue Sainte Catherine, partie comprise entre la rue Sainte Marie des Terreaux et la rue Romarin ;
- Montée de la Grande Côte ;
- Place du Forez ;
- Rue Donnée ;
- Rue Coustou ;
- Rue Saint Polycarpe ;
- Rue Terraille ;
- Rue Coysevox ;

Art. 2. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules suivants seront autorisés à circuler dans les rues mentionnées dans l'article 1 du présent arrêté, sous réserve de la présentation de justificatifs. Ils devront céder la priorité aux piétons et aux cycles :

- Les véhicules des SAMU et SMUR ;
- Les véhicules de la Protection et de la Sécurité Civile, de la Croix Rouge, de la Protection Sanitaire ;
- Les véhicules autorisés par arrêté municipal spécifique ;
- Les véhicules appartenant à la société JC. Decaux France dans le cadre de leurs interventions pour la régulation du service de location de vélos en libre-service « Vélo'v » et pour leurs interventions d'urgence et de maintenance sur les mobiliers urbains d'informations (abri voyageurs et panneaux d'information) ;
- Les véhicules d'intérêt général : véhicules d'intérêt général prioritaires ou bénéficiant de facilités de passage ;
- Les véhicules d'intérêt général prioritaires : véhicules des services de police, des forces sentinelles, de gendarmerie, des douanes, de lutte contre l'incendie, d'intervention des services de déminage de l'État, d'intervention des unités mobiles hospitalières ou, à la demande du service d'aide médicale urgente, affectés exclusivement à l'intervention de ces unités et du ministère de la justice affectés au transport des détenus ou au rétablissement de l'ordre dans les établissements pénitentiaires ;
- Les véhicules d'intérêt général bénéficiant de facilités de passage : ambulance de transport sanitaire, véhicules d'intervention de sécurité des sociétés gestionnaires d'infrastructures électriques et gazières, des associations médicales concourant à la permanence des soins, des médecins lorsqu'ils participent à la garde départementale, de transports de produits sanguins et d'organes humains, engin de service hivernal, véhicules d'intervention des services gestionnaires de ces voies ;
- Les véhicules utilisés par les personnes ou organismes titulaires d'une carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement pour personnes handicapées » ;
- Les véhicules d'auto partage labellisés ;
- Les véhicules de transport de fonds et de convois funéraires ;
- Les véhicules d'intervention d'ERDF, de la Direction de la voirie et de la propreté de la Métropole de Lyon, de la Direction de l'éclairage urbain ;
- Les véhicules de la Société Byblos ;
- Les véhicules des artisans en intervention ;
- Les véhicules utilisés dans le cadre d'opérations de déménagement ;
- Les véhicules des résidents dont le domicile est situé dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur domicile ou de leur garage ;
- Les véhicules des non-résidents disposant d'un garage situé le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur garage ;
- Les véhicules permettant l'accès d'un client à son hôtel afin d'y prendre et d'y déposer ses bagages ;
- Les véhicules des auto-écoles effectuant la pose ou dépose d'un élève habitant le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules transportant les mariés dont la cérémonie se déroulera dans une mairie ou un établissement de culte situés dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules utilisés par les professionnels de santé ;
- Les taxis et voitures de transport avec chauffeur (VTC) pour y déposer ou y prendre en charge des clients ;
- Les véhicules en stationnement quittant le périmètre par le chemin le plus court ;
- Les véhicules de commerçants exposant dans les marchés situés dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules à destination ou en provenance des parcs de stationnement publics.

Art. 3. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules listés dans l'article 2 du présent arrêté devront respecter les dispositions du code de la route et circuler à une vitesse n'excédant pas 5 km/h.

Art. 4. - La réglementation relative à la circulation sera signalée de façon très apparente par les soins du demandeur, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 8ème partie : signalisation temporaire).

Art. 5. - Les installations et horaires des animations devront être conformes à ceux mentionnés dans l'extrait du procès-verbal de la Commission consultative communale de sécurité publique relatif à ce dossier et les prescriptions qui y sont notifiées devront être scrupuleusement respectées.

Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.

Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° M 2021 C 10974 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Le Maire de Lyon,

Le Président de la Métropole de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :

L'article L 3642-2 ;

Les articles L 2213-2-2°, L 2213-2-3°, L 2213-3, L 2213-3-1 et L 2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire ;

Les articles L 2213-1, L 2213-1-1°, L 2213-3-2°, L 2213-4 alinéa 1er, L 2213-5, L 2213-6-1 relatifs au pouvoir de police de la circulation du président de la Métropole ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code pénal et notamment l'article R 610-5 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;

Vu le plan des déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;

Vu le règlement général de la circulation du 6 janvier 1999 modifié ;

Vu l'arrêté n° 2014-12-23-R-0431 portant délégation de signature, pour les mesures de police de la circulation à Fabien Bagnon, 13ème vice-président délégué à la Voirie et aux mobilités actives ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;

Vu la demande de la Mairie de Lyon ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération la voie est libre il y a lieu de prendre une réglementation provisoire de circulation des véhicules, sur le territoire de la Ville de Lyon 4ème

Arrêtent :

Article Premier. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021, de 11 h à 19 h, la circulation des véhicules sera interdite :

- Grande rue de la Croix Rousse ;
- Rue du Mail, partie comprise entre la rue d'Austerlitz et la rue du Chariot d'Or ;
- Rue Dumenge, partie comprise entre la rue du Pavillon et la rue de Belfort ;
- Rue Janin ;
- Rue du Chariot d'Or, partie comprise entre la grande rue de la Croix Rousse et la rue du Mail ;
- Place de la Croix Rousse, chaussée Nord et Est ;
- Rue d'Austerlitz, partie comprise entre la rue de Belfort et la rue du Mail ;
- Rue Calas ;
- Rue d'Ivry, partie comprise entre la grande rue de la Croix Rousse et la rue de Belfort ;

Art. 2. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules suivants seront autorisés à circuler dans les rues mentionnées dans l'article 1 du présent arrêté, sous réserve de la présentation de justificatifs. Ils devront céder la priorité aux piétons et aux cycles :

- Les véhicules des SAMU et SMUR ;
- Les véhicules de la Protection et de la Sécurité Civile, de la Croix Rouge, de la Protection Sanitaire ;
- Les autobus de la Société Keolis ;
- Les véhicules autorisés par arrêté municipal spécifique ;
- Les véhicules appartenant à la société JC. Decaux France dans le cadre de leurs interventions pour la régulation du service de location de vélos en libre-service « Vélo'v » et pour leurs interventions d'urgence et de maintenance sur les mobiliers urbains d'informations (abri voyageurs et panneaux d'information) ;
- Les véhicules d'intérêt général : véhicules d'intérêt général prioritaires ou bénéficiant de facilités de passage ;
- Les véhicules d'intérêt général prioritaires : véhicules des services de police, des forces sentinelles, de gendarmerie, des douanes, de lutte contre l'incendie, d'intervention des services de déminage de l'Etat, d'intervention des unités mobiles hospitalières ou, à la demande du service d'aide médicale urgente, affectés exclusivement à l'intervention de ces unités et du ministère de la justice affectés au transport des détenus ou au rétablissement de l'ordre dans les établissements pénitentiaires ;
- Les véhicules d'intérêt général bénéficiant de facilités de passage : ambulance de transport sanitaire, véhicules d'intervention de sécurité des sociétés gestionnaires d'infrastructures électriques et gazières, des associations médicales concourant à la permanence des soins, des médecins lorsqu'ils participent à la garde départementale, de transports de produits sanguins et d'organes humains, engin de service hivernal, véhicules d'intervention des services gestionnaires de ces voies ;
- Les véhicules utilisés par les personnes ou organismes titulaires d'une carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement pour personnes handicapées » ;
- Les véhicules d'auto partage labellisés ;
- Les véhicules de transport de fonds et de convois funéraires ;
- Les véhicules d'intervention d'ERDF, de la Direction de la voirie et de la propreté de la Métropole de Lyon, de la Direction de l'éclairage urbain et de Kéolis ;
- Les véhicules de la Société Byblos ;
- Les véhicules des artisans en intervention ;
- Les véhicules utilisés dans le cadre d'opérations de déménagement ;
- Les véhicules des résidents dont le domicile est situé dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur domicile ou de leur garage ;
- Les véhicules des non-résidents disposant d'un garage situé le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur garage ;
- Les véhicules permettant l'accès d'un client à son hôtel afin d'y prendre et d'y déposer ses bagages ;
- Les véhicules des auto-écoles effectuant la pose ou dépose d'un élève habitant le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;

- Les véhicules transportant les mariés dont la cérémonie se déroulera dans une mairie ou un établissement de culte situés dans le périmètre, ou les rues définies dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules utilisés par les professionnels de santé ;
- Les taxis et voitures de transport avec chauffeur (VTC) pour y déposer ou y prendre en charge des clients ;
- Les véhicules en stationnement quittant le périmètre par le chemin le plus court ;
- Les véhicules de commerçants exposant dans les marchés situés dans le périmètre, ou les rues définies dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules à destination ou en provenance des parcs de stationnement publics.

Art. 3. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules listés dans l'article 2 du présent arrêté devront respecter les dispositions du code de la route et circuler à une vitesse n'excédant pas 5 km/h à l'exception des autobus de Kéolis dont la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Art. 4. - La réglementation relative à la circulation sera signalée de façon très apparente par les soins du demandeur, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 8ème partie : signalisation temporaire).

Art. 5. - Les installations et horaires des animations devront être conformes à ceux mentionnés dans l'extrait du procès-verbal de la Commission consultative communale de sécurité publique relatif à ce dossier et les prescriptions qui y sont notifiées devront être scrupuleusement respectées.

Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---------------------------|---|---|--|--|--|
| 10804 | Entreprise Linoa | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle élévatrice | la circulation des piétons sera interdite | Rue de Sèze | sur 10 mètres, entre le n° 16 et la rue Vendôme | A partir du lundi 20 décembre 2021 jusqu'au mercredi 22 décembre 2021, de 8h à 19h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Vendôme | sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 90 | |
| | | | | Rue de Sèze | sur 10 mètres, entre le n° 16 et la rue Vendôme | A partir du lundi 20 décembre 2021 jusqu'au mercredi 22 décembre 2021 |
| 10805 | Entreprise Jean Rivière | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée | Rue de la Bombarde | sur 8 m au droit du n° 16, zone de desserte comprise | A partir du mardi 9 novembre 2021 jusqu'au mardi 7 décembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10806 | Entreprise Bep Maçonnerie | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue des Angès | sur 6 m au Sud de la rue de Trion, hors zone de livraison | A partir du mardi 9 novembre 2021 jusqu'au mardi 23 novembre 2021 |
| 10807 | Entreprise Deluermoz | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité | la circulation des piétons sera interdite | Rue Boileau | côté Est, entre la rue Lieutenant Colonel Prévost et la rue Barème | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 8h à 18h |
| | | | | Rue du Lieutenant Colonel Prévost | côté Nord, entre la rue Morellet et la rue Boileau | |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | Rue Morellet | côté Ouest, entre le boulevard des Belges et la rue Lieutenant Colonel Prévost | |
| | | | | Rue Boileau | entre la rue Lieutenant Colonel Prévost et la rue Barème | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|----------------------------|--|--|---|--|---|--|
| 10807 | Entreprise Deluermoz | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité | la circulation des véhicules sera interdite | Rue du Lieutenant Colonel Prévost | entre la rue Morellet et la rue Boileau | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 8h à 18h |
| | | | | Rue Morellet | entre le boulevard des Belges et la rue Lieutenant Colonel Prévost | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Boileau | côté Est, entre la rue Lieutenant Colonel Prévost et la rue Barème | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| | | | | Rue du Lieutenant Colonel Prévost | côté Nord, entre la rue Morellet et la rue Boileau | |
| | Rue Morellet | côté Ouest, entre le boulevard des Belges et la rue Lieutenant Colonel Prévost | | | | |
| 10808 | Entreprise Guintoli | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Place des Pavillons | | A partir du mercredi 10 novembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | Rue Marcel Mérieux | entre la rue du Vercors et l'avenue Debourg | |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Place des Pavillons | | |
| | | | | Rue Marcel Mérieux | des deux côtés de la chaussée, entre la rue du Vercors et l'avenue Debourg | |
| Place des Pavillons | sur la totalité de la place, des deux côtés des chaussées Nord, Sud et Ouest | | | | | |
| 10809 | Entreprise Egm | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion équipé d'une grue auxiliaire | la circulation des piétons sera interdite | Rue Bugeaud | au droit de l'immeuble situé au n° 18 | Le mardi 16 novembre 2021, de 8h à 18h |
| | | | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | | entre la rue Pierre Corneille et l'emprise de chantier | |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | partie comprise entre la rue Molière et la rue Pierre Corneille | Le mardi 16 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | des deux côtés de la chaussée, sur 30 mètres à l'Est de la rue Molière | |
| 10810 | Entreprise Serpollet | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue Croix Barret | entre la rue de Gerland et la rue Paul Massimi | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | sens Ouest/Est, entre la rue de Gerland et la rue Paul Massimi | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | entre la rue de Gerland et la rue Paul Massimi | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | des deux côtés de la chaussée, entre la rue de Gerland et la rue Paul Massimi | |
| | | | l'itinéraire des deux roues non motorisés sera maintenu à double sens au droit des emprises de chantier | | entre la rue de Gerland et la rue Paul Massimi | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|--|---|--|---------------------------|---|--|
| 10811 | Entreprise Acrobat | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue du Dauphiné | sur 15 m, au droit du n° 38 | A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021 |
| 10812 | Entreprise Bourgeois Sas | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Delandine | entre le n° 54 et le n° 60 | A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au lundi 13 décembre 2021 |
| 10813 | Entreprise Farjot Construction | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la giration des camions de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Carry | sur 10 m, au droit du n° 3 | A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 30 septembre 2022 |
| 10814 | Entreprise Guillet et Clavel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Place de Trion | entre le n° 3 et la rue de la Favorite | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | Rue de la Favorite | entre la place de Trion et le n° 5 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Place de Trion | | |
| | | | | Rue de la Favorite | des deux côtés de la chaussée, entre la place de Trion et le n° 5 | |
| | | | | Place de Trion | des deux côtés de la chaussée, entre le n° 3 et la rue de la Favorite | |
| 10815 | Entreprises Gindre et Partenaires | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Place Tolozan | sur 7 m, en face de l'immeuble situé au n° 19 | A partir du vendredi 12 novembre 2021 jusqu'au mardi 7 décembre 2021 |
| 10816 | Entreprise Denis Mathez | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Quai Saint Vincent | sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 33 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au dimanche 28 novembre 2021 |
| 10817 | Entreprise Sud Est Minage | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Bugeaud | sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 127 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mardi 30 novembre 2021 |
| 10818 | Ville de Lyon, Direction de l'Éclairage Urbain | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'éclairage urbain | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue de la Viabert | sur 20 m, en face de l'immeuble situé au n° 39-41 | Le lundi 15 novembre 2021 |
| 10819 | Entreprise Sogea Lyon Entretien | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue Gentil | entre le n° 8 et le n° 14 | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au jeudi 18 novembre 2021 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---|---|---|----------------------------------|--|--|
| 10819 | Entreprise Sogea Lyon Entretien | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Gentil | entre le n° 8 et le n° 14 | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au jeudi 18 novembre 2021 |
| 10820 | Métropole de Lyon, Direction de la voirie et des entreprises adjudicataires d'un marché | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'aménagements de voirie | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11 | Avenue Général Eisenhower | entre la rue Joliot Curie et la rue de la Garenne, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 7h30 à 17h |
| | | | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | par tronçons successifs, des deux côtés de la chaussée entre la rue Joliot Curie et la rue de la Garenne | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021 |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | | |
| 10821 | Entreprise Million | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage | la circulation des piétons sera interdite | Avenue Thiers | trottoir impair Est, entre la rue Curtelin et la rue des Émeraudes (Nord/Est) | A partir du mardi 16 novembre 2021, 23h, jusqu'au jeudi 18 novembre 2021, 5h |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue des Émeraudes | entre l'avenue Thiers et la commune de Villeurbanne | |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | Avenue Thiers | entre la rue Curtelin et la rue des Émeraudes | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | Rue des Émeraudes | entre l'avenue Thiers et la commune de Villeurbanne | |
| | | | le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé | Avenue Thiers | plateforme tramway Est, au droit de l'immeuble situé au n° 127 | |
| 10822 | Entreprise 2Tcz | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Impasse Berchet | côté impair, sur 3 m au droit du n° 11 | Le lundi 15 novembre 2021 |
| 10823 | Entreprise Ginger Cebtp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages sur trottoir | le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir | Quai Saint Antoine | des deux côtés au droit du pont Alphonse Juin | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au samedi 27 novembre 2021, de 8h à 18h |
| | | | un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence | | | |
| 10824 | Entreprise Sodetec | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Place Jules Ferry | sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n° 14 | A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 |
| 10825 | Entreprise Sept | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Sébastien Gryphe | côté pair, sur 10 m au droit du n° 56 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mardi 14 décembre 2021 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---------------------------------|--|--|--------------------------------------|--|---|
| 10826 | Entreprise Sept | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Sébastien Gryphe | côté pair, sur 10 m face n° 25 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mardi 14 décembre 2021 |
| 10827 | Entreprise Egm | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage | la circulation des piétons sera interdite | Rue des Remparts d'Ainay | sur 30 m au droit du n° 43 | Le lundi 15 novembre 2021 |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | entre le n° 39 et le n° 45 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | des deux côtés, entre le n° 39 et le n° 45 | |
| 10828 | Entreprise Mss | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès aux chambres d'équipements hydrauliques | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue de l'Annonciade | côté pair, sur 10 m au droit des n° 16 à 18 | Le mardi 16 novembre 2021, de 7h à 18h |
| 10829 | Entreprise Coiro | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'Enedis | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Impasse Pierre Baizet | sur 30 m au droit du n° 2 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 16h30 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 2 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10830 | Entreprise Terideal | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'égauge | la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Terideal | Rue de la Solidarité | trottoir Est, entre le n° 12 et le n° 16 | A partir du mercredi 1 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 7h à 17h |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | côté pair, entre le n° 12 et le n° 16 | |
| 10831 | Entreprise Sogea Lyon Entretien | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau | la circulation des piétons sera interdite | Grande rue de la Croix Rousse | au droit de l'immeuble situé au n° 21 | Le mercredi 1 décembre 2021, de 8h à 17h |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite et sur l'emplacement des places de stationnement libérées | | entre la rue du Chariot d'Or et la rue d'Ivry | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté impair Ouest, entre la rue du Chariot d'Or et la rue d'Ivry | Le mercredi 1 décembre 2021 |
| 10832 | Entreprise Roche et Cie | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Thomassin | côté Sud, sur 10 m à l'Ouest du quai Jules Courmont | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 15 décembre 2021 |
| 10833 | Entreprise Large | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Saint Pierre de Vaise | côté pair, sur 10 m au droit du n° 90 | Le vendredi 12 novembre 2021 |
| 10834 | Entreprise Everest | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité | la circulation des piétons sera interdite | Rue du Lac | côté pair, sur 10 m au droit du n° 44 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mardi 23 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|---|---|---|---|---|---|--|
| 10835 | Entreprise Creb | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Benjamin Delessert | côté impair, sur 10 m au droit du n° 13 | A partir du dimanche 14 novembre 2021 jusqu'au mardi 14 décembre 2021 |
| 10836 | Entreprise Mgb | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Quai Docteur Gailleton | entre la rue Sala et la place Gailleton | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 7h à 18h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Sala | entre le quai Docteur Gailleton et la rue de la Charité | |
| | | | | Quai Docteur Gailleton | côté pair, entre le quai Docteur Gailleton et la rue de la Charité | |
| 10837 | Entreprise Coiro | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'Enedis | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue de Saint Cyr | sens Nord/Sud, entre le n° 59 et le n° 53 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 1 décembre 2021 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | côté impair, entre le n° 53 et le n° 59 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10838 | Entreprise Serpollet | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remblai de tranchée | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Rue Seignemartin | entre le n° 38 et le n° 48 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 8h à 16h30 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | côté pair, entre le n° 38 et le n° 48 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10839 | Entreprise Serpollet | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'Enedis | la circulation des véhicules 2 roues non motorisés sera interrompue sur la bande cyclable | Avenue Viviani | chaussée Nord, sens Est/Ouest, entre l'impasse Colonel Lamy et le n° 35 Bis | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021 |
| | | | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | Rue Jules Valensaut | |
| | | | | Rue Jules Valensaut | entre le n° 52 et l'avenue Viviani | |
| | | | | Rue Général André | entre l'avenue Viviani et le n° 28 | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | Avenue Viviani | entre l'impasse Colonel Lamy et le n° 35 Bis | |
| | | | | Rue Jules Valensaut | entre le n° 52 et l'avenue Viviani | |
| | | | Rue Jules Valensaut | côté pair, entre le n° 52 et l'avenue Viviani | | |
| le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Avenue Viviani | chaussée Nord, côté impair, entre l'impasse Colonel Lamy et le n° 35 Bis | | | | |
| Rue Général André | des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Viviani et le n° 28 | | | | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|----------------------------|--|--|----------------------------|--|---|
| 10840 | Entreprise Mgb | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées | la circulation des cycles dans la piste cyclable devra être maintenue en permanence | Rue de la Part Dieu | entre le cours de la Liberté et la rue Pierre Corneille | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021 |
| | | | | Rue de Sévigné | entre la rue Mazenod et la rue de la Part Dieu | |
| | | | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | Rue de la Part Dieu | entre le cours de la Liberté et la rue Pierre Corneille | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 9h à 16h |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | Rue de Sévigné | entre la rue Mazenod et la rue de la Part Dieu | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue de Sévigné | des deux côtés, entre la rue de la Part Dieu et la rue Mazenod | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021 |
| | | | | Rue de la Part Dieu | des deux côtés, entre le cours de la Liberté et la rue Sévigné | |
| 10841 | Entreprise Pothier Elagage | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un arrêt provisoire lors des interventions d'abattage d'arbres sur la place Stalingrad | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Garibaldi | côté pair, entre le n° 322 et le n° 316 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| 10842 | Entreprise Terideal | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | Rue Villon | entre la rue des Hérideaux et l'avenue Berthelot | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 17h |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| | | | les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité Stop | | | |
| 10843 | Entreprise Essence Ciel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage | la circulation des piétons sera interdite | Rue Dunois | sur 20 m au droit du n° 18 | Le lundi 22 novembre 2021, de 6h à 18h |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | entre la rue Vendôme et la rue de Créqui | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | des deux côtés, entre le n° 17 et la rue Vendôme | |
| 10844 | Entreprise Serpollet | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de opérations de remblaiement de fouilles en urgence pour Enedis | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Seignemartin | côté pair, entre le n° 38 et le n° 48 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet | |
|--|--|--|--|--|--|---|---|
| 10845 | Entreprise Serpollet | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'Enedis | la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille | Avenue Leclerc | trottoir Est, entre le n° 32 et la rue des Girondins | A partir du lundi 22 novembre 2021, 7h, jusqu'au mercredi 22 décembre 2021, 17h | |
| | | | | | trottoir Sud, entre le n° 8 et l'avenue Leclerc | | |
| | | | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Rue des Girondins | entre le n° 8 et l'avenue Leclerc | | |
| | | | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Avenue Leclerc | chaussée Est, entre le n° 32 et la rue des Girondins | | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | Rue des Girondins | entre le n° 8 et l'avenue Leclerc | | |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Avenue Leclerc | chaussée Est, entre le n° 32 et la rue des Girondins | | |
| | | | Rue des Girondins | côté pair, entre le n° 8 et l'avenue Leclerc | | | |
| 10846 | Entreprise Lyon Levage | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le démontage d'une grue à tour au moyen d'une grue autoportée | la circulation des piétons sera interdite et balisée sur le trottoir Nord | Rue Marietton | trottoir Nord entre l'avenue Sidoine Apollinaire et le n° 108 Bis | A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 20h à 6h | |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Avenue Sidoine Apollinaire | au débouché sur la rue Marietton | | |
| | | | | Boulevard de la Duchère | au débouché sur la rue Marietton | | |
| | | | | | sens Ouest/Est entre Sidoine Apollinaire et la rue du Souvenir | | entre le n° 113 et la rue du Souvenir |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | Rue Marietton | chaussée Sud sens Ouest / Est entre l'avenue Sidoine Apollinaire et la rue du Souvenir | | A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 9h à 16h30 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | sens Ouest/Est entre Sidoine Apollinaire et la rue du Souvenir | | A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 20h à 6h |
| le tourne à gauche sera interdit | en direction de l'avenue Sidoine Apollinaire | | | | | | |
| un double sens sera organisé et balisé sur la commune d'Écully | chaussée Nord entre le boulevard de la Duchère et la rue du Souvenir | | | | | | |
| 10847 | Entreprise Ikken | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre de vidange de bac à graisse pour le compte du restaurant la Mécanique des Fluides | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Avenue Jean Jaurès | côté impair, sur 10 m au droit du n° 27 | Le mercredi 24 novembre 2021, de 12h à 18h | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|----------------------------|---|--|---|--------------------------------|---|--|
| 10848 | Entreprise Sncpt | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF | la bande cyclable pourra être déviée mais sera maintenue en permanence | Rue Bara | entre la rue Docteur Rebatel et le Square Jean Reverzy | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 17 novembre 2021, de 7h à 17h |
| | | | | Rue Fiol | sur 10 m à l'Est de la rue Docteur Rebatel | |
| | | | | Rue Docteur Rebatel | entre l'avenue Lacassagne et la rue des Dahlias | |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue Bara | entre la rue Docteur Rebatel et le Square Jean Reverzy | |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue Docteur Rebatel | entre l'avenue Lacassagne et la rue des Dahlias | |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | sur 10 m à l'Est de la rue Docteur Rebatel | |
| | | | | Rue Fiol | des deux côtés, sur 10 m à l'Est de la rue Docteur Rebatel | |
| Rue Docteur Rebatel | des deux côtés, entre l'avenue Lacassagne et la rue des Dahlias | | | | | |
| | Rue Bara | des deux côtés, entre la rue Docteur Rebatel et le Square Jean Reverzy | | | | |
| 10849 | Entreprise Coiro | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | Rue Omer Louis | entre l'avenue Lacassagne et la rue Trarieux | Les lundi 15 novembre 2021 et mardi 16 novembre 2021, de 9h à 16h |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | | sur 20 m, au droit du n° 12 | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | entre l'avenue Lacassagne et la rue Trarieux | Les lundi 15 novembre 2021 et mardi 16 novembre 2021, de 9h à 16h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté pair, sur 20 m au droit du n° 12 | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| 10850 | Entreprise Guillet & Clavel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Montée Saint Barthélémy | sur 20 m au Sud de l'accès au n° 40, lors des phases de présence et d'activité du demandeur | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 17 novembre 2021 |
| | | | l'accès des véhicules de plus de 3T5 du demandeur sera autorisé | | sur 20 m au droit n° 30 à 34, lors des phases de présence et d'activité du demandeur | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté pair, sur 20 m au Sud de l'accès au n° 40 | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---|--|---|------------------------------------|--|--|
| 10850 | Entreprise Guillet & Clavel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Montée Saint Barthélémy | en face des n° 30 à 34, hors emplacements réservés "Hôtel" | |
| 10851 | Entreprise Coiro Tp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Cours Docteur Long | sur 20 ,m au droit du n° 14 | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté pair, sur 20 m au droit du n° 14 | |
| 10852 | Entreprise Signe Distinctif | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de rénovation d'enseignes à l'aide d'une nacelle élévatrice | la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage | Rue Pierre Gilles de Gennes | trottoir Ouest, sur 10 m au droit du n° 17 | Les lundi 29 novembre 2021 et mardi 30 novembre 2021, de 8h à 19h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté impair, sur 10 m au droit du n° 17 | |
| 10853 | Ville de Lyon, Mission démocratie ouverte | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une enquête | l'installation d'un stand sera autorisée sur le trottoir | Avenue Jean Jaurès | au droit du n° 261 | Le vendredi 26 novembre 2021, de 15h à 20h30 |
| 10854 | Entreprise Stracchi | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue de la Barre | sur 40 m, au droit du n° 2 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 |
| | | | la circulation sera autorisée dans le couloir réservé aux autobus | | | |
| 10855 | Entreprise Sogea Entretien | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable pour le compte de l'Eau du Grand Lyon | la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille | Avenue Joannès Masset | trottoir Est, au droit du n° 39 | Le jeudi 18 novembre 2021, de 8h à 16h30 |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 | | au droit du n° 39 | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | côté impair, sur 25 m entre le n° 37 et le n° 39 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10856 | Entreprise le Comptoir St Nizier | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue des Forces | côté impair, sur 10 m au droit du n° 1 | Le mercredi 1 décembre 2021 |
| 10857 | Entreprise Serpollet | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis | la circulation des véhicules sera interdite | Rue de la Villette | sur la voie de tourne à droite réservée aux Taxis, au carrefour avec l'avenue Georges Pompidou | A partir du mercredi 1 décembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé | Avenue Georges Pompidou | trottoir Nord, sur 40 m à l'Ouest de la rue la Villette | |
| 10858 | Entreprise Lyon Levage | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue mobile | la circulation des piétons sera interdite | Rue Claudius Collonge | trottoir impair, entre le n° 11 et le pont SNCF | A partir du vendredi 26 novembre 2021, 21h, jusqu'au samedi 27 novembre 2021, 6h |
| | | | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | | entre le cours Verdun Rambaud et la rue Dugas Montbel | |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|--|--|---|--------------------------------------|--|--|
| 10858 | Entreprise Lyon Levage | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue mobile | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Claudius Collonge | des deux côtés, entre le n° 11 et le pont SNCF | A partir du vendredi 26 novembre 2021 jusqu'au samedi 27 novembre 2021 |
| 10859 | Théâtre des Célestins | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Gaspard André | côté impair, en face des n° 4 à 8 | A partir du samedi 4 décembre 2021 jusqu'au dimanche 12 décembre 2021 |
| 10860 | Entreprise Coiro Tp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la création d'une station de Vélo'v | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Boulevard Marius Vivier Merle | entre le n° 2 et le n° 10 | A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021 |
| 10861 | Entreprise Jeudi 15 Films | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de prises de vues à l'aide d'un drone | la circulation des piétons pourra être interrompue dans un périmètre de sécurité balisé par le demandeur | Rue de l'Alma | sur l'espace vert situé entre la rue de l'Alma et la montée Lieutenant Allouche | Le vendredi 12 novembre 2021, de 9h à 15h |
| | | | | Place Bellevue | sur l'espace gazonné, entre la place Bellevue et la rue Mottet de Gérard | |
| | | | | Quai Général Sarrail | sur les berges du Rhône | |
| | | | | Quai Saint Vincent | à l'Ouest de la Passerelle de l'Homme de la Roche, sur les berges de Saône | |
| | | | | Rue Anselme | sur l'espace piéton situé entre la rue Anselme et le boulevard de la Croix Rousse | |
| | | | | Rue de la Poudrière | sur l'espace végétalisé compris dans l'épingle à cheveux de la rue de la Poudrière | |
| 10862 | Entreprise Sogea Rhône Alpes | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau pour le compte de la Métropole de Lyon | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Cyrano | sur 20 m, au droit du n° 26 | A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021 |
| 10863 | Ville de Lyon, Direction de l'éclairage public | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement de véhicules d'intervention pour la fête des Lumières | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Charles Biennier | côté pair, entre le n° 2 et n° 6 | A partir du mardi 7 décembre 2021, 12h, jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 23h55 |
| 10864 | Entreprise Sav Pro | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement d'un véhicule d'unité mobile | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Champier | sur 20 m, au droit du n° 21 (sur l'aire de livraison) | Le vendredi 17 décembre 2021, de 8h à 12h |
| 10865 | Entreprise Mercier | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion bras | la bande cyclable à contre sens devra être maintenue en permanence | Rue Camille | sur 30 m, au droit du n° 48 | Le vendredi 12 novembre 2021, de 7h à 12h |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|-----------------------------------|--|---|--------------------------------------|---|--|
| 10865 | Entreprise Mercier | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion bras | la circulation des piétons sera interdite | Rue Camille | trottoir impair, sur 30 m en face du n° 48 | Le vendredi 12 novembre 2021, de 7h à 12h |
| | | | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | | entre la rue Ferdinand Buisson et le cours Docteur Long | |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | côté pair, entre le n° 46 et n° 48 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10866 | Entreprise Ta Terrassement | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Orange | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 | Rue Maurice Flandin | sur 30 m, au droit du n° 56 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| 10867 | Entreprise Maia Sonnier | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'étanchéité | le stationnement et l'accès seront autorisés | Rue de Bonnel | sur 20 m, au droit de la Tour Oxygène (sur le parvis) | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 |
| | | | | Boulevard Marius Vivier Merle | | |
| 10868 | Entreprise Egm | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage | la circulation des piétons sera interdite | Rue Auguste Comte | entre le n° 15 et le n° 17 | Le lundi 15 novembre 2021 |
| | | | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | | entre la rue Saint Hélène et la rue Sala | Le lundi 15 novembre 2021, de 9h à 16h |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | côté impair, entre le n° 15 et le n° 17 | Le lundi 15 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10869 | Entreprise Colas France | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie | Rue de la Villette | entre le cours Lafayette et la rue de Bonnel | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10870 | Entreprise Serpollet | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | Rue Croix Barret | entre la rue de Gerland et la rue Paul Massimi | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 9h à 16h |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | | |
| 10871 | Entreprise Blb Constructions | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de démontage et une base de vie à l'aide d'un véhicule muni d'une grue auxiliaire | le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé pour des engins de chantier | Rue de Saint Cyr | trottoir Est, entre la rue Rhin Danube et la rue du Bourget | Le lundi 15 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté pair, entre la rue Rhin Danube et la rue du Bourget | |
| 10872 | Métropole de Lyon, Service Voirie | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue d'Aubigny | côté Nord, sur 25 m à l'Est de la rue de la Villette | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021 |
| | | | | Rue Maurice Flandin | sur 20 m au droit du n° 23 | |
| | | | | Rue Paul Bert | sur 15 m au droit du n° 236 | |
| | | | | Avenue Lacassagne | sur 10 m au droit du n° 10 | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---|--|---|---|--|---|
| 10873 | Entreprise Sav Pro | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement de véhicules pour une unité mobile de formation | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Champier | sur 20 m, au droit du n° 2 (sur l'aire de livraison) | Le mercredi 17 novembre 2021, de 8h à 12h30 |
| 10874 | Entreprise Colas | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Avenue Félix Faure | entre le n° 230 et la rue Frédéric Mistral | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | côté pair, entre le n° 230 et la rue Frédéric Mistral | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10875 | Entreprise Adg Energy | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL Part Dieu | la circulation des véhicules sera interdite | Boulevard Marius Vivier Merle | entre le cours Lafayette et le boulevard Eugène Deruelle | A partir du jeudi 18 novembre 2021, 22h30, jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, 4h50 |
| 10876 | Entreprise Mdtp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie | Quai des Célestins | au droit de la place Antoine Gourju | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | Quai Tilsitt | entre la rue Colonel Chambonnet et la rue Antoine de St Exupéry | |
| | | | | Quai des Célestins | au droit de la place Antoine Gourju | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Quai Tilsitt | entre la rue Colonel Chambonnet et la rue Antoine de St Exupéry | |
| | | | | Quai des Célestins | au droit de la place Antoine Gourju | |
| | | | Quai Tilsitt | entre la rue Colonel Chambonnet et la rue Antoine de St Exupéry | | |
| 10877 | Entreprise Barski | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Place Meissonier | sur 10 m au droit du n° 3 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mardi 7 décembre 2021 |
| 10878 | Société la Sphère des Possibles | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Silk In Lyon au Palais de la Bourse | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Place de la Bourse | 10 mètres sur l'aire de livraison située au droit du n° 35 | Le mercredi 17 novembre 2021, de 6h à 21h |
| | | | l'installation d'une allée de moquette sera autorisée | | A partir du mercredi 17 novembre 2021, 7h, jusqu'au dimanche 21 novembre 2021, 23h30 | |
| 10879 | Société de Production Compagnie des Phares et des Balises | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un téléfilm | l'accès et la circulation d'un véhicule utilitaire seront autorisés pendant des opérations de manutention | Rue Saint Jean | | Le mercredi 24 novembre 2021, de 6h à 20h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue du Palais de Justice | | |
| | | | | Montée de l'Observance | au droit et en face de la partie comprise entre le n° 81 et le n° 89 | A partir du mercredi 17 novembre 2021, 17h, jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, 20h |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---|---|--|--------------------------------------|---|--|
| 10879 | Société de Production Compagnie des Phares et des Balises | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un téléfilm | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Quai Romain Rolland | au droit de la partie comprise entre le n° 15 et le n° 19 | A partir du mardi 23 novembre 2021, 8h, jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, 12h |
| | | | l'installation du dispositif cantine de la société de production sera autorisée | | au Nord de l'esplanade du Marché de la Création en face du n° 4 | Le mercredi 24 novembre 2021, de 6h à 18h |
| 10880 | Entreprise Mgb | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection d'une piste cyclable sur trottoir | la circulation des véhicules 2 roues non motorisés sera interdite sur la piste cyclable | Boulevard Chambaud la Bruyère | chaussée Est, trottoir Est sens Sud/Nord, entre la rue Jean Grolier et la rue Professeur Jean Bernard | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 9h à 16h |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | | chaussée Est, sens Sud/Nord, entre la rue Jean Grolier et la rue Professeur Jean Bernard | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | | |
| 10881 | Entreprise Bonnefond | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | Grande rue de Vaise | entre la rue Marietton et la rue Saint Pierre de Vaise | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 23h à 4h |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | des deux côtés de la chaussée, entre la rue Marietton et la rue St Pierre de Vaise | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | au débouché sur la rue Marietton | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 23h à 4h |
| | | | les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité Stop et seront gérées par du personnel de l'entreprise | | | |
| 10882 | Entreprise Sasu Ymagyne | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Pierre Blanc | sur 15 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 14 | A partir du vendredi 12 novembre 2021 jusqu'au jeudi 9 décembre 2021 |
| 10883 | Entreprise Citinea | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Benoist Mary | sur 6 mètres, en face de l'immeuble situé au n° 2 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au lundi 29 novembre 2021 |
| 10884 | Entreprise Pb Construction | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | la circulation des cycles et des engins de déplacement personnel s'effectuera sur une chaussée réduite | Montée du Chemin Neuf | au droit de la propriété située au n° 6 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 15 décembre 2021 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|------------------------------|--|---|----------------------------------|---|--|
| 10884 | Entreprise Pb Construction | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée | Montée du Chemin Neuf | sur le trottoir et la demie-voie de circulation réservée aux vélos, au droit de la propriété située au n° 6 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 15 décembre 2021 |
| 10885 | Entreprise Sjtp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité | la circulation des piétons sera interdite | Avenue Pierre Millon | trottoir Ouest, sur 15 m de part et d'autre du n° 13 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | sur 15 m de part et d'autre du n° 13 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté impair, sur 15 m de part et d'autre du n° 13 | |
| 10886 | Entreprise Sjtp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité | la circulation des piétons sera interdite | Rue Antoine Dumont | trottoir Ouest, entre le n° 17 et le n° 19 bis | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 8 décembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté impair, entre le n° 17 et le n° 19 bis | |
| 10887 | Entreprise Nsc | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une benne | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue du Musée Guimet | sur 20 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 3 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au jeudi 18 novembre 2021, de 7h à 19h |
| 10888 | Entreprise Spie Batignolles | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie | la circulation des véhicules sera interdite | Tunnel Brotteaux Servient | les riverains (Hôtel Radisson/ Tour Part Dieu) sont autorisés à circuler dans le pôle bus boulevard Marius Vivier Merle | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au lundi 22 novembre 2021, de 4h à 6h |
| | | | | | | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au lundi 22 novembre 2021, de 10h à 16h |
| 10889 | Entreprise Sogea Rhône Alpes | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue du Mail | sur 10 mètres de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 33 | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | des deux côtés de la chaussée, sur 10 mètres de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 33 | |
| 10890 | Entreprise Tln Nettoyage | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavages de vitres à l'aide d'une nacelle | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Avenue Georges Pompidou | sur 30 m, au droit du n° 21 (immeuble Danica) | Le mardi 16 novembre 2021 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet | | |
|-----------------------|--|--|---|--|--|---|--|--|
| 10891 | Entreprise Coiro | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Place Danton | | A partir du vendredi 12 novembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021 | | |
| 10892 | Ville de Lyon, Délégation générale au service au public et à la sécurité | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Pizay | côté pair, sur 20m en face du n° 11, sur la zone Police | Le lundi 29 novembre 2021, de 6h à 22h | | |
| 10893 | Société Extra Sports | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la manifestation sportive la Scintillante | la circulation des véhicules sera interdite | Rue Jonas Salk | | Le samedi 27 novembre 2021, de 10h10 à 11h | | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Jonas Salk | des deux côtés sur la partie comprise entre la rue Pierre Riboulet et la rue Professeur Hubert Curien à l'exception des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite | A partir du vendredi 26 novembre 2021, 10h, jusqu'au samedi 27 novembre 2021, 20h | | |
| | | | une marche sportive sera autorisée, sur les trottoirs, dans le strict respect du code de la route | Allée André Mure | | | | Le samedi 27 novembre 2021, de 10h à 15h |
| | | | | Rue Paul Montrochet | | | | |
| | | | | Pont Raymond Barre | | | | |
| | | | | Quai Antoine Riboud | | | | |
| | | | | Cours Charlemagne | | | | |
| | | | | Pont Kitchener Marchand | | | | |
| | | | | Quai Perrache | | | | |
| | | | | Allée Marie Louise Rochebillard | | | | |
| | | | | Passerelle Florence Arthaud | | | | |
| | | | | Esplanade François Mitterrand | | | | |
| | | | | Place Montréal | | | | |
| Quai Rambaud | | | | | | | | |
| Rue Hrant Dink | | | | | | | | |
| Rue Jonas Salk | | | | | | | | |
| 10894 | Entreprise Lapierre | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage sur cour | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Hippolyte Flandrin | partie comprise entre la rue des Augustins et la rue de la Martinière | Le lundi 15 novembre 2021, de 7h à 18h | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|------------------------------|--|--|-----------------------------|--|--|
| 10895 | Entreprise John Mintz | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue des Charmettes | sur 5 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 105 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| 10896 | Entreprise Champagne Façades | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Duguesclin | sur 10 m, au droit du n° 223 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 15 décembre 2021 |
| 10897 | Entreprise Eurovia | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées | la circulation des véhicules sera interdite | Rue Cardinal Gerlier | sens Sud/Nord, entre la rue Roger Radisson et la rue Henri le Chatelier | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 17h |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | des deux côtés de la chaussée, entre le n° 44 et la rue Roger Radisson | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 |
| 10898 | Entreprise Egbs | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue des Archers | sur 15 m, au droit du n° 3 | A partir du vendredi 12 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| 10899 | Entreprise Menuiserie Semi | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur volet à l'aide d'une nacelle élévatrice | la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage. La circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Menuiserie Semi | Rue Pasteur | trottoir Est, au droit du n° 73 | Le mardi 16 novembre 2021, de 8h à 17h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté impair, sur 20 m au droit du n° 73 | |
| 10900 | Entreprise Spie Citynetworks | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon | la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage. La circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Citynetwork | Rue Frère Benoît | trottoirs Ouest/ Est, entre l'avenue Barthélémy Buyer et la rue du Professeur Patel | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 17h |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 | | entre l'avenue Barthélémy Buyer et la rue du Professeur Patel | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 9h à 16h30 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | | |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Barthélémy Buyer et la rue du Professeur Patel | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 17h |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet | | |
|--------------------|---------------------------|---|---|--------------------------------|--|--|---|--|
| 10901 | Entreprise Garic Propreté | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le lavage des vitres de l'établissement HCL Croix-Rousse situé rue Hénon | la circulation des piétons sera interdite sur le trottoir | Rue Jacques Louis Hénon | située en face du n° 27 à 31, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise | Le mercredi 17 novembre 2021, de 7h à 17h | | |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | | au droit des n° 27 à 31, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise | | | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | en face du n° 27 à 31 | | | |
| 10902 | Entreprise Lyon Levage | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage | la circulation des piétons sera interdite | Montée des Esses | trottoir Est, entre la rue de la Poudrière et le n° 35 | Le mercredi 17 novembre 2021, de 9h à 16h | | |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 | | entre la rue de la Poudrière et le n° 35 | | | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | | | | |
| 10903 | Entreprise Fondaconseil | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des études géotechniques | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue François Gillet | entre le n° 3 et n° 5 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 | | |
| 10904 | Entreprise Jean Lefebvre | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SNCF | la circulation des véhicules sera interdite | Rue de la Villette | sur la contre allée, au droit de l'Hôtel Mercure | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 | | |
| 10905 | Entreprise Guintoli | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées dans la cadre du chauffage urbain | la circulation des véhicules sera interdite | Rue Croix Barret | sens Ouest/Est, entre la rue de Gerland et la rue Paul Massimi | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 | | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | entre la rue Paul Massimi et la rue de Gerland | | | |
| 10906 | Entreprise Foselev | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage au moyen d'une grue autoportée | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | Avenue Berthelot | entre la rue Duvivier et la route de Vienne | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 17 novembre 2021, de 22h à 5h | | |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | | | | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | | des deux côtés de la chaussée, entre le n° 128 et le n° 142 | A partir du lundi 15 novembre 2021, 18h, jusqu'au mercredi 17 novembre 2021, 5h |
| | | | les véhicules auront l'obligation de marquer l'arrêt de sécurité Stop et seront gérés par du personnel de l'entreprise | | | | au débouché sur la rue Duvivier | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 17 novembre 2021, de 22h à 5h |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|-------------------------------|--|--|--------------------------------------|--|--|
| 10907 | Entreprise Carrion | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement dans le cadre du réaménagement de voirie de la rue Saint Jean de Dieu | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Espace Henry Vallée | | Les jeudi 18 novembre 2021 et vendredi 19 novembre 2021, de 7h30 à 17h |
| 10908 | Association Agriculture Jeune | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'événement Beaujol'en Scène | des animations seront autorisées | Place Saint Jean | | A partir du jeudi 18 novembre 2021, 16h, jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, 2h |
| | | | des installations seront autorisées | | | A partir du jeudi 18 novembre 2021, 7h, jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, 8h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue de la Brèche | sur l'aire de livraison située au droit du n° 5 | A partir du jeudi 18 novembre 2021, 7h, jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, 2h |
| | | | | Rue Tramassac | côté Ouest sur la partie comprise entre la rue de la Brèche et la rue Jean Carries | |
| 10909 | Entreprise Maia Sonnier | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL Part Dieu | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Boulevard Marius Vivier Merle | entre le cours Lafayette et la rue Servient | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 31 décembre 2021, de 7h à 18h |
| 10910 | Entreprise Aublanc | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Grande rue de Saint Rambert | sur 20 m entre le n° 73 et n° 73 bis des deux côtés de la chaussée, sur 20 m entre le n° 73 et n° 73 bis | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au lundi 29 novembre 2021 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10911 | Entreprise Mtp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue Mercière | au droit du n° 63 | A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h à 16h30 |
| | | | l'accès et le stationnement seront autorisés | Rue Thomassin | entre la rue de Brest et la rue Mercière | |
| | | | | Rue Mercière | au droit du n° 63 | |
| 10912 | Entreprise Colas | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | Rue des Dahlias | entre la rue Professeur Paul Sisley et la rue Docteur Rebatel des deux côtés, entre la rue Professeur Paul Sisley et la rue Docteur Rebatel | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, de 9h à 16h A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, de 7h à 17h |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---|--|--|--------------------------------------|---|--|
| 10913 | Entreprise Lapierre | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage sur cour | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Hippolyte Flandrin | partie comprise entre la rue des Augustins et la rue de la Martinière | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mardi 16 novembre 2021, de 7h à 18h |
| 10914 | Entreprise Axima | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des manœuvres de véhicules de sapeurs pompiers | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Denise Jousot | des deux côtés de la chaussée, sur 20 mètres de part et d'autre de Françoise Giroud | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 8h à 16h30 |
| | | | | Rue Françoise Giroud | des deux côtés de la chaussée, sur 20 mètres de part et d'autre de la rue Hélène Berthaud | |
| | | | | Rue Hélène Berthaud | des deux côtés de la chaussée, sur 20 mètres à l'Est de la rue Denise Jousot | |
| 10915 | Entreprise Transport Feydel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion équipé d'une grue auxiliaire | la circulation des piétons sera interdite | Rue Dugesclin | au droit de l'immeuble situé au n° 169 | Le jeudi 18 novembre 2021, de 8h à 14h |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | | sur 25 mètres au droit de l'immeuble situé au n° 169 (emplacement GIG GIC compris) | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | des deux côtés de la chaussée, sur 25 mètres au droit de l'immeuble situé au n° 169 (emplacement GIG GIC compris) | |
| 10916 | Entreprise Carrion | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue du Mail | sur 10 mètres de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 33 | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | des deux côtés de la chaussée, sur 10 mètres de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 33 | |
| 10917 | Entreprise Idf | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le bon déroulement d'une formation de lutte contre l'incendie | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Godinot | côté pair, sur 15 m à l'Est de l'avenue Thiers | Le vendredi 26 novembre 2021, de 6h à 19h |
| 10918 | Entreprise Eiffage Énergie Télécom Nakado | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de chambre Télécom Orange | la circulation des piétons sera interdite | Grande rue de la Croix Rousse | au droit de l'immeuble situé au n° 60 (durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise) | A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021, de 8h à 17h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | sur 20 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 52 | A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|-----------------------------|---|--|-------------------------------------|---|--|
| 10919 | Entreprise Thollot Agenceur | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Quai Général Sarraill | sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 8 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 17 novembre 2021 |
| 10920 | Entreprise Mtp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Boulevard de la Croix Rousse | sur 15 mètres, emplacements de desserte au droit de l'immeuble situé au n° 163 | A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 |
| 10921 | Entreprise Chazal | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage | la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Chazal | Place Gabriel Péri | trottoir Sud, entre la Grande rue de la Guillotière et le cours Gambetta | A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, de 7h30 à 16h30 |
| | | | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | entre la Grande rue de la Guillotière et le cours Gambetta | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | des deux côtés de la chaussée, entre la Grande rue de la Guillotière et le cours Gambetta | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10922 | Entreprise Chazal | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage | la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Chazal | Rue Grolier | trottoirs Nord et Sud | A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, de 7h30 à 16h30 |
| | | | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | des deux côtés de la chaussée | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | | |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | | |
| 10923 | Entreprise Coiro | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis | la circulation des piétons sera interdite | Rue Meynis | trottoir Est, au droit de l'avenue Félix Faure | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au mercredi 1 décembre 2021, de 8h30 à 16h |
| | | | le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir | | | |
| 10924 | Entreprise Coiro | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis | la circulation des piétons sera interdite | Rue Etienne Richerand | trottoir impair, sur 20 m au droit du n° 77 | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021, de 7h30 à 16h30 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté impair, sur 30 m au droit du n° 77 | |
| 10925 | Entreprise Terideal | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage | la circulation des piétons sera interdite au droit du chantier mobile | Cours Lafayette | entre la rue Molière et le passage Félix Benoit | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h à 17h |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | | côté pair, entre la rue Molière et le passage Félix Benoit | |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---|---|---|------------------------------|---|---|
| 10926 | Entreprise Roche | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier et WC chimique | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue de Brest | côté impair, sur 6 m au droit du n° 33 | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021 |
| 10927 | Entreprise Elts | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la livraison d'une pelle mécanique | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Montée Georges Kubler | côté impair (Nord), entre la rue de Belfort et le n° 5 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 18h |
| 10928 | Entreprise Installations Électriques Entretien | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Bugeaud | sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 18 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 24 décembre 2021 |
| 10929 | Entreprise Sade | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Paul Bert | sur 30 m, à l'Est du boulevard Marius Vivier Merle | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au lundi 22 novembre 2021 |
| 10930 | Entreprise Transmanutec | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur antennes télécom à l'aide d'une grue automotrice | la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage | Avenue Joannès Masset | trottoir Ouest, sur 30 m au droit du n° 24 | Le jeudi 18 novembre 2021, de 7h à 17h |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 | | au droit du n° 24 | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 24 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10931 | Entreprise Elts | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité | la circulation des piétons sera interdite | Montée Georges Kubler | trottoir impair (Nord), entre l'immeuble situé au n° 1 et n° 8 | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | côté impair (Nord), sur 20 mètres entre l'immeuble situé au n° 1 et n° 8 | |
| 10932 | Entreprise Carrion | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations d'assainissement | la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille | Avenue Jean Jaurès | trottoir Est, à l'angle de l'avenue Tony Garnier | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 17h |
| | | | | Avenue Tony Garnier | trottoir Nord, à l'angle de l'avenue Jean Jaurès | |
| 10933 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation et la Société Manifesto | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières | l'accès et le stationnement des véhicules des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance | Quai Romain Rolland | sur la promenade située entre la passerelle du Palais de Justice et la place Ennemond Fousseret | A partir du lundi 29 novembre 2021, 7h, jusqu'au mercredi 15 décembre 2021, 20h |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|--|--|--|---------------------------------|---|--|
| 10933 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation et la Société Manifesto | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Quai Romain Rolland | chaussée principale, côté Est, sur 15 mètres sur les emplacements réservés aux autocars en face de la partie comprise entre le n° 11 et le n° 13 sur la promenade située entre la passerelle du Palais de Justice et la place Ennemond Fousseret | A partir du lundi 29 novembre 2021, 7h, jusqu'au mercredi 15 décembre 2021, 18h |
| 10934 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation et la Société Pilote Productions | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières | des installations seront autorisées | Place Bellecour | | A partir du lundi 29 novembre 2021, 7h, jusqu'au mardi 14 décembre 2021, 20h |
| | | | l'accès et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance | | | A partir du lundi 29 novembre 2021, 6h, jusqu'au mardi 14 décembre 2021, 20h |
| 10935 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation et la Société Pilote Productions | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières | des installations seront autorisées | Place des Terreaux | | A partir du mercredi 1 décembre 2021, 7h, jusqu'au mardi 14 décembre 2021, 18h |
| | | | l'accès et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance | | | A partir du mercredi 1 décembre 2021, 7h, jusqu'au mardi 14 décembre 2021, 20h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue de la Martinière | sur 15 mètres au droit du n° 6 | A partir du mardi 7 décembre 2021, 7h, jusqu'au dimanche 12 décembre 2021, 7h |
| 10936 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières | l'implantation de chalets d'information sera autorisée | Place Louis Pradel | partie basse | A partir du lundi 29 novembre 2021, 7h30, jusqu'au mardi 14 décembre 2021, 18h30 |
| | | | | Place Bellecour | | |
| | | | | Place de la République | Nord | |
| | | | | Place Édouard Commette | | |
| 10937 | Entreprise Snctp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF | la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite | Rue des Dahlias | entre la rue Professeur Paul Sisley et la rue Docteur Rebatel | Le jeudi 25 novembre 2021, de 9h à 16h |
| 10938 | Entreprise Slg Rénovation | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Cours Franklin Roosevelt | entre les n° 44 et n° 50 | Le lundi 15 novembre 2021, de 8h à 18h |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------------|---|---|--|----------------------------------|--|--|
| 10939 | Métropole de Lyon, Service Tunnel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie | la circulation des véhicules sera interdite | Tunnel Brotteaux Servient | | A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 9h à 16h |
| 10940 | Société Féeries de Noël | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Marché de Noël | des installations seront autorisées | Place Carnot | | A partir du samedi 13 novembre 2021 jusqu'au jeudi 30 décembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules techniques du demandeur sera autorisé | Cours de Verdun Gensoul | sous l'autopont de l'autoroute A6, sur le parking réservé aux autocars | A partir du samedi 13 novembre 2021 jusqu'au jeudi 30 décembre 2021, de 6h à 23h30 |
| 10941 | Association Jeunesse Lubavitch | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'allumage d'un chandelier | l'accès et le stationnement d'une nacelle ainsi que des installations seront autorisés | Parvis Renée Richard | | Le mercredi 1 décembre 2021, de 17h à 22h |
| | | | | Place Bellecour | | Le mercredi 1 décembre 2021, de 16h à 23h |
| | | | | Place Général Brosset | | Le mardi 30 novembre 2021, de 16h à 23h |
| | | | un rassemblement et des animations seront autorisées | Place Bellecour | | Le lundi 29 novembre 2021, de 16h à 23h |
| | | | | Place Bellecour | | Le mardi 30 novembre 2021, de 17h à 22h |
| | | | | Place Général Brosset | | Le lundi 29 novembre 2021, de 17h à 22h |
| 10942 | Société les Grands Ateliers Innovation Architecture | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières | des installations seront autorisées | Place Sathonay | | A partir du mercredi 1 décembre 2021, 8h, jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 19h |
| | | | l'accès et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance | | | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Louis Vitet | | A partir du vendredi 26 novembre 2021, 6h, jusqu'au mardi 14 décembre 2021, 18h |
| | | | | Rue de la Martinière | sur 15 mètres au droit du n° 29 | |
| Rue Pierre Poivre | sur les 2 premiers emplacements situés à l'Est de la place Sathonay | | | | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|----------------------------|--|---|--|--|---|
| 10943 | Entreprise Carrion Tp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11 | Rue Casimir Perier | sur 40 m, au droit du n° 40 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé | | | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 |
| 10944 | Entreprise André Cluzel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue des Remparts d'Ainay | côté pair, sur 5 m au droit du n° 14 | A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021 |
| 10945 | Entreprise Terideal | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage | la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Rue Professeur Paul Sisley | entre le n° 30 et n° 34 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 7h à 17h |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | | côté pair, entre le n° 30 et n° 34 | |
| 10946 | Entreprise Tecmobat | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Vaubecour | sur 10 m, au droit du n° 33 | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au mardi 30 novembre 2021 |
| 10947 | Entreprise Constructor Sas | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue du Plat | sur 10 m au droit du n° 32 | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au mercredi 1 décembre 2021 |
| 10948 | Entreprise Sade | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Avenue Maréchal de Saxe | côté impair, entre le n° 111 et la rue Chaponnay | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mardi 30 novembre 2021, de 7h30 à 16h30 |
| | | | | | côté pair, en face du n° 113 à la rue Mazenod | |
| | | | | | côté pair, sur 15 m au droit du n° 108 | |
| 10949 | Entreprise Eurl Aquifore | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL (création de piézomètre) | le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir | Rue Garibaldi | sur 30 m, côté Ouest à l'angle de la rue de la Part Dieu | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 |
| | | | | Square Sainte Marie Perrin | sur 30 m, au droit de la rue Etienne Dolet | |
| | | | | Rue Lannes | sur 30 m, face au n° 5 | |
| | | | | Rue Desaix | au droit du Parking (au niveau de l'entrée) | |
| | | | Rue Lannes | sur 30 m, face au n° 5 | | |
| | | | Rue Garibaldi | sur 30 m, côté Ouest à l'angle de la rue de la Part Dieu | | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|---------------------------|-------------------------------|---|--|---|---|--|
| 10949 | Entreprise Eurl Aquifore | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL (création de piézomètre) | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Square Sainte Marie Perrin | sur 30 m, au droit de la rue Etienne Dolet | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021 |
| | | | | Rue Desaix | au droit du Parking (au niveau de l'entrée) | |
| 10950 | Entreprise L V O | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage | la circulation des véhicules sera interdite | Rue Servient | entre le boulevard Marius Vivier Merle et la rue Garibaldi | A partir du mardi 16 novembre 2021, 1h, jusqu'au mercredi 17 novembre 2021, 5h |
| | | | | Tunnel Brotteaux Servient | | |
| 10951 | Entreprise Tln Nettoyage | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble avec une nacelle | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Avenue Georges Pompidou | le long de l'immeuble Le Président au droit du n° 42 | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Baraban | le long de l'immeuble Le Président | |
| | | | | Avenue Georges Pompidou | le long de l'immeuble Le Président au droit du n° 42 | |
| | | | | Rue Baraban | le long de l'immeuble Le Président | |
| 10952 | Entreprise Lyon le Grand Tour | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'exploitation d'un petit train touristique Lyon City Tram | la circulation d'un petit train touristique sera autorisé | Rue Général de Seve | | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au mardi 31 décembre 2024 |
| | | | | Rue de la République | (dans le couloir réservé aux transports en commun - circuit alternatif en cas de fermeture de la place de la Comédie) | |
| | | | | Rue de la Terrasse | | |
| | | | | Rue de l'Annonciade | | |
| | | | | Rue de l'Arbre Sec | (circuit alternatif en cas de fermeture de la place de la Comédie) | |
| | | | | Rue Denfert Rochereau | | |
| | | | | Rue des Tables Claudiennes | (rue et voie réservées aux transports en commun) | |
| | | | | Rue du Bât d'Argent | | |
| | | | | Rue du Bon Pasteur | | |
| | | | | Rue du Président Edouard Herriot | (circuit alternatif en cas de fermeture de la place de la Comédie) | |
| | | | | Rue Paul Chenavard | | |
| | | | | Rue Imbert Colomès | | |
| | | | | Rue Jean Baptiste Say | | |
| | | | | Rue Joseph Serlin | | |
| | | | | Rue Lucien Sportisse | | |
| | | | | Rue Neyret | | |
| Rue Terme | | | | | | |
| Rue de la Platière | | | | | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet | |
|-------------------------|--|---|--|------------------------------|------------------------|---|--|
| 10952 | Entreprise Lyon le Grand Tour | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'exploitation d'un petit train touristique Lyon City Tram | la circulation d'un petit train touristique sera autorisée | Rue du Jardin des Plantes | | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au mardi 31 décembre 2024 | |
| | | | | Place des Tapis | | | |
| | | | | Rue de la Martinière | | | |
| | | | | Boulevard de la Croix Rousse | | | |
| | | | | Boulevard des Canuts | | | |
| | | | | Rue Vaucanson | | | |
| | | | | Montée des Carmélites | | | |
| | | | | Place des Terreaux | | | |
| | | | | Place Rouville | | | |
| | | | | Quai de la Pêcherie | | | |
| | | | | Quai Saint Vincent | | | (dans le couloir réservé aux transports en commun) |
| | | | | Rue Burdeau | | | |
| | | | | Rue Camille Jordan | | | |
| | | | | Rue Constantine | | | (dans le couloir réservé aux transports en commun) |
| | | | Rue d'Algérie | | | | |
| | | | Rue de Cuire | | | | |
| | | | Cours Général Giraud | | | | |
| | | | Boulevard des Etats Unis | | | | |
| | | | Pont Morand | | | | |
| | | | Quai Docteur Gailleton | | | | |
| | | | Quai Général Sarrail | | | | |
| | | | Quai Jean Moulin | | | | |
| | | | Quai Jules Courmont | | | | |
| | | | Quai Victor Augagneur | | | | |
| | | | Rue de Sèze | | | | |
| | | | Rue du Président Edouard Herriot | | | | |
| Rue Grenette | dans le couloir réservé aux transports en commun | | | | | | |
| Rue Professeur Florence | | | | | | | |
| Rue Professeur Rochaix | | | | | | | |
| | | | la circulation d'un petit train touristique sera autorisée en haut le pied | | | | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---|---|--|---|---|---|
| 10952 | Entreprise Lyon le Grand Tour | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'exploitation d'un petit train touristique Lyon City Tram | la circulation d'un petit train touristique sera autorisée en haut le pied | Pont Lafayette | dans le couloir réservé aux transports en commun | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au mardi 31 décembre 2024 |
| | | | | Avenue Paul Santy | | |
| | | | | Quai Perrache | | |
| | | | | Boulevard Jean XXIII | | |
| | | | | Place Maréchal Lyautey | | |
| | | | | Place des Cordeliers | dans le couloir réservé aux transports en commun | |
| | | | | Cours Lafayette | | |
| | | | | Cours Gambetta | | |
| | | | | Cours Albert Thomas | | |
| | | | | Avenue Rockefeller | | |
| | | | | Avenue Maréchal de Saxe | dans le couloir réservé aux transports en commun | |
| | | | | Avenue Lacassagne | | |
| | | | | Avenue Félix Faure | | |
| | | | | Rue de la République | | |
| | | | | | | |
| | | l'arrêt d'un train touristique "Lyon City Tram" sera autorisé | Rue de la Martinière | au droit du n° 1 | | |
| | | | Boulevard de la Croix Rousse | au droit de la place de la Croix Rousse | | |
| 10953 | Entreprise Mltm | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'une grue autoportée | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | Rue Général de Miribel | entre l'avenue Berthelot et la rue du Repos | Le mardi 23 novembre 2021, de 7h à 17h |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Berthelot et la rue Faidherbe | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | au débouché sur l'avenue Berthelot | |
| | | | les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité Stop | | | |
| 10954 | Ville de Lyon et l'entreprise de l'Open Tours | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'exploitation d'une ligne d'autocars touristiques Lyon City Bus | l'arrêt d'un autocar touristique sera autorisé | Boulevard des Belges | au droit du n° 8, sur l'arrêt TCL | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au mardi 31 décembre 2024 |
| | | | | Rue Pauline Marie Jaricot | sur l'arrêt TCL Cimetière de Loyasse | |
| | | | | Rue Joseph Serlin | face au n° 6 | |
| | | | | Rue de l'Antiquaille | face au théâtre Gallo-Romain | |
| | | | | Rue de la Martinière | au droit du n° 1 | |
| | | | | Quai Maréchal Joffre | sur l'arrêt TCL "Pont Kitchener | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|-------------------------|---|--|---|--|---|---|
| 10954 | Ville de Lyon et l'entreprise de l'Open Tours | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'exploitation d'une ligne d'autocars touristiques Lyon City Bus | l'arrêt d'un autocar touristique sera autorisé | Quai des Célestins | sur l'arrêt TCL "passerelle Palais de Justice" | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au mardi 31 décembre 2024 |
| | | | | Place de Fourvière | à l'angle de la rue Roger Radisson | |
| | | | | Place Bellecour | au droit du n° 35 | |
| | | | | Avenue Leclerc | en face du n° 5 | |
| | | | | Avenue Adolphe Max | sur l'arrêt TCL "Vieux-Lyon" | |
| | | | | Quai Saint Vincent | sur l'arrêt TCL "Saint Vincent/Robatel" | |
| | | | Quai Perrache | sur l'arrêt TCL "Musée des Confluences " | | |
| | | | lorsque l'autocars aborde une rue dans laquelle se trouve des caténaires de trolley ou de tramway | Quai Jules Courmont | au droit des n° 1 et 38 | |
| | | | | Avenue Verguin | en face du n° 12 | |
| Rue de Bonnel | au droit du n° 68 | | | | | |
| Quai Jean Moulin | à proximité de l'entrée du parking LPA le conducteur devra régler la hauteur du plancher supportant les passagers de façon à rendre impossible tout contact entre les caténaires et un passager même muni d'un parapluie | | | | | |
| 10955 | Entreprise Colaut | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'enseigne à l'aide d'une nacelle élévatrice | la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage. La circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Colaut | Rue Michel Félizat | trottoir Est, sur 40 m au Nord de la rue des Girondins | Les lundi 22 novembre 2021 et mardi 23 novembre 2021, de 8h à 19h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue des Girondins | trottoir Sud, sur 40 m à l'Est de la rue Michel Félizat côté impair, sur 40 m à l'Est de la rue Michel Félizat | |
| | | | | Rue Michel Félizat | côté impair, sur 40 m au Nord de la rue des Girondins | |
| 10956 | Entreprise Hera | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Marietton | côté pair, sur 10 m au droit du n° 2 | Le vendredi 19 novembre 2021, de 8h à 17h |
| 10957 | Entreprise Vial | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Avenue des Frères Lumière | côté pair, sur 5 m au droit du n° 118 | Le mardi 23 novembre 2021 |
| 10958 | Entreprise Loxam Access | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur une antenne relais dans une résidence à l'aide d'une nacelle élévatrice | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Saint Gervais | des deux côtés de la chaussée, sur 15 m entre le n° 45 et le n° 47 | Les lundi 29 novembre 2021 et mardi 30 novembre 2021, de 7h30 à 18h |
| 10959 | Entreprise Serpollet | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'éclairage public | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 | Rue de Saint Cloud | entre l'avenue Debourg et la rue Jacques Monod | A partir du lundi 29 novembre 2021, 7h, jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, 17h30 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|--------------------------------------|---|---|----------------------------|---|--|
| 10959 | Entreprise Serpollet | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'éclairage public | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 | Rue Jacques Monod | entre la rue Saint Cloud et la rue Marcel Mérieux | A partir du lundi 29 novembre 2021, 7h, jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, 17h30 |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | Rue de Saint Cloud | entre l'avenue Debourg et la rue Jacques Monod des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Debourg et la rue Jacques Monod | |
| | | | le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier | Rue Jacques Monod | des deux côtés de la chaussée, entre la rue Saint Cloud et la rue Marcel Mérieux | |
| 10960 | Entreprise la Maison des Canuts | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue d'Ivry | sur 15 m, au droit du n° 12 sur 10 m, au droit du n° 17 | Le jeudi 25 novembre 2021, de 16h à 21h |
| 10961 | Entreprise Eiffage Energie Telecom | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique pour le compte d'Orange | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 | Rue de Bourgogne | au droit des n° 4 - 12 - 15 - 19 et 28 | A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 22h à 5h |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | Rue de Bourgogne | au droit des n° 4 - 12 - 15 - 19 et 28 | |
| | | | | Rue Marietton | entre les n° 18 et n° 20 | |
| 10962 | Entreprise Sogea Rhône Alpes | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 | Cours Lafayette | dans le transport collectif en site propre Nord, entre la rue Sainte Geneviève et la rue d'Inkermann | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 17h |
| | | | le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé | | dans le transport collectif en site propre Nord, au droit de l'immeuble situé au n° 267 | |
| 10963 | Entreprise Guintoli | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoirs | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue Molière | entre la rue Cuvier et la rue Bugeaud | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021 |
| | | | | Rue Tronchet | entre la rue Créqui et la rue Duguesclin | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Molière | des deux côtés de la chaussée, entre la rue Cuvier et la rue Bugeaud | |
| | | | | Rue Tronchet | des deux côtés de la chaussée, entre la rue Créqui et la rue Duguesclin | |
| 10964 | Entreprise Pons Travaux Acrobatiques | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Cours d'Herbouville | sur 11 m, au droit de l'immeuble situé au n° 25 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au dimanche 28 novembre 2021 |
| 10965 | Entreprise Mosnier | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Pailleron | sur 8 m, au droit de l'immeuble situé au n° 10-12 | A partir du jeudi 25 novembre 2021 jusqu'au vendredi 24 décembre 2021 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---------------------------------------|---|---|------------------------------|---|--|
| 10966 | Entreprise Maia Fondations | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'ouvrage pour le compte de la Métropole de Lyon | l'accès et le stationnement sera autorisés | Berge Renata Tebaldi | | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h à 19h |
| | | | | Berge Clara Campoamor | | |
| 10967 | Entreprise Elts | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la livraison d'une pelle mécanique | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Montée Georges Kubler | côté impair (Nord), entre la rue de Belfort et le n° 5 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 18h |
| 10968 | Entreprise Mdtp | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de canalisations et branchements d'eau | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie | Avenue Thiers | dans les deux sens de circulation, sur 50 mètres de part et d'autre de la rue de la Viabert | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au lundi 29 novembre 2021, de 9h à 16h |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | sur 50 mètres de part et d'autre de la rue de la Viabert | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Place Jules Ferry | des deux côtés de la chaussée, sur 30 mètres au Nord de la rue de la Viabert | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 |
| | | | les véhicules auront interdiction de tourner à gauche | Rue de la Viabert | voie Sud d'accès au sens Nord/Sud de l'avenue Thiers | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au lundi 29 novembre 2021, de 9h à 16h |
| | | | | Avenue Thiers | sens Sud/Nord, chaussée Est, voie Ouest d'accès à la rue de la Viabert | |
| 10969 | Métropole de Lyon, Direction de l'eau | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout | la circulation des véhicules, des 2 roues et des engins de déplacement personnel sera interdite | Rue Professeur Weill | partie comprise entre la rue de Sèze et le cours Vitton | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mardi 23 novembre 2021, de 8h à 11h |
| 10970 | Mairie de Lyon | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'accompagner la réouverture des commerces et de favoriser la distanciation sociale. | Paru dans ce BMO page 3032 | Dans certaines rues | | Les samedi 18 décembre 2021 et dimanche 19 décembre 2021, de 11h à 19h |
| 10971 | Mairie de Lyon | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération la voie est libre | Paru dans ce BMO page 3033 | Dans certaines rues | | Les samedi 18 décembre 2021 et dimanche 19 décembre 2021, de 11h à 19h |
| 10972 | Entreprise Fontanel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | la circulation des piétons sera interdite | Rue de la Quarantaine | sur le trottoir impair entre le n° 11 et l'accès au n° 26, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au jeudi 16 décembre 2021 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---|---|---|-------------------------------|---|--|
| 10972 | Entreprise Fontanel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée | Rue de la Quarantaine | côté impair entre le n° 11 et l'accès au n° 26, trottoir compris | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au jeudi 16 décembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | des deux côtés de la chaussée, entre le n° 11 et l'accès au n° 26, trottoir compris côté impair | |
| 10973 | Entreprise Fontanel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | la circulation des piétons sera interdite | Quai Fulchiron | sur le trottoir situé entre les n° 34 et 36, un cheminement piétons sera matérialisé sur la chaussée au droit de l'emprise | A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021 |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | | au droit des n° 34 et 36 | |
| | | | la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée | | entre les n° 34 et 36, trottoir compris | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | sur 100 m, au droit du n° 35 | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | au droit des n° 34 et 36 | |
| 10974 | Mairie de Lyon | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération la voie est libre | Paru dans ce BMO page 3035 | Dans certaines rues | | Les samedi 18 décembre 2021 et dimanche 19 décembre 2021, de 11h à 19h |
| 10975 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Lanterne | côté impair, entre la rue Constantine et la rue d'Algérie | A partir du jeudi 18 novembre 2021, 8h, jusqu'au lundi 10 janvier 2022, 18h |
| 10976 | Marie du 3ème arrondissement de Lyon et la Métropole de Lyon | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une distribution de composteurs individuels | des animations seront autorisées | Place du Château | au droit du n° 1 | Le vendredi 26 novembre 2021, de 15h à 19h |
| | | | des installations seront autorisées | | | |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10977 | Métropole de Lyon, Direction de la voirie et les Entreprises Adjudicataires des Marchés | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie | la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation à l'avancement du chantier | Montée Saint Sébastien | par tronçons successifs entre la rue Bodin et la place Croix-Paquet | A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, de 7h30 à 17h30 |
| | | | | Rue Burdeau | entre la rue Puteau et la montée Saint Sébastien, lors des phases de présence et d'activité du demandeur dans le carrefour avec la montée Saint Sébastien | |
| | | | | Rue René Leynaud | entre la rue Coysevox et la montée Saint Sébastien, lors des phases de présence et d'activité du demandeur dans le carrefour avec la montée Saint Sébastien | |
| | | | | Montée Saint Sébastien | entre la rue Magneval et la rue Imbert Colombes | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---|--|---|------------------------------------|--|---|
| 10977 | Métropole de Lyon, Direction de la voirie et les Entreprises Adjudicataires des Marchés | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Burdeau | sur 10 m des deux côtés de la chaussée à l'Ouest de la montée Saint Sébastien | A partir du vendredi 19 novembre 2021, 7h, jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, 17h |
| 10978 | Mairie du 4ème arrondissement de Lyon | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération Faites de la Propreté | des animations seront autorisées | Place Commandant Arnaud | contre-allée Nord, sur les emplacements en épi | Le samedi 27 novembre 2021, de 9h à 12h30 |
| | | | des installations seront autorisées | | | Le samedi 27 novembre 2021, de 8h à 13h30 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | Le samedi 27 novembre 2021, de 8h à 14h |
| 10979 | Entreprise Coiro | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue de la Part Dieu | sur 30 m, au droit du n° 85 | Le vendredi 26 novembre 2021, de 7h30 à 17h |
| 10980 | Entreprise Intemporelles Msd | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Quai des Célestins | sur 5 m à l'angle du 2 rue Gaspard André | A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au lundi 13 décembre 2021 |
| 10981 | Entreprise Perrier Constructeur | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur à l'aide d'une nacelle élévatrice de personnes | la circulation des cycles et des engins de déplacement personnels s'effectuera sur une chaussée réduite | Montée du Chemin Neuf | au droit de la propriété située au n° 6, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur | A partir du mardi 23 novembre 2021, 7h, jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, 19h |
| | | | la mise en place de la nacelle élévatrice de personnes du demandeur sera autorisée | | au droit de la propriété située au n° 6, en aucun cas la circulation des usagers de la voie cyclable ne sera interrompue | |
| 10982 | Monsieur Thomas Stéphane | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue de l'Eternité | côté impair, sur 20 m au droit du n° 9, sur la zone de stationnement à l'angle de l'avenue Berthelot | Le samedi 20 novembre 2021, de 7h à 19h |
| 10983 | Entreprise Maçonnerie de Cluzel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue de Brest | côté impair, sur 10 m au droit du n° 37 | A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au lundi 13 décembre 2021 |
| 10984 | Entreprise Blehaut Elisabeth | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Montée Justin Godart | côté pair, sur 20 m en face du n° 9 | A partir du samedi 20 novembre 2021 jusqu'au dimanche 21 novembre 2021, de 7h à 19h |
| 10985 | Entreprise Point | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Grande rue de Saint Rambert | côté pair, sur 5 m au droit du n° 36 | A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au dimanche 28 novembre 2021 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---------------------------------------|--|---|-----------------------------|---|--|
| 10986 | Association Jeunesse Lubavitch | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'allumage d'un chandelier | l'accès et le stationnement d'une nacelle ainsi que des installations seront autorisés | Place Général Leclerc | | Le dimanche 5 décembre 2021, de 16h à 23h |
| | | | | Place Ambroise Courtois | | A partir du samedi 4 décembre 2021, 17h, jusqu'au dimanche 5 décembre 2021, 0h |
| | | | | Esplanade de la Grande Côte | | Le jeudi 2 décembre 2021, de 16h à 23h |
| | | | un rassemblement et des animations seront autorisés | Place Ambroise Courtois | | Le samedi 4 décembre 2021, de 18h30 à 23h |
| | | | | Esplanade de la Grande Côte | | Le jeudi 2 décembre 2021, de 17h à 22h |
| | | | | Place Général Leclerc | | Le dimanche 5 décembre 2021, de 17h à 22h |
| 10987 | Mairie du 2ème arrondissement de Lyon | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une collecte de déchets | des installations seront autorisées | Place Carnot | | Le samedi 27 novembre 2021, de 8h à 13h |
| | | | une collecte de déchets sera autorisée sur les trottoirs dans le strict respect du code de la route | Rue Général Plessier | | Le samedi 27 novembre 2021, de 9h30 à 12h30 |
| | | | | Rue d'Enghien | | |
| | | | | Place d'Ainay | | |
| | | | | Rue Franklin | | |
| | | | | Rue Victor Hugo | | |
| Rue de Condé | | | | | | |
| 10988 | Association Fédération le 6 | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation commerciale le Marché Autrement | des animations seront autorisées | Place Maréchal Lyautey | | A partir du jeudi 2 décembre 2021 jusqu'au dimanche 5 décembre 2021, de 10h à 18h |
| | | | des installations seront autorisées | | | A partir du mercredi 1 décembre 2021, 8h, jusqu'au lundi 6 décembre 2021, 12h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | chaussée Est, sur la partie comprise entre le cours Franklin Roosevelt et la rue de Sèze |
| | | | | | chaussée Sud, côté Nord, sur la partie comprise entre le quai Général Sarrail et la rue de Sèze | |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|--|---|--|-----------------------------------|--|--|
| 10988 | Association Fédération le 6 | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation commerciale le Marché Autrement | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Place Maréchal Lyautey | chaussée Nord, sur la partie comprise entre la rue Tronchet et le quai de Serbie | A partir du jeudi 2 décembre 2021, 7h, jusqu'au dimanche 5 décembre 2021, 19h |
| 10989 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation et l'entreprise Cédric le Borgne | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières | des installations seront autorisées | Berge Marlène Dietrich | sur la promenade | A partir du jeudi 2 décembre 2021, 7h, jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 20h |
| | | | | Berge Dame Ellen Macarthur | | |
| | | | | Quai de Serbie | | |
| | | | l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance | Quai de Serbie | sur la promenade | A partir du jeudi 2 décembre 2021, 7h, jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 22h |
| 10990 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières 2021 | des installations seront autorisées | Place Saint Jean | | A partir du jeudi 2 décembre 2021, 8h, jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 20h |
| | | | l'accès et le stationnement des véhicules techniques du demandeur seront autorisés pendant les phases de montage/ démontage et de maintenance | | | A partir du jeudi 2 décembre 2021, 6h, jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 22h |
| 10991 | Société Wild Architecture | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Wild Party | des animations seront autorisées | Rue Burdeau | au droit du n° 2 | Le jeudi 2 décembre 2021, de 18h à 23h |
| | | | des installations seront autorisées | | | A partir du jeudi 2 décembre 2021, 10h, jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, 12h |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | sur 5 mètres au droit du n° 4 |
| 10992 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation et la Société Pitaya | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de décorations lumineuses à l'aide d'une nacelle | l'accès et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance | Rue de la République | entre la rue Grenette et la place le Viste | A partir du mercredi 1 décembre 2021 jusqu'au samedi 8 janvier 2022 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Président Carnot | sur 5 mètres au droit du n° 11 | A partir du jeudi 9 décembre 2021 jusqu'au dimanche 2 janvier 2022 |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|--|---|---|---------------------------------|--|--|
| 10992 | Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation et la Société Pitaya | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de décorations lumineuses à l'aide d'une nacelle | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Président Carnot | sur 35 mètres au droit de la partie comprise entre le n° 9 et le n° 11 | A partir du lundi 3 janvier 2022 jusqu'au samedi 8 janvier 2022 |
| | | | | | | A partir du mercredi 1 décembre 2021 jusqu'au mercredi 8 décembre 2021 |
| 10993 | Entreprise Mltm | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le montage d'une grue à tour à l'aide d'une grue automotrice | la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage | Boulevard Pinel | trottoir Ouest, entre le n° 248 et le n° 254 | Les jeudi 25 novembre 2021 et vendredi 26 novembre 2021, de 9h à 16h30 |
| | | | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 | | entre le n° 248 et le n° 254 | |
| | | | la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h | | côté pair, sur 50 m entre le n° 248 et le n° 254 | Les jeudi 25 novembre 2021 et vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 16h30 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10994 | Entreprise Chazelle | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'approvisionnement d'un chantier | la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 pour une période n'excédant pas 2 h | Rue Casimir Perier | sur 40 m, au droit du n° 15 | Les mardi 16 novembre 2021 et jeudi 18 novembre 2021, de 9h à 13h |
| 10995 | Entreprise Lyon Levage | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage | la circulation des piétons sera interdite | Rue Gandolière | trottoir Ouest, sur 40 m entre l'avenue Georges Pompidou et la rue des Petites Sœurs | Le jeudi 18 novembre 2021, de 7h à 17h |
| | | | la circulation des riverains s'effectuera à double sens | | entre l'avenue Georges Pompidou et la rue des Petites Sœurs | |
| | | | la circulation des véhicules sera interdite | | | Le jeudi 18 novembre 2021 |
| | | | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | | | |
| 10996 | Entreprise Technivap | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de nettoyage de ventilation de cuisine | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite | Rue du Palais de Justice | au droit du n° 4, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur | Le lundi 22 novembre 2021, de 8h à 12h |
| | | | l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés | | pour accéder au n° 4 | |
| 10997 | Entreprise Mc Multiservices | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Avenue Jean Mermoz | côté pair, sur 5 m au droit du n° 60 | Les mardi 7 décembre 2021 et mercredi 8 décembre 2021 |
| 10998 | Entreprise Technivap | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout | le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé | Rue Mercière | sur 15 m, au droit du n° 31 (devant le King Marcel Mercière) | Le lundi 22 novembre 2021, de 8h à 13h |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|---------------------------------------|---|--|---|--|---|
| 10999 | Entreprise Idéal Finitions | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage | la circulation des piétons sera interdite la circulation des véhicules sera interdite | Rue Chaponnay | côté Nord, entre la rue de Créqui et la rue Voltaire entre la rue de Créqui et la rue Voltaire | Le lundi 22 novembre 2021, de 9h à 16h |
| 11000 | Entreprise Everest | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en sécurité d'une façade | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue des Rancy | sur 20 m, au droit du n° 54 | Le lundi 22 novembre 2021 |
| 11001 | Métropole de Lyon, Direction de l'eau | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout | la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue des Anges | au droit des n° 30 et 32, lors des phases de présence et d'activité du demandeur, sauf le mercredi 24/11/2021 des deux côtés de la chaussée, au droit des n° 30 et 32, sauf le mercredi 24/11/2021 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 7h à 11h |
| 11002 | Métropole de Lyon, Direction de l'eau | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout | la circulation des véhicules, des 2 roues et des engins de déplacement personnel sera interdite | Rue Robert | partie comprise entre la rue Barrier et la rue Garibaldi | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 13h à 17h |
| 11003 | Entreprise Hera Assainissement | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue du Plat | sur 10 m, au droit du n° 8 | Le mardi 23 novembre 2021, de 8h à 17h |
| 11004 | Entreprise Large | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Saint Pierre de Vaise | côté pair, sur 10 m au droit du n° 90 | Le vendredi 19 novembre 2021 |
| 11005 | Entreprise Mtp Energie | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'Enedis | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Pierre Audry | côté impair, sur 20 m au droit du n° 47 | A partir du vendredi 10 décembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021, de 8h à 17h |
| 11006 | Entreprise Guillet & Clavel | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement | la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue du Président Edouard Herriot | sens "Nord/Sud" entre la rue Joseph Serlin et la rue Pizay, sur la voie réservée aux bus, lors des phases de présence et d'activité du demandeur, le demandeur devra se coordonner avec les agents de Kéolis sur le trottoir situés au droit du n° 3 sur les emplacements réservés aux taxis situés au droit du n° 3 | A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 |
| 11007 | Entreprise Valone Construction | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue des Charmettes | sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 135 | Le vendredi 19 novembre 2021, de 7h à 19h |

| Numéro de l'arrêté | Demandeur | Considérant | Réglementation | Adresse | Adresse complémentaire | date d'effet |
|--------------------|--------------------------------|---|---|---------------------------|---|--|
| 11008 | Entreprise Hera Assainissement | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue du Pavillon | sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 1-3 | Le lundi 22 novembre 2021, de 8h à 17h |
| 11009 | Entreprise Roche et Cie | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Quai de Serbie | sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n° 13 | A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au jeudi 24 mars 2022 |
| 11010 | Entreprise Barski | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Place Meissonnier | au droit de la façade du n° 2, hors place PMR | A partir du lundi 15 novembre 2021 jusqu'au mercredi 8 décembre 2021 |
| 11011 | Entreprise Mahalo | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue du Bourbonnais | côté pair, sur 20m au droit du n° 16 sur la zone de livraison | A partir du jeudi 2 décembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 9h à 19h |
| 11012 | Entreprise Romain Saris-Vignes | Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions | le stationnement des véhicules sera interdit gênant | Rue Docteur Salvat | côté pair, sur 20m au droit du n° 12 | A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au mardi 30 novembre 2021, de 7h à 19h |

Registre de l'année 2021

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au Service occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture

Délégation générale aux ressources humaines - Arrêtés individuels (Gestion administrative des personnels)

| Nom | Prénoms | Grade | Statut | Date d'effet | Direction | Nature de l'acte |
|--------------|----------|---|-------------|--------------|-------------------------------|---|
| Harzi | Djamel | Adjoint technique | Stagiaire | 01/09/2021 | Direction police municipale | Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs |
| Mansour | Anissa | Adjoint technique | Stagiaire | 13/09/2021 | Mairie du 6ème arrondissement | Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs |
| Sarrazin | Gregory | Musicien de 2ème catégorie | Contractuel | 01/11/2021 | Orchestre national de Lyon | Avenant au contrat à durée déterminée à effet du 01/11/2021 |
| Lee Chaplain | Seungeun | Musicien de 3ème catégorie | Contractuel | 22/11/2021 | Orchestre national de Lyon | Avenant au contrat à durée indéterminée à effet du 01/01/2012 |
| Gilbert | Jennifer | Musicien violoniste solo | Contractuel | 01/09/2021 | Orchestre national de Lyon | Avenant au contrat à durée indéterminée à effet du 01/09/2008 |
| Lalande | Yael | Musicien 3ème catégorie | Contractuel | 14/12/2021 | Orchestre national de Lyon | Avenant au contrat à durée indéterminée à effet du 12/11/2005 |
| Guillaume | Karine | Animateur principal | Contractuel | 25/08/2021 | Education | Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique) |
| Chemin | Jacques | Ingénieur territorial | Titulaire | 01/11/2021 | Musée des beaux arts | Détachement /stage |
| Garnier | Carole | Attaché territorial | Titulaire | 01/10/2021 | Cabinet du maire | Détachement /stage |
| John-William | Myriam | Animateur | Stagiaire | 18/09/2020 | Education | Détachement /stage |
| Rulliere | Martine | Adjoint technique principal 1ère classe | Titulaire | 01/11/2021 | Enfance | Détachement /stage |

| Nom | Prénoms | Grade | Statut | Date d'effet | Direction | Nature de l'acte |
|--------------|-----------|--|-------------|--------------|--|--|
| Wolff Dalem | Camille | Conservateur | Titulaire | 02/11/2021 | Bibliothèque municipale | Détachement /stage |
| Fere | Cécile | Attaché territorial | Stagiaire | 01/11/2021 | Cabinet du maire | Nomination stagiaire catégorie A |
| Mohamed | Halladjy | Adjoint technique territorial | Stagiaire | 15/10/2021 | Sports | Nomination stagiaire catégorie C |
| Nacr Ed Dine | Fatma | Adjoint administratif | Stagiaire | 01/11/2021 | Mairie du 3ème arrondissement | Nomination stagiaire catégorie C |
| Ouhaibia | Sonia | Adjoint administratif territorial | Stagiaire | 01/11/2021 | Sports | Nomination stagiaire catégorie C |
| Sylla | Mariama | Adjoint technique territorial | Stagiaire | 01/09/2021 | Education | Nomination stagiaire catégorie C |
| Teriche | Rachida | Adjoint technique territorial | Stagiaire | 01/09/2021 | Education | Nomination stagiaire catégorie C |
| Barral | Nathalie | Adjoint administratif | Contractuel | 01/10/2021 | Délégation générale au service public et à la sécurité | Remplacement agent |
| Benkaba | Abdenmour | Adjoint technique territorial | Contractuel | 01/10/2021 | Sports | Remplacement agent |
| Bentria | Lazhar | Adjoint technique territorial | Contractuel | 10/10/2021 | Sports | Remplacement agent |
| Bentria | Lazhar | Adjoint technique territorial | Contractuel | 30/10/2021 | Sports | Remplacement agent |
| Bettaz | Dayna | Adjoint administratif | Contractuel | 18/10/2021 | Mairie du 9ème arrondissement | Remplacement agent |
| Bourafa | Feryal | Adjoint administratif | Contractuel | 01/10/2021 | Mairie du 9ème arrondissement | Remplacement agent |
| Carmier | Anais | Adjoint technique territorial | Contractuel | 30/08/2021 | Enfance | Remplacement agent |
| Certon | Marina | Adjoint technique territorial | Contractuel | 16/10/2021 | Sports | Remplacement agent |
| Da Costa | Isabel | Adjoint technique territorial | Contractuel | 02/11/2021 | Enfance | Remplacement agent |
| Desmargez | Hubert | Adjoint technique territorial | Contractuel | 31/10/2021 | Sports | Remplacement agent |
| Ek | Yannio | Adjoint administratif | Contractuel | 01/10/2021 | Mairie du 2ème arrondissement | Remplacement agent |
| Khaldi | Zakaria | Adjoint technique territorial | Contractuel | 09/10/2021 | Sports | Remplacement agent |
| Ollagnier | Victor | Adjoint technique territorial | Contractuel | 01/11/2021 | Sports | Remplacement agent |
| Pecantet | Morgane | Adjoint technique territorial | Contractuel | 01/11/2021 | Enfance | Remplacement agent |
| Traikia | Karima | Adjoint administratif | Contractuel | 28/10/2021 | Direction des espaces verts | Remplacement agent |
| Garcia | Eva | Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles | Contractuel | 09/09/2021 | Education | Remplacement agent |
| Paulet | Rejane | Psychologue | Contractuel | 17/11/2021 | Enfance | Remplacement agent |
| Paucet | Axelle | Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles | Contractuel | 01/09/2021 | Education | Remplacement agent en disponibilité |
| Bourgeois | Gaëlle | Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptiste et manipulateurs d'électroradiologie médicale de classe normale | Contractuel | 14/10/2021 | Enfance | Remplacement attente recrutement fonctionnaire |
| Novat | Nais | Assistant de conservation | Contractuel | 08/11/2021 | Direction des affaires culturelles | Remplacement attente recrutement fonctionnaire |
| Carelle | Manon | Educateur sportif | Contractuel | 01/09/2021 | Sports | Remplacement complément temps partiel |
| Fonlupt | Lisa | Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles | Contractuel | 01/09/2021 | Education | Remplacement complément temps partiel |

| Nom | Prénoms | Grade | Statut | Date d'effet | Direction | Nature de l'acte |
|--------|---------|--|-------------|--------------|-----------|---------------------------------------|
| Ori | Agathe | Adjoint technique territorial | Contractuel | 01/11/2021 | Enfance | Remplacement complément temps partiel |
| Sandid | Jihane | Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles | Contractuel | 01/10/2021 | Education | Remplacement complément temps partiel |

Centre communal d'action sociale - Arrêtés individuels (Gestion administrative des personnels)

| Nom | Prénoms | Grade | Statut | Date d'effet | Direction | Nature de l'acte |
|----------|---------|-------------------------------|-------------|--------------|-----------|--------------------|
| Djeddour | Naima | Adjoint technique territorial | Contractuel | 01/11/2021 | CCAS | Remplacement agent |

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la commande publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Comité syndical du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon – Avis

Le Comité Syndical du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon se réunira le jeudi 9 décembre 2021 à 14h30 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, 4 montée Cardinal Decourtray 69005 Lyon

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 6 septembre au 10 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 389 21 01975 déposée le 06/09/2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 17 Rue Montriblond Lyon 9ème Superficie du terrain : 500 m² - Demandeur : Cellnex 58 Avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : M. Jamet Olivier

DP 069 387 21 01976 déposée le 06/09/2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 100 Rue Jaboulay Lyon 7ème Superficie du terrain : 186 m² - Demandeur : Orange UPR Zone Lyon 131 Avenue Felix Faure UPR SE DEP 69425 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Mme Ouadi Nejma

DP 069 386 21 01977 déposée le 06/09/2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 46 Boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 358 m² - Demandeur : Citya Vendome 107 Rue Servient 69006 Lyon - Mandataire : Mme Gay-Peiller Edith

DP 069 383 21 01978 déposée le 06/09/2021 - Projet : Modification de toiture et installation de 2 climatiseurs - Terrain : 125 Rue Pierre Corneille Lyon 3ème Superficie du terrain : 193 m² - Demandeur : M. Airiau Christophe 14 Rue Anne de Bretagne 44650 Corcoue sur Logne

DP 069 385 21 01979 déposée le 06/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 bis Montée du Chemin Neuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 900 m² - Demandeur : Mme Attali Pauline 1435 Route du Général de Gaulle 38560 Jarrie

DP 069 387 21 01980 déposée le 06/09/2021 - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobile - Terrain : 39 - 43 Avenue Leclerc Lyon 7ème Superficie du terrain : 7084 m² - Demandeur : SFR 452 Cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest - Mandataire : M. Deroche Antoine

DP 069 387 21 01981 déposée le 06/09/2021 - Projet : Modification de façade et de toiture, changement de menuiseries - Terrain : 92 Rue de Marseille Lyon 7ème Superficie du terrain : 5827 m² - Demandeur : Rectorat de l'Académie de Lyon 92 Rue de Marseille 69354 Lyon Cedex 07 - Mandataire : M. Dugrip Olivier

DP 069 381 21 01982 déposée le 06/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 27 Rue Romarin Lyon 1er Superficie du terrain : 124 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 Rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

DP 069 384 21 01983 déposée le 06/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 9 Rue Gigodot Lyon 4ème Superficie du terrain : 213 m² - Demandeur : M. Fery Dimitri 9 Rue Gigodot 69004 Lyon

DP 069 381 21 01984 déposée le 07/09/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 16 Rue du Sergent Blandan Lyon 1er Superficie du terrain : 176 m² - Demandeur : Société Maillet 29 Rue Saint-Jean de Dieu 69007 Lyon - Mandataire : M. Dijol Olivier

DP 069 381 21 01985 déposée le 07/09/2021 - Projet : Réfection d'une souche de cheminée - Terrain : 12 Quai André Lassagne Lyon 1er Superficie du terrain : 682 m² - Demandeur : Société Maillet 29 Rue Saint-Jean de Dieu 69007 Lyon - Mandataire : M. Dijol Olivier

DP 069 388 21 01986 déposée le 07/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 51 Rue Seignemartin Lyon 8ème Superficie du terrain : 375 m² - Demandeur : SAS Henri Germain 15 Rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sebastien

DP 069 387 21 01987 déposée le 07/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 46 Rue des Girondins Lyon 7ème Superficie du terrain : 459 m² - Demandeur : SAS Henri Germain 15 Rue Marius 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sebastien

DP 069 388 21 01988 déposée le 07/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 12 Impasse Berchet Lyon 8ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : SASU Vinciguerra - AV Toiture 55 Route Nationale 69330 Pusignan - Mandataire : M. Vinciguerra Guillaume

DP 069 383 21 01990 déposée le 08/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 impasse Lindberg Lyon 3ème Superficie du terrain :

313 m² - Demandeur : M. Bourgeois Roger 1 impasse Lindberg 69003 Lyon

DP 069 387 21 01991 déposée le 08/09/2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 28 avenue Félix Faure Lyon 7ème Superficie du terrain : 252 m² - Demandeur : Quadral Immobilier 17 quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Mandataire : Mme Vuillet Ciles Séverine

DP 069 387 21 01992 déposée le 08/09/2021 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 4 rue Victor Lagrange Lyon 7ème Superficie du terrain : 793 m² - Demandeur : Guide 4 rue Victor Lagrange 69007 Lyon - Mandataire : M. Segond Guillaume

DP 069 389 21 01993 déposée le 09/09/2021 - Projet : Construction d'un abri de jardin - Terrain : 6 square Edouard Mouriquand Lyon 9ème Superficie du terrain : 558 m² - Demandeur : M. Giraud Franck 6 square Edouard Mouriquand 69009 Lyon

DP 069 387 21 01994 déposée le 09/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 308 m² - Demandeur : Inaya One Five Pizza 5 quai du Commerce 69009 Lyon - Mandataire : M. Tirchi Cherif

DP 069 386 21 01995 déposée le 09/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 81 rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 482 m² - Demandeur : SAS Henri Germain 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien

DP 069 385 21 01996 déposée le 09/09/2021 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 35 rue du Docteur Albéric Pont Lyon 5ème Superficie du terrain : 1041 m² - Demandeur : M. Tedde Julien 35 rue du Docteur Albéric Pont 69005 Lyon

DP 069 382 21 01997 déposée le 09/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 32 rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 506 m² - Demandeur : Courir Lyon République 91 avenue Ledru Rollin 75011 Paris - Mandataire : M. Pineau Ludovic

DP 069 384 21 01998 déposée le 09/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 30 cours d'Herbouville Lyon 4ème Superficie du terrain : 137 m² - Demandeur : M. Chouquet Stéphane 29 cours Aristide Briand 69300 Caluire-et-Cuire

DP 069 385 21 01999 déposée le 09/09/2021 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 5 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème Superficie du terrain : 372 m² - Demandeur : Mme Lamouille Anne Cécile 34 rue Benoist Mary 69005 Lyon

DP 069 388 21 02000 déposée le 10/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet médical - Terrain : 17 rue Edouard Nieuport Lyon 8ème Superficie du terrain : 2319 m² - Demandeur : SCI Orochi 17 rue Edouard Nieuport 69008 Lyon - Mandataire : M. Mithieux François

DP 069 388 21 02001 déposée le 10/09/2021 - Projet : Modification et ravalement de façades - Terrain : 16 rue des Maçons Lyon 8ème Superficie du terrain : 288 m² - Demandeur : SAS Juliand 1 chemin des Verchères 01700 Neyron - Mandataire : M. Sougey Julien

DP 069 389 21 02002 déposée le 10/09/2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle et construction d'une terrasse - Surface créée : 17 m² - Terrain : 43 quai Pierre Scize Lyon 9ème Superficie du terrain : 468 m² - Demandeur : M. Pochat-Pochatoux Rémi 43 quai Pierre Scize 69009 Lyon

DP 069 383 21 02003 déposée le 10/09/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 70 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 508 m² - Demandeur : Certa Toitures 409 petit chemin de Bordelan 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : Mme Gonin Laurianne

DP 069 387 21 02004 déposée le 10/09/2021 - Projet : Modification d'un relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 315 rue Garibaldi- le Velasquez Lyon 7ème Superficie du terrain : 2714 m² - Demandeur : Orange UPR SE Zone Lyon 131 avenue Félix Faure 69425 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Mme Ouadi Nejma

DP 069 387 21 02005 déposée le 10/09/2021 - Projet : Création d'un relais de téléphonie mobile - Terrain : 33 avenue Leclerc Lyon 7ème Superficie du terrain : 8519 m² - Demandeur : Cellnex France 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Peyre Agnès

DP 069 382 21 02006 déposée le 10/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 4 Rue Grenette Lyon 2ème Superficie du terrain : 165 m² - Demandeur : Pokawa Lyon Merciere 8 Villa Poirier 75015 Paris 15 - Mandataire : M. Buhler Maxime

DP 069 385 21 02007 déposée le 10/09/2021 - Projet : Abattage d'un arbre (robinier) et élagage d'un arbre (robinier) - Terrain : 2 rue des Sœurs Bouvier Lyon 5ème Superficie du terrain : 51385 m² - Demandeur : Crous de Lyon 59 rue de la Madeleine 69007 Lyon - Mandataire : M. Chazal Christian

DP 069 388 21 02008 déposée le 10/09/2021 - Projet : Réfection de toitures - Terrain : 20 -22 rue Santos Dumont - 18 rue Henri Pensier Lyon 8ème Superficie du terrain : 2281 m² - Demandeur : Régie Lescuyer 81 rue Montgolfier 69006 Lyon - Mandataire : M. Perrin Jérôme

DP 069 387 21 02009 déposée le 10/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 42 rue Pasteur Lyon 7ème Superficie du terrain : 153 m² - Demandeur : Mme Talichet Janine 23 rue de Champoulin 69290 Saint-Genis les Ollières

DP 069 388 21 02010 déposée le 10/09/2021 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 322 avenue Berthelot Lyon 8ème Superficie du terrain : 585 m² - Demandeur : M. Cuhe Arnaud 33 rue de la Fontaine 71000 Macon

DP 069 386 21 02011 déposée le 10/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 54 cours Franklin Roosevelt- 5 place Kleber Lyon 6ème Superficie du terrain : 856 m² - Demandeur : MAAF Assurances Chaban de Chauray 79036 Niort Cedex - Mandataire : M. Mazet Patrick

DP 069 382 21 02012 déposée le 10/09/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 66 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 277 m² - Demandeur : SAS Henri Germain 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien

DP 069 383 21 02013 déposée le 10/09/2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 51 -53 rue Maurice Flandin Lyon 3ème Superficie du terrain : 404 m² - Demandeur : Coq Sandwich 51 -53 rue Maurice Flandin 69003 Lyon - Mandataire : M. De Gaudemaris Olivier

DP 069 386 21 02014 déposée le 10/09/2021 - Projet : Remise en peinture - Terrain : 3 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 666 m² - Demandeur : Bo et Me Lucalex 3 cours Vitton 69006 Lyon - Mandataire : Mme Valente Roseline

DP 069 385 21 02015 déposée le 10/09/2021 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 23 Rue des Batières Lyon 5ème Superficie du terrain : 1404 m² - Demandeur : Pierre et Patrimoine 2 Avenue Jean Bergeron 69290 Craponne - Mandataire : M. Montillet Bernard

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 6 septembre au 10 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 387 18 00136 M01 déposé le 06/09/2021 Modificatif - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment de logements - Terrain : 90 - 92 rue Béchevelin Lyon 7ème Superficie du terrain : 378 m² - Demandeur : Régie Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69006 Lyon - Auteur : M. Ruelle Louis 501 avenue du 8 Mai 1945 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 388 18 00138 M02 déposé le 10/09/2021 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 22 logements avec création de 28 aires de stationnement - Surface créée : 1376 m² - Terrain : 3 - 5 rue Stéphane Coignet Lyon 8ème Superficie du terrain : 1242 m² - Demandeur : HPL Coignet 63 C/O Alila quai Charles de Gaulle 69006 Lyon - Mandataire : M. Legros Hervé - Auteur : Exndo Architectures 3 rue Sainte Marie des Terreaux 69001 Lyon

PC 069 389 19 00180 M01 déposé le 09/09/2021 Modificatif - Projet : Restructuration d'un bâtiment, modification de toiture et de façade et ravalement de façade - Terrain : 14 impasse Pierre Baizet Lyon 9ème Superficie du terrain : 37379 m² - Demandeur : Bayer 14 impasse Pierre Baizet 69009 Lyon - Mandataire : Mme Lachaise Hélène - Auteur : Design Process 15 rue Pierre Brossolette 69210 l'Arbresle

PC 069 388 19 00199 M01 déposé le 08/09/2021 Modificatif - Projet : Démolition de bâtiments, construction d'un ensemble immobilier de 71 logements, d'un local commercial et création de 68 aires de stationnement - Surface créée : 4910 m² - Terrain : 87 avenue Jean Mermoz Lyon 8ème Superficie du terrain : 1655 m² - Demandeur : Rhône SCI 22 -24 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : M. Barry Romain - Auteur : Agrega Architectes 13 rue Général de Miribel 69007 Lyon

PC 069 387 19 00328 M01 déposé le 09/09/2021 Modificatif - Projet : Changement de destination de bureaux en établissement d'enseignement avec modifications de façades - Surface créée : 520 m² - Terrain : 90-92 rue Chevreul Lyon 7ème Superficie du terrain : 917 m² - Demandeur : Les Ecoles de Condé 23 rue Camille Roy 69007 Lyon - Mandataire : M. Guenegan Kevin - Auteur : M. Rose Valentin 86 rue Paul Bert 69003 Lyon

PC 069 388 19 00427 T01 déposé le 08/09/2021 Transfert - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 22 logements et création de 28 aires de stationnement - Surface créée : 1506 m² - Terrain : 208 - 210 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 1026 m² - Demandeur : SCCV Vienne 1 130 rue Pierre Corneille 69003 Lyon - Mandataire : M. Fornas Thibault - Auteur : Soho - Atlas 30 Quai Perrache 69002 Lyon Cedex 02

PC 069 387 21 00307 déposé le 06/09/2021 - Projet : Modification d'une station-service - création d'un espace de lavage - Surface créée : 44 m² - Terrain : 112 - 116 Rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 1452 m² - Demandeur : Totalenergies Marketing France 562 Avenue du Parc de l'Île 92029 Nanterre Cedex - Mandataire : M. Perichon Eric - Auteur : Mme Delaval Julie 2 lieu-dit En-Terraine 09100 Arvigna

PC 069 389 21 00308 déposé le 07/09/2021 - Projet : Extension et surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 59 m² - Terrain : 16 Rue de la Fraternelle Lyon 9ème Superficie du terrain : 318 m² - Demandeur : M. Sable Adrien 43 Quai Pierre Scize 69009 Lyon

PC 069 385 21 00309 déposé le 09/09/2021 - Projet : Réhabilitation de 225 logements - Surface créée : 95 m² - Terrain : 4 à 20 rue Maurice Bellemain Lyon 5ème Superficie du terrain : 19773 m² - Demandeur : Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : Mme Aucourt Pigneau Elodie - Auteur : Atelier Paris et Associés 12 rue Albert Thomas 38200 Vienne

PC 069 386 21 00310 déposé le 10/09/2021 - Projet : Transformation d'un local commercial en cabinet dentaire avec modification de façades et de toiture - Surface créée : 18 m² - Terrain : 9 rue Pierre Corneille Lyon 6ème Superficie du terrain : 541 m² - Demandeur : M. Roussel Philippe 38 rue Juliette Récamier 69006 Lyon - Auteur : Mme Adami Lucile 422 chemin Saint Roch 83110 Sanary sur Mer

Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 6 septembre au 10 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PD 069 387 21 00024 déposé le 06/09/2021 - Projet : Démolition d'un équipement sportif - vestiaires - Terrain : 52 Rue Lieutenant-Colonel Girard Lyon 7ème Superficie du terrain : 3888 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction Gestion Technique des Bâtiments 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

PD 069 388 21 00025 déposé le 10/09/2021 - Projet : Démolition d'un garage et d'un mur - Terrain : 16 rue des Maçons Lyon 8ème Superficie du terrain : 288 m² - Demandeur : SAS Juliand 1 chemin des Verchères 01700 Neyron - Mandataire : M. Sougey Julien

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 6 septembre au 10 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 381 21 00243 déposé le 07/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 31,10 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 36 rue Burdeau Lyon 1er Superficie du terrain : 370 m² - Demandeur : M. Bouts Emmanuel 2 Rue de l'Annonciade 69001 Lyon Régie : Régie Billon Bouvet Bonamour 119 avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 387 21 00245 déposé le 09/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 35 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Abbé Boisard Lyon 7ème Superficie du terrain : 200 m² - Demandeur : M. Pigeon Yoan 4 rue Pasteur 94700 Maisons Alfort Régie : Citya Immobilier 56 cours Gambetta 69007 Lyon

US 069 384 21 00246 déposé le 09/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 53 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 8 cours d'Herbouville Lyon 4ème Superficie du terrain : 1113 m² - Demandeur : M. Petit Pierre-Henri 32 rue Baraban 69003 Lyon Régie : Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06

US 069 383 21 00247 déposé le 09/09/2021 - Projet : changement d'usage d'une chambre mansardée de 10,24 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 156 rue Vendôme Lyon 3ème Superficie du terrain : 1614 m² - Demandeur : M. Fogeron Adrien 42 rue du Lac 69003 Lyon Régie : Régie Molière 55 rue Molière 69006 Lyon

US 069 381 21 00248 déposé le 10/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,7 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 29 B rue Neyret Lyon 1er Superficie du terrain : 451 m² - Demandeur : Mme Chavoutier Laura 29 B rue Neyret 69001 Lyon Régie : Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69006 Lyon

Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 6 septembre au 10 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 389 20 02390T01 Décision du 07/09/2021 Transfert à Konex 10 Quai des Célestins 69002 Lyon - Projet : Réhabilitation d'un immeuble - Terrain : 52 quai Pierre Scize Lyon 9ème

DP 069 382 21 00865 Décision du 07/09/2021 à M. Curis Aymeric 69 Rue Boiron 69400 Villefranche-sur-Saône - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 27 Rue Sainte-Hélène Lyon 2ème

DP 069 381 21 01147 Décision du 07/09/2021 à M. Lorini Gulian 18 Rue René Leynaud 69001 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 18 Rue René Leynaud Lyon 1er

DP 069 381 21 01176 Décision du 07/09/2021 à Régie Lescuyer & Associés 81 Rue Montgolfier 69006 Lyon - Projet : Ravalement et modification de façade - Terrain : 8 Rue des Fantasques Lyon 1er

DP 069 381 21 01264 Décision du 07/09/2021 à M. Orif Marc 15 Rue du Champ de Mars 43400 Le Chambon sur Lignon - Projet : Modification de façade - Terrain : 23 Montée de la Butte Lyon 1er

DP 069 381 21 01340 Décision du 07/09/2021 à Plenitude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 10 Rue Saint Polycarpe Lyon 1er

DP 069 383 21 01393 Décision du 07/09/2021 à M. Mura Jean 6 Rue Constant 69003 Lyon - Projet : Changement des menuiseries, des fenêtres de toit et ravalement d'un bâtiment - Terrain : 6 Rue Constant Lyon 3ème

DP 069 382 21 01471 Décision du 07/09/2021 à Ikks Retail 8 -10 Rue Barbette 75003 PARIS - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 31 Rue de Brest Lyon 2ème

DP 069 384 21 01477 Décision du 07/09/2021 à Mme Desmartin Viviane 27 Rue d'Austerlitz 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 27 Rue d'Austerlitz Lyon 4ème

DP 069 382 21 01499 Décision du 07/09/2021 à Picq 8 Rue Mimi Pinson 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 22 Rue Ferrandière Lyon 2ème

DP 069 384 21 01505 Décision du 07/09/2021 à M. Cottancin Emmanuel 23 Rue de Nuits 69004 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 23 Rue de Nuits Lyon 4ème

DP 069 382 21 01526 Décision du 07/09/2021 à Société Maillet 29 Rue Saint Jean de Dieu 69007 Lyon - Projet : Réfection de souches de cheminée - Terrain : 18 Rue Jarente Lyon 2ème

DP 069 384 21 01539 Décision du 07/09/2021 à Mme Vergne Danièle 32 bis Rue Saint Nestor 69008 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 382 21 01558 Décision du 07/09/2021 à Calzedonia France SAS 51 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 2 Rue Childebert Lyon 2ème

DP 069 387 21 01596 Décision du 07/09/2021 à Immo de France Rhône-Alpes 50 Cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 147 Avenue Berthelot Lyon 7ème

DP 069 383 21 01608 Décision du 09/09/2021 à Faubourg Gestion 2 bis Rue Pauline Kegomard 69007 Lyon - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 24 Avenue du Château Lyon 3ème

DP 069 381 21 01613 Décision du 07/09/2021 à M. Rousset Laurent 53 Grande Rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façade, réfection de toiture et changement de menuiseries - Terrain : 2 Rue de la Tourette Lyon 1er

DP 069 385 21 01628 Décision du 07/09/2021 à Mon Petit Bouchon SAS 22 Quai Romain Rolland 69005 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 22 Quai Romain Rolland Lyon 5ème

DP 069 382 21 01638 Décision du 07/09/2021 à JG Food 48 Rue de Brest 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 61 Rue Mercière Lyon 2ème

DP 069 383 21 01640 Décision du 07/09/2021 à Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 26 Rue du Commandant Fuzier Lyon 3ème

DP 069 383 21 01656 Décision du 07/09/2021 à Cabinet D.P.S. 574 Chemin de Wette FAYS 69300 Caluire-et Cuire - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 13 Quai Victor Augagneur Lyon 3ème

DP 069 384 21 01672 Décision du 07/09/2021 à M. Nouzet Clément 18 Cité Jean-Baptiste Clément 69700 Givors - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 29 Rue Belfort Lyon 4ème

DP 069 381 21 01691 Décision du 07/09/2021 à Cabinet Bruno E.U.R.L 65 Rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Projet : Ravèlement de façades - Terrain : 41 Quai Saint Vincent Lyon 1er

DP 069 381 21 01705 Décision du 07/09/2021 à Restaurant Giuseppe 3 Place d'Albon 69001 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 3 Place d'Albon Lyon 1er

Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 6 septembre au 10 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 387 15 00222 M02 - Arrêté du 07/09/2021 Modificatif à SCI Technopark 2 33 avenue Foch 69006 Lyon - Projet : Construction de deux bâtiments de bureaux et industriel avec 162 aires de stationnement - Surface créée : 5940 m² - Terrain : B2.4 rue Gilles de Gennes ZAC Porte Ampère Lyon 7ème

PC 069 385 16 00127 M03 - Arrêté du 07/09/2021 Modificatif à SCI One 1 rue de l'Antiquaille 69005 Lyon - Projet : Changement de destination d'un EPIC en 8 logements et bureaux et affectation de 16 aires de stationnement - Surface créée : 992 m² - Terrain : 1 rue de l'Antiquaille Lyon 5ème

PC 069 383 18 00307 M01 - Arrêté du 07/09/2021 Modificatif à M. Louviot Bertrand 24 Rue de l'Est 69003 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 155 m² - Terrain : 24 rue de l'Est Lyon 3ème

PC 069 381 19 00133 M01 - Arrêté du 07/09/2021 Modificatif à SNC Fort Saint Laurent 5 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Changement de destination d'un équipement d'intérêt collectif en hébergement hôtelier et modification de façade. - Terrain : 1b place Bellevue Lyon 1er

PC 069 383 19 00286 M01 - Arrêté du 07/09/2021 Modificatif à M. Mura Jean 6 rue Constant 69003 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Terrain : 6 rue Constant Lyon 3ème

PC 069 383 20 00075 - Arrêté du 07/09/2021 à Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon - Projet : Réaménagement intérieur et modification de façades - Surface créée : 171 m² - Terrain : 113-115-119 rue Servient Lyon 3ème

PC 069 388 20 00315 - Arrêté du 07/09/2021 à SPFPL de chirurgien-dentiste Romain Duvert 209 Chemin du Planchant 69250 Poleymieux-au-Mont-d'Or - Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet médical, extension, surélévation et modification de façades et de toiture - Surface créée : 288 m² - Terrain : 115 bis Avenue des Frères Lumière Lyon 8ème

PC 069 383 20 00361 - Arrêté du 07/09/2021 à M. Amsellem Benjamin 20 ter rue Guilloud 69003 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle et d'une piscine - Surface créée : 132 m² - Terrain : 90 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème

PC 069 389 21 00074 - Arrêté du 07/09/2021 à SNC Cogv 13 Rue des Emeraudes 69006 Lyon - Projet : Démolition d'un bâtiment, construction d'un immeuble de bureaux et création de 189 aires de stationnement - Surface créée : 11375 m² - Terrain : 8 Rue Joannes Carret Lyon 9ème

PC 069 388 21 00184 - Arrêté du 07/09/2021 à Groupe Launay Rhône-Alpes 45 Avenue Maréchal Foch 69006 Lyon - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 21 logements et création de 23 aires de stationnement - Surface créée : 1480 m² - Terrain : 196 Avenue Paul Santy Lyon 8ème

Permis de démolir délivré par la Ville de Lyon pendant la période du 6 septembre au 10 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PD 069 382 21 00022 - Arrêté du 07/09/2021 à SNCF 116 Cours La Fayette 69489 Lyon Cedex 03 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 5 Rue Dugas Montbel Lyon 2ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 13 septembre au 17 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 381 21 02016 déposée le 13/09/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 rue Romarin Lyon 1er Superficie du terrain : 316 m² - Demandeur : Guiraud SAS 105 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon - Mandataire : M. Pons Fabrice

DP 069 382 21 02017 déposée le 13/09/2021 - Projet : Installation de 3 antennes de téléphonie mobile - Terrain : 2 place Gensoul Lyon 2ème Superficie du terrain : 680 m² - Demandeur : Cellnex France 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Guinet Sylvie

DP 069 381 21 02018 déposée le 13/09/2021 - Projet : Ravèlement de façades et changement de menuiseries - Terrain : 11 rue de la République Lyon 1er Superficie du terrain : 397 m² - Demandeur : SCI Lyon 1 C/O Crédit Agricole immobilier 26 avenue René Cassin 69338 Lyon cedex 02 - Mandataire : M. Mader Hervé

DP 069 382 21 02019 déposée le 13/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en local d'activités de service - Terrain : 4 rue Childebert Lyon 2ème Superficie du terrain : 197 m² - Demandeur : M. Bouhalassa Michaël 23 place Bellecour 69002 Lyon

DP 069 383 21 02020 déposée le 13/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 63 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 406 m² - Demandeur : MY Food 84 rue du Dauphiné 69003 Lyon - Mandataire : M. Mejai Walid

DP 069 384 21 02021 déposée le 13/09/2021 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 9 m² - Terrain : 15 rue Gigodot Lyon 4ème Superficie du terrain : 344 m² - Demandeur : M. Mazel Laurent 15 rue Gigodot 69004 Lyon

DP 069 381 21 02022 déposée le 14/09/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 10 rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 179 m² - Demandeur : Teahupoo 25 rue du Plat 69002 Lyon - Mandataire : M. Barrier Loïc

DP 069 387 21 02023 déposée le 14/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 104 rue d'Anvers Lyon 7ème Superficie du terrain : 207 m² - Demandeur : Blanc Gilbert 12 rue Basse-Combalot 69007 Lyon - Mandataire : M. Blanc Franck

DP 069 386 21 02024 déposée le 14/09/2021 - Projet : Ravèlement de façades - Terrain : 13 rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 203 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott

DP 069 384 21 02025 déposée le 14/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 rue Pelletier Lyon 4ème Superficie du terrain : 125 m² - Demandeur : M. Meynier Bernard 11 allée de la Source 69570 Dardilly

DP 069 388 21 02027 déposée le 14/09/2021 - Projet : Ravèlement de façades - Terrain : 21 et 23 passage des Alouettes Lyon 8ème Superficie du terrain : 3828 m² - Demandeur : SDC chez Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : M. Rio Xavier

DP 069 386 21 02028 déposée le 14/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en restaurant - Terrain : 22 rue Professeur Weill Lyon 6ème Superficie du terrain : 70 m² - Demandeur : L'artchimiste 9 rue Fulgencio Gimenez - Bat A 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Desvallees Gabriel

DP 069 387 21 02029 déposée le 14/09/2021 - Projet : Implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 64 cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 510 m² - Demandeur : Bouygues Telecom 1 boulevard Vivier Merle 69443 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Mme Biolchini Sophie

DP 069 389 21 02030 déposée le 14/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 31 rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 146 m² - Demandeur : DVH Bâtiments 37 bis impasse du Pras 69350 La Mulatière - Mandataire : M. Da Costa Victor

DP 069 389 21 02031 déposée le 14/09/2021 - Projet : Surélévation d'un immeuble de logements et modification de façade - Surface créée : 17 m² - Terrain : 108 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 213 m² - Demandeur : Mme Seite Clémentine 108 rue du Bourbonnais 69009 Lyon

DP 069 381 21 02032 déposée le 14/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 rue des Pierres Plantées Lyon 1er Superficie du terrain : 338 m² - Demandeur : Balthaz'art 7 rue des Pierres Plantées 69001 Lyon - Mandataire : M. D'Ambrozio Frédéric - Auteur : Basa Architecture 26 rue Lanterne 69001 Lyon

DP 069 387 21 02033 déposée le 14/09/2021 - Projet : Modification de toiture et façade - Terrain : 43 rue de l'Université Lyon 7ème Superficie du terrain : 376 m² - Demandeur : Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

DP 069 388 21 02034 déposée le 14/09/2021 - Projet : Modification de toiture et façade - Terrain : 317 avenue Berthelot Lyon 8ème Superficie du terrain : 227 m² - Demandeur : Bouz SARL 317 avenue Berthelot 69008 Lyon

DP 069 386 21 02035 déposée le 15/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 129 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 328 m² - Demandeur : M. Montvernay Jean-Yves 129 rue de Créqui 69006 Lyon

DP 069 389 21 02036 déposée le 15/09/2021 - Projet : Modification de devanture - Terrain : 8 place du Marché Lyon 9ème Superficie du terrain : 214 m² - Demandeur : Woko 17 rue Hector Berlioz 69009 Lyon - Mandataire : M. Truong Minh Duc

DP 069 389 21 02037 déposée le 15/09/2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 24 avenue Joannes Masset Lyon 9ème Superficie du terrain : 4449 m² - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92000 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Guinet Sylvie

DP 069 383 21 02038 déposée le 15/09/2021 - Projet : Végétalisation d'un square - Terrain : Rue Etienne Dolet Lyon 3ème Superficie du terrain : 4633 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction des Espaces Verts 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 386 21 02039 déposée le 15/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 129 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 328 m² - Demandeur : M. Dratler Bernard 129 rue de Créqui 69006 Lyon

DP 069 381 21 02040 déposée le 15/09/2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 6 rue de l'Annonciade Lyon 1er Superficie du terrain : 85 m² - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : Mme Roche Michèle

DP 069 385 21 02041 déposée le 15/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7 rue Octavio Mey Lyon 5ème Superficie du terrain : 191 m² - Demandeur : SARL Certa Toiture 409 petit chemin de Bordelan 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : Mme Gonin Laurianne

DP 069 386 21 02042 déposée le 15/09/2021 - Projet : Installation d'une pergola - Surface créée : 9m² - Terrain : 39 rue de la Viabert Lyon 6ème Superficie du terrain : 2628 m² - Demandeur : M. Rhondali Ossam 39 rue de la Viabert 69006 Lyon

DP 069 383 21 02043 déposée le 15/09/2021 - Projet : Remplacement d'une piscine - Terrain : 14 rue Coignet Lyon 3ème Superficie du terrain : 553 m² - Demandeur : M. Zeender Régis 14 rue Coignet 69003 Lyon

DP 069 386 21 02044 déposée le 16/09/2021 - Projet : Travaux d'espace public, extension de trottoirs, végétalisation et plantation d'arbres - Terrain : 21 au 31 rue Juliette Récamier - carrefour Masséna Blanc Récamier Lyon 6ème Superficie du terrain : 7000 m² - Demandeur : Métropole de Lyon CS 33569 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. le Président

DP 069 389 21 02045 déposée le 16/09/2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 37 rue Marietton Lyon 9ème Superficie du terrain : 762 m² - Demandeur : Konex 10 Quai des Célestins 69002 Lyon - Mandataire : M. Meynet Sébastien - Auteur : Atelier d'architecture du Confluent 76 78 cours Charlemagne 69002 Lyon

DP 069 387 21 02046 déposée le 16/09/2021 - Projet : Modification de devanture, changement de menuiseries - Terrain : 3 rue Marc Bloch Lyon 7ème Superficie du terrain : 367 m² - Demandeur : Cogip - l'oenothèque de Lyon 17 rue Duquesne 69006 Lyon

DP 069 387 21 02047 déposée le 16/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 92 rue Béchelin Lyon 7ème Superficie du terrain : 188 m² - Demandeur : Mme Fontaine Virginie 42 rue Turbil 69003 Lyon

DP 069 383 21 02048 déposée le 16/09/2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 95 Cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 453 m² - Demandeur : Cuisine en cours 95 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Mandataire : M. Nermont Franck

DP 069 383 21 02049 déposée le 16/09/2021 - Projet : Modification d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 26 rue Docteur Rebatel Lyon 3ème Superficie du terrain : 833 m² - Demandeur : SFR - Société Française du radiotéléphone [rue du Gal Alain de Boissieu] 452 Cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest Cedex

DP 069 384 21 02050 déposée le 16/09/2021 - Projet : Réhabilitation d'un local commercial et changement de menuiseries - Terrain : 9 rue Gigodot Lyon 4ème Superficie du terrain : 153 m² - Demandeur : M. Lignon Julien 140 route de Rottavert 69490 Saint-Romain-de-Popey

DP 069 382 21 02051 déposée le 16/09/2021 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble - Surface créée : 18 m² - Terrain : 18 Quai Jean Moulin Lyon 2ème Superficie du terrain : 236 m² - Demandeur : Arioste 1 Quai Jules Courmont 69002 Lyon - Mandataire : M. Pigeroulet Marc - Auteur : Mme Remond Cécile 5 place Edgard Quinet 69006 Lyon

DP 069 381 21 02052 déposée le 16/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 9,11,13 Montée de la Grande côte Lyon 1er Superficie du terrain : 5664 m² - Demandeur : Grandlyon Habitat - Office Public de l'habitat 2 Place de Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03 - Auteur : Dumas architectures 43 quai Saint-Vincent 69001 Lyon

DP 069 383 21 02053 déposée le 17/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 89 cours Richard Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 365 m² - Demandeur : Entreprise Denis Vincent 264 route de Genas 69500 Bron - Mandataire : M. Vincent Denis

DP 069 386 21 02054 déposée le 17/09/2021 - Projet : Modification des menuiseries - Terrain : 129 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 328 m² - Demandeur : M. Benoist Paul 49 rue e Créqui 69006 Lyon

DP 069 387 21 02055 déposée le 17/09/2021 - Projet : Aménagement d'un local commercial - Terrain : 64-68 allée d'Italie Lyon 7ème Superficie du terrain : 3909 m² - Demandeur : Action France SAS 11 rue de Cambrai 75019 PARIS - Mandataire : M. De Backer Wouter

DP 069 384 21 02056 déposée le 17/09/2021 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 8 chemin du Vallon Lyon 4ème Superficie du terrain : 1935 m² - Demandeur : Adonis 56 quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Mandataire : M. Caracostas Christophe

DP 069 387 21 02057 déposée le 17/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 193 grande rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 1008 m² - Demandeur : Ares 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape - Mandataire : Mme Dalmasso Irène

DP 069 384 21 02058 déposée le 17/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 rue Dumont d'Urville Lyon 4ème Superficie du terrain : 241 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. Godinot Sylvain

DP 069 383 21 02059 déposée le 17/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 239 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 302 m² - Demandeur : Tabac presse Saint-Anne 239 rue Paul Bert 69003 Lyon - Mandataire : Faura Julien et Nicolas

DP 069 385 21 02060 déposée le 17/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 rue des Chevaucheurs Lyon 5ème Superficie du terrain : 225 m² - Demandeur : Régie Gelas et Chomienne 9 rue Grolée 69292 Lyon Cedex 02 - Mandataire : Mme Jose Lucie

DP 069 384 21 02061 déposée le 17/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en local d'activités de service - Terrain : 63 boulevard des Canuts Lyon 4ème Superficie du terrain : 855 m² - Demandeur : Mme Simon Agathe 63 boulevard des Canuts 69004 Lyon

DP 069 381 21 02062 déposée le 17/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 45 rue des Tables Claudiennes Lyon 1er Superficie du terrain : 227 m² - Demandeur : Le Perchoir paysage 81 rue de la République 69002 Lyon - Mandataire : M. Dubois Amaury

DP 069 384 21 02063 déposée le 17/09/2021 - Projet : Réfection de toitures - Terrain : 8 rue Henri Gorjus Lyon 4ème Superficie du terrain : 106 m² - Demandeur : SDC 8 rue Henri Gorjus 69004 Lyon 17 rue du Chariot d'Or 69004 Lyon - Mandataire : M. Chevrel de Frileuze Jacques

DP 069 386 21 02064 déposée le 17/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 55 rue Bellecombe Lyon 6ème Superficie du terrain : 496 m² - Demandeur : SCI Beta 2 place du Paisy 69570 Dardilly - Mandataire : M. Viret Nicolas

DP 069 389 21 02065 déposée le 17/09/2021 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 12 boulevard de Balmont Lyon 9ème Superficie du terrain : 2131 m² - Demandeur : SCI Sacha 12 boulevard de Balmont 69009 Lyon - Mandataire : Mme Sagnier-Chabrol Aurélie

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 13 septembre au 17 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 389 15 00027 M06 déposé le 13/09/2021 Modificatif - Projet : Démolition de garages. Construction de 24 logements, réhabilitation d'un immeuble de 6 logements avec création de 38 aires de stationnement - Surface créée : 1043 m² - Terrain : 28 quai Paul Sédallian Lyon 9ème Superficie du terrain : 1866 m² - Demandeur : SNC quai Sédallion 13 b quai Pierre Scize 69009 Lyon - Mandataire : M. Clemente Mario - Auteur : Bruno Curis SARL 25 rue Bossuet 69006 Lyon

PC 069 384 17 00033 M02 déposé le 13/09/2021 Modificatif - Projet : Démolition partielle, extension d'une maison individuelle - Surface créée : 112 m² - Terrain : 25 rue Bournes Lyon 4ème Superficie du terrain : 396 m² - Demandeur : M. Floris Jean-François 25 Rue Bournes 69004 Lyon - Auteur : Pass' architecture 851 route de Genève 01700 Beynost

PC 069 385 17 00130 M05 déposé le 15/09/2021 Modificatif - Projet : Démolition, construction d'une maison individuelle avec création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 119 m² - Terrain : 22 rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 248 m² - Demandeur : M. Gallien Jérémy 22 Rue Chazay 69005 Lyon - Auteur : Mme Reguieg Christelle 13 place des Maisons Neuves 69100 Villeurbanne

PC 069 383 18 00046 M02 déposé le 14/09/2021 Modificatif - Projet : Démolition d'une maison, construction d'un immeuble de 16 logements avec création de 16 aires de stationnement - Surface créée : 938 m² - Terrain : 73 rue Professeur Rochaix Lyon 3ème Superficie du terrain : 410 m² - Demandeur : Villa Lucia 94 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon - Mandataire : Mme D'Ambrosio Dora - Auteur : OWORKSHOP 10 – 12 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

PC 069 389 19 00197 M03 déposé le 14/09/2021 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle, remplacement des menuiseries et couverture. - Surface créée : 46 m² - Terrain : 163 rue de Saint-Cyr Lyon 9ème Superficie du terrain : 4846 m² - Demandeur : M. Brussin Frédéric - Jean Marie 163 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon - Auteur : M. Koenig Marcel 127 chemin de Chantegrillet 69110 Sainte-Foy-les-Lyon

PC 069 387 19 00246 M01 déposé le 16/09/2021 Modificatif - Projet : Construction d'une résidence sociale de 149 logements, d'un local d'activité et création de 25 aires de stationnement - Surface créée : 4244 m² - Terrain : 26 rue Crépet Lyon 7ème Superficie du terrain : 1769 m² - Demandeur : 3F Résidences 1 Boulevard Hippolyte Marques 94200 Ivry sur Seine - Mandataire : Mme Rottner Sophie - Auteur : Soho - Atlas 30 Quai Perrache 69002 Lyon Cedex 02

PC 069 387 21 00311 déposé le 13/09/2021 - Projet : Construction de 2 bâtiments - Surface créée : 324 m² - Terrain : 34 rue Paul Duvivier - Site SNCF Jean Macé Lyon 7ème Superficie du terrain : 47063 m² - Demandeur : SNCF Réseau 15 -17 rue Jean-Philippe Rameau 93200 Saint-Denis Cedex - Mandataire : M. Lefevre Nicolas - Auteur : Atelier grossiord 7 rue Ernest Rickert 67200 Strasbourg

PC 069 389 21 00312 déposé le 13/09/2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 88 m² - Terrain : 13 quai Paul Sédallian Lyon 9ème Superficie du terrain : 854 m² - Demandeur : M. Vanoye Cédric 13 quai Paul Sédallian 69009 Lyon - Auteur : Factory 10 rue Royale 69001 Lyon

PC 069 383 21 00313 déposé le 14/09/2021 - Projet : Restauration du clos et couvert de la Villa Berliet - Terrain : 39 avenue Esquirol Lyon 3ème Superficie du terrain : 7820 m² - Demandeur : Fondation de l'Automobile Marius Berliet 39 avenue Esquirol 69003 Lyon - Mandataire : M. Brossette Philippe - Auteur : Archipat 19 rue des Tuileries 69009 Lyon

PC 069 388 21 00314 déposé le 14/09/2021 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 19 logements et création de 23 aires de stationnement - Surface créée : 1400 m² - Terrain : 26 et 28 rue Jean Desparmet Lyon 8ème Superficie du terrain : 1630 m² - Demandeur : SCI Élégance 2021 9 boulevard du Semnoz 74600 Seynod - Mandataire : M. Vincent Patrick - Auteur : Archigroup 411 allée des Noisetiers 69773 Limonest Cedex

PC 069 388 21 00315 déposé le 14/09/2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 30 m² - Terrain : 7 rue Laurent Carle Lyon 8ème Superficie du terrain : 521 m² - Demandeur : Mme Pommier Véronique 7 rue Laurent Carle 69008 Lyon - Auteur : Basa architecture 26 rue Lanterne 69001 Lyon

PC 069 384 21 00316 déposé le 15/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un local d'artisanat en 3 logements - Surface créée : 208 m² - Terrain : 69 Rue Eugène Pons Lyon 4ème Superficie du terrain : 449 m² - Demandeur : Eugene Pons 2 Rue Grolée 69002 Lyon - Mandataire : M. Brun Jérôme - Auteur : M. Payen Jérôme 4 cours Aristide Briand 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 386 21 00317 déposé le 15/09/2021 - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment - Surface créée : 79 m² - Terrain : 190 avenue Thiers Lyon 6ème Superficie du terrain : 2097 m² - Demandeur : Notapierre 2 rue Montesquieu 75001 Paris 01 - Mandataire : Mme Dourdet-Franzoni Florence - Auteur : Afaa Architecture 208 rue Garibaldi 69003 Lyon

PC 069 383 21 00319 déposé le 17/09/2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 5 cours Gambetta Lyon 3ème - Demandeur : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69448 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Rio Xavier

Permis de démolir déposés à la Ville Lyon pendant la période du 13 septembre au 17 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PD 069 385 21 00026 déposé le 16/09/2021 - Projet : Démolition de débord de toit - Terrain : 23 rue des Battières Lyon 5ème Superficie du terrain : 1404 m² - Demandeur : SAS Pierre et Patrimoine 2 avenue Jean Bergeron 69290 Craponne

PD 069 389 21 00027 déposé le 17/09/2021 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : rue Louis Bouquet Lyon 9ème - Demandeur : SNCF Réseau 116 cours La Fayette 69003 Lyon - Mandataire : Mme Nogueira Laeticia

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 13 septembre au 17 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 382 21 00253 déposé le 13/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 74,90 m² en cabinet d'avocats - Terrain : 4 rue Childebert Lyon 2ème Superficie du terrain : 212 m² - Demandeur : M. Bouhalassa Michaël 32 rue Servient 69003 Lyon Régie : Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06

US 069 381 21 00254 déposé le 13/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 59 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 16 rue Fernand Rey Lyon 1er Superficie du terrain : 149 m² - Demandeur : M. Tavitian Alexandre 14 rue du Prieuré 69130 Ecully Régie : SDC 16 rue Fernand Rey 16 rue Fernand Rey 69001 Lyon

US 069 388 21 00255 déposé le 14/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 40 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 31 rue Saint Maurice Lyon 8ème Superficie du terrain : 5470 m² - Demandeur : Mme Lafaye Aurore 11 rue Général André 69008 Lyon Régie : Foncia 140 rue Garibaldi 69006 Lyon

US 069 388 21 00258 déposé le 15/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 95,30 m² en cabinet médical - Terrain : 17 rue Edouard Nieuport Lyon 8ème Superficie du terrain : 2518 m² - Demandeur : Selarl Bovamisi 17 rue Edouard Nieuport 69008 Lyon - Mandataire : M. Mithieux François Régie : Foncia Régie Saint Louis 264 rue Garibaldi 69003 Lyon

US 069 385 21 00259 déposé le 16/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 42 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 24 rue Saint Georges Lyon 5ème Superficie du terrain : 141 m² - Demandeur : Mme Duc-Dodon Marie-Laurence 36 rue Tramassac 69005 Lyon Régie : Soufflot 25 rue du Doyenné 69005 Lyon

US 069 386 21 00260 déposé le 14/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 55 m² en restaurant - Terrain : 22 rue Professeur Weill Lyon 6ème Superficie du terrain : 70 m² - Demandeur : SARL LPP L'Artchimiste 9 rue Fulgencio Gimenez 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Desvallees Gabriel

US 069 383 21 00261 déposé le 16/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 78 m² en cabinet médical - Terrain : 270 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 1246 m² - Demandeur : M. Lanfranc de Panthou Géraud 20 rue Longue 69001 Lyon Régie : Immo de France 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon

US 069 386 21 00262 déposé le 16/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 68 m² en cabinet de psychologie - Terrain : 6 rue Masséna Lyon 6ème Superficie du terrain : 1087 m² - Demandeur : Mme Foucqque Emmanuelle 21 rue Serpoly 69450 Saint Cyr au Mont d'Or Régie : Immo de France Rhône Alpes Lyon centre 50 cours Franklin Roosevelt 69412 Lyon Cedex 06

US 069 386 21 00263 déposé le 16/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 68 m² en cabinet d'ergothérapie - Terrain : 6 rue Masséna Lyon 6ème Superficie du terrain : 1087 m² - Demandeur : Mme Gatta Anaïs 12 rue du Griffon 69001 Lyon Régie : Immo de France Rhône Alpes Lyon centre 50 cours Franklin Roosevelt 69412 Lyon Cedex 06

US 069 384 21 00264 déposé le 17/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 55 m² en bureau d'activité de service avec accueil de clientèle - Terrain : 63 boulevard des Canuts Lyon 4ème Superficie du terrain : 855 m² - Demandeur : Mme Simon Agathe 63 boulevard des Canuts 69004 Lyon Régie : Oralia Sogelem 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon

US 069 382 21 00265 déposé le 17/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Petit David Lyon 2ème Superficie du terrain : 184 m² - Demandeur : Mme Boissiere Véronique 2 allée de Touraine 69330 Jonage Régie : Lyon Régie 34 rue Ney 69006 Lyon

Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 13 septembre au 17 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 381 21 01299 Décision du 17/09/2021 à M. Noel Christophe 34 Chemin de la Vigneronne 69126 Brindas - Projet : Changement de destination d'un atelier en logement - Surface créée : 65 m² - Terrain : 10 Rue Diderot Lyon 1er

DP 069 386 21 01423 Décision du 17/09/2021 à Vilogia SA 27 Rue Maurice Flandin 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 87 Cours La Fayette Lyon 6ème

DP 069 389 21 01565 Décision du 17/09/2021 à Mme Gilbert Sophie 3 Rue Ernest Fabrègue 69009 Lyon - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 3 Rue Ernest Fabrègue Lyon 9ème

DP 069 384 21 01567 Décision du 17/09/2021 à Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 12 Rue Bournes Lyon 4ème

DP 069 384 21 01585 Décision du 17/09/2021 à M. Bordas Christophe 1062 Rue Diderot 47130 Montesquieu - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 Rue Victor Fort Lyon 4ème

DP 069 384 21 01687 Décision du 17/09/2021 à Asf Toitures SARL Avenue de la Gare 69380 Marcilly-d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 11 Rue Henri Gorjus Lyon 4ème

DP 069 382 21 01742 Décision du 17/09/2021 à M. Merle Paul 18 Rue Jarente 69002 Lyon - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 18 Rue Jarente Lyon 2ème

DP 069 382 21 01771 Décision du 17/09/2021 à Mme Boissin Delphine 53 Rue Franklin 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 53 Rue Franklin Lyon 2ème

DP 069 386 21 01775 Décision du 17/09/2021 à Mme Dahan Carole 45 boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 45 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 382 21 01805 Décision du 17/09/2021 à SAS Hemipierre 42 Rue Ravat 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 42 Rue Ravat Lyon 2ème

DP 069 386 21 01938 Décision du 17/09/2021 à Foncia Lyon 140 Rue Garibaldi 69006 Lyon - Projet : Ravèlement de façade - Terrain : 79 Rue d'Inkermann Lyon 6ème

Permis d'aménager délivré par la Ville de Lyon pendant la période du 13 septembre au 17 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PA 069 389 20 00002 M01 - Arrêté du 17/09/2021 Modificatif à SARL Côté Jardin 345 rue du Stade 69400 Limas - Projet : Aménagement d'un lotissement - Terrain : 3 chemin de Montessuy Lyon 9ème

Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 13 septembre au 17 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 387 14 00030 M07 - Arrêté du 17/09/2021 Modificatif à SCI Abraham Bloch Lyon 62 rue de Bonnel 69448 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction de 3 bâtiments de bureaux et création de 104 aires de stationnement - Surface créée : 7650 m² - Terrain : 3 rue Abraham Bloch Lyon 7ème

PC 069 385 17 00130 M05 - Arrêté du 17/09/2021 Modificatif à M. Gallien Jérémy 22 Rue Chazay 69005 Lyon - Projet : Démolition, construction d'une maison individuelle et création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 119 m² - Terrain : 22 rue Chazay Lyon 5ème

PC 069 387 18 00322 M01 - Arrêté du 17/09/2021 Modificatif à SNC Vinci Immobilier d'entreprise 19 quai Perrache 69002 Lyon - Projet : Démolition, construction d'un immeuble de bureaux avec création de 23 aires de stationnement. - Surface créée : 2809 m² - Terrain : 6 rue Abraham Bloch Lyon 7ème

PC 069 387 18 00341 M01 - Arrêté du 17/09/2021 Modificatif à Cogedim Grand Lyon 57 rue Servient 69408 Lyon Cedex 3 - Projet : Construction d'un bâtiment de bureaux (non ERP) et de son agence commerciale, avec création de 50 aires de stationnement - Surface créée : 4687 m² - Terrain : Angle rue de Gerland - rue Croix-Barret Lyon 7ème

PC 069 389 18 00416 M01 - Arrêté du 17/09/2021 Modificatif à M. Yotzov Georgi 34 rue Albert Falsan 69009 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle et création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 180 m² - Terrain : 30 rue Fayolle Lyon 9ème

PC 069 383 19 00247 - Arrêté du 17/09/2021 à SCCV Lyon 107 Trarieux 59 rue Yves Kermen 92100 Boulogne Billancourt - Projet : Réhabilitation et changement de destination de la Clinique Trarieux, en 67 logements et en résidence seniors sociale de 12 logements. Construction de 4 bâtiments comprenant 46 logements, 1 crèche, une résidence seniors sociale de 19 logements, et 95 aires de stationnement. Construction d'une annexe propreté-vélos - Surface créée : 11824 m² - Terrain : 107 rue Trarieux Lyon 3ème

PC 069 388 19 00427 T01 - Arrêté du 17/09/2021 Transfert à SCCV Vienne 1 130 rue Pierre Corneille 69003 Lyon - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 22 logements et 28 aires de stationnement - Surface créée : 1506 m² - Terrain : 208-210 route de Vienne Lyon 8ème

PC 069 387 20 00201 M02 - Arrêté du 17/09/2021 Modificatif à SCI Perier tranche 16 rue Casimir Perier 69002 Lyon - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment - Surface créée : 284 m² - Terrain : 32 Rue Bancel Lyon 7ème

PC 069 388 21 00061 - Arrêté du 17/09/2021 à SLCL 169 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de 25 logements et création de 23 aires de stationnement - Surface créée : 1650 m² - Terrain : 37 bis - 39 rue Stéphane Coignet Lyon 8ème

PC 069 387 21 00086 - Arrêté du 17/09/2021 à SCCV Lyon Duvivier 2 123 Rue du Château 92100 Boulogne Billancourt - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 78 logements, de 3 locaux d'artisanat et création de 76 aires de stationnement - Surface créée : 6383 m² - Terrain :

35 Rue Paul Duvivier Lyon 7ème

PC 069 386 21 00113 - Arrêté du 17/09/2021 à M. Merlin Frédéric 107 Rue Sully 69006 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en cabinet dentaire et changement de menuiseries - Terrain : 107 Rue Sully Lyon 6ème

PC 069 388 21 00120 - Arrêté du 17/09/2021 à Bouygues Immobilier 186 Avenue Thiers 69006 Lyon - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 39 logements avec création de 31 aires de stationnement - Surface créée : 2713 m² - Terrain : 13-13 bis, 15-15 bis Rue Stéphane Coignet Lyon 8ème

PC 069 386 21 00130 - Arrêté du 17/09/2021 à M. Ayroulet Jean-Christophe 130 rue Ferdinand Buisson 69003 Lyon - Projet : Surélévation d'un immeuble - Surface créée : 140 m² - Terrain : 32 avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème

PC 069 386 21 00133 - Arrêté du 17/09/2021 à SCI Thomas Elsa 72 rue Tronchet 69006 Lyon - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement et réfection de toiture - Terrain : 72 rue Tronchet Lyon 6ème

PC 069 389 21 00140 - Arrêté du 17/09/2021 à SCI 4GBM Chez Voisin 24 Avenue Joannès Masset 69337 Lyon Cedex 09 - Projet : Réhabilitation d'un atelier artisanal - Terrain : 24 Avenue Joannès Masset Lyon 9ème

PC 069 389 21 00157 - Arrêté du 17/09/2021 à Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Installation provisoire de bâtiments modulaires à usage d'équipements scolaires - Terrain : 11 Rue du Docteur Horand - Parc Montel Lyon 9ème

PC 069 383 21 00160 - Arrêté du 17/09/2021 à SAS Adonis 56 Quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement, démolition partielle, et création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 154 m² - Terrain : 17 bis Rue Girié Lyon 3ème

PC 069 389 21 00177 - Arrêté du 17/09/2021 à M. Tavernier Stéphane 7 quai Paul Sédallian 69009 Lyon - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 64 m² - Terrain : 7 quai Paul Sédallian Lyon 9ème

PC 069 385 21 00182 - Arrêté du 17/09/2021 à Mme Barberis Nathalie 30 Rue Chazière 69004 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle et modification de façade - Surface créée : 55 m² - Terrain : 4 Impasse du Point du Jour Lyon 5ème

Changements d'usage délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 13 septembre au 17 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 382 21 00218 - Arrêté du 17/09/2021 à Mme Hanriat Camille 70 rue Auguste Comte 69002 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 212 m² en cabinet médical - Terrain : 10 rue du Plat Lyon 2ème

US 069 382 21 00219 - Arrêté du 17/09/2021 à Mme Treppoz Sophie 18 montée du Gourguillon 69005 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 212 m² en cabinet médical - Terrain : 10 rue du Plat Lyon 2ème

US 069 382 21 00220 - Arrêté du 17/09/2021 à Mme Thomas Elsa 187 rue du 11 novembre 1918 38540 Valencin - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 212 m² en cabinet médical - Terrain : 10 rue du Plat Lyon 2ème

US 069 385 21 00222 - Arrêté du 17/09/2021 à M. Hamza Mourad 209 avenue Barthélémy Buyer 69005 Lyon - Projet : changement d'usage d'une partie (20 m²) d'un local d'habitation de 99 m² en cabinet d'infirmier - Terrain : 209 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème

US 069 389 21 00226 - Arrêté du 17/09/2021 à Pony Makers 4 rue de la République 69001 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 112 m² en studio de réalisation d'œuvres interactives, de scénographie et d'édition d'applications logicielles - Terrain : 39 avenue Sidoine Apollinaire Lyon 9ème

US 069 389 21 00227 - Arrêté du 17/09/2021 à M. Zhu Clément 60 rue Pierre Brunier 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 73,80 m² en cabinet d'ostéopathe - Terrain : 51 Ter rue Sergent Michel Berthet Lyon 9ème

US 069 386 21 00228 - Arrêté du 17/09/2021 à Mme Farnoux Stéphanie 37 chemin de la Dame 26200 Montélimar - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 53,05 m² en cabinet sophrologie - Terrain : 79 rue Tronchet Lyon 6ème

US 069 387 21 00236 - Arrêté du 17/09/2021 à Cabinet Latitude Santé 17 avenue Felix Faure 69007 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 88 m² en cabinet de psychanalyste santé et philosophe - Terrain : 17 avenue Felix Faure Lyon 7ème

US 069 387 21 00238 - Arrêté du 17/09/2021 à M. Forray Olivier 32 rue Servient 69003 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 89 m² en cabinet d'avocat - Terrain : 4 place Gabriel Péri Lyon 7ème

US 069 387 21 00239 - Arrêté du 17/09/2021 à Mme Bouquin Agnès 46 rue Edouard Herriot 69002 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 89 m² en cabinet d'avocat - Terrain : 4 place Gabriel Péri Lyon 7ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 20 septembre au 24 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 384 21 02066 déposée le 20/09/2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 109 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 157 m² - Demandeur : SCI Bellevue 42 chemin de Monteiller 69450 Saint Cyr au Mont d'Or - Mandataire : Mme Cot Louise

DP 069 383 21 02067 déposée le 20/09/2021 - Projet : Abattage d'un arbre (peuplier blanc) - Terrain : 108 boulevard Pinel Hiad Lyon 3ème Superficie du terrain : 43446 m² - Demandeur : Usid de Lyon- Ministère des Armées 22 avenue Leclerc 69347 Lyon Cedex 07 - Mandataire : M. Coquel Frédéric Ingénieur en chef de 2ème classe

DP 069 383 21 02068 déposée le 20/09/2021 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 88 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 426 m² - Demandeur : M. Amselem Benjamin 20 ter rue Guilloud 69003 Lyon

DP 069 388 21 02071 déposée le 20/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : Rue Professeur Beauvisage - rue Philippe Fabia - boulevard des Etats-Unis Lyon 8ème Superficie du terrain : 13314 m² - Demandeur : Office Public de l'Habitat - Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Freixinos Jean-Noël

DP 069 383 21 02072 déposée le 20/09/2021 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 34 rue Sainte Marie 3ème Superficie du terrain : 1126 m² - Demandeur : M. Mignot Frédéric 34 rue Sainte Marie 69003 Lyon

DP 069 383 21 02073 déposée le 20/09/2021 - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 19 rue Camille Lyon 3ème Superficie du terrain : 349 m² - Demandeur : M. Allamel Julien 19 rue Camille 69003 Lyon

DP 069 389 21 02074 déposée le 21/09/2021 - Projet : Installation d'un abri pour local poubelles - Terrain : 55 chemin des Charbottes Lyon 9ème Superficie du terrain : 1330 m² - Demandeur : M. Morain Jean-Eric 55 A chemin des Charbottes 69009 Lyon

DP 069 388 21 02075 déposée le 21/09/2021 - Projet : Installation d'un relais de téléphonie mobile - Terrain : 62 rue Fabia Lyon 8ème Superficie du terrain : 3739 m² - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Peyre Agnès

DP 069 385 21 02076 déposée le 21/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 21 montée Saint-Laurent Lyon 5ème Superficie du terrain : 1231 m² - Demandeur : SAS Alain le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Mandataire : M. Le Ny Arnaud

DP 069 382 21 02077 déposée le 21/09/2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 15 Rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 651 m² - Demandeur : FBKT Chari'the 354 Route de Roanne 42155 Pouilly les Nonains - Mandataire : M. David Julien

DP 069 384 21 02078 déposée le 21/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 6 rue Villeneuve Lyon 4ème Superficie du terrain : 83 m² - Demandeur : Gourmet Croix Rousse 6 rue Villeneuve 69004 Lyon - Mandataire : M. Sobreira Bruno

DP 069 388 21 02079 déposée le 21/09/2021 - Projet : Modification d'un relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 8 rue de Montagny Lyon 8ème Superficie du terrain : 18656 m² - Demandeur : Orange UPR SE Zone Lyon 131 avenue Félix Faure 69425 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Mme Ouadi Nejma

DP 069 388 21 02080 déposée le 22/09/2021 - Projet : Changement d'une porte de garage - Terrain : 291 avenue Berthelot Lyon 8ème Superficie du terrain : 764 m² - Demandeur : Batigère Rhône-Alpes 31 bis rue Bossuet 69415 Lyon cedex 08 - Mandataire : M. Gilles Michel

DP 069 389 21 02081 déposée le 22/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 rue du Pont Cotton Lyon 9ème Superficie du terrain : 145 m² - Demandeur : SCI Belvédère 6 rue du Pont Cotton 69009 Lyon - Mandataire : M. Balthazard Yann

DP 069 386 21 02082 déposée le 22/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 90 boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 434 m² - Demandeur : SDC 90 Boulevard des Belges 8 place des Terreaux 69001 Lyon - Mandataire : M. Ginon Guillaume

DP 069 382 21 02083 déposée le 22/09/2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 49 rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 961 m² - Demandeur : Horace Alabelle 10 rue du Mail 75002 Paris - Mandataire : M. Briant-Terlet Marc

DP 069 383 21 02084 déposée le 22/09/2021 - Projet : Installation de portail, portillon et clôture - Terrain : 6-8 rue Jules Verne Lyon 3ème Superficie du terrain : 1320 m² - Demandeur : Agasca Identification 19 rue du 35ème régiment d'aviation 69500 Bron - Mandataire : M. Bernard Olivier

DP 069 389 21 02085 déposée le 22/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 rue du 3 septembre 1944 Lyon 9ème Superficie du terrain : 2862 m² - Demandeur : Foncière Vesta 26 D rue Seguin 69002 Lyon - Mandataire : Mme Gauthier-Leschiera Carole

DP 069 389 21 02086 déposée le 22/09/2021 - Projet : Aménagement intérieur d'un immeuble de bureaux - Terrain : 10 impasse Baizet Lyon 9ème Superficie du terrain : 3610 m² - Demandeur : Arfrips 10 impasse Baizet 69009 Lyon 9EME - Mandataire : M. Ferrier Eric

DP 069 384 21 02087 déposée le 22/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 24 -26 rue Valentin Couturier Lyon 4ème Superficie du terrain : 365 m² - Demandeur : M. Fulchiron Daniel 8 rue de Cuire 69004 Lyon

DP 069 387 21 02088 déposée le 23/09/2021 - Projet : Réfection de façades - Terrain : 74 rue Montesquieu Lyon 7ème Superficie du terrain : 262 m² - Demandeur : SARL SAE 2 rue Dormand 42000 Saint-Etienne - Mandataire : M. Fontvieille Gérard

DP 069 388 21 02089 déposée le 20/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : Rue Professeur Beauvisage - rue Philippe Fabia - boulevard des Etats-Unis Lyon 8ème Superficie du terrain : 9308 m² - Demandeur : Office Public de l'Habitat - Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Freixinos Jean-Noël

DP 069 388 21 02090 déposée le 20/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : rue Professeur Tavernier- rue professeur Beauvisage rue Berty Albrecht Lyon 8ème Superficie du terrain : 8627 m² - Demandeur : Office Public de l'Habitat - Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Freixinos Jean-Noël

DP 069 388 21 02091 déposée le 20/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : boulevard des Etats-Unis- rue Professeur Tavernier Lyon 8ème Superficie du terrain : 8627 m² - Demandeur : Office Public de l'Habitat - Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Freixinos Jean-Noël

DP 069 384 21 02092 déposée le 23/09/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 39 rue Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 122 m² - Demandeur : Régie Roussel Développement 19 rue Childebert 69002 Lyon - Mandataire : M. Roussel Régis

DP 069 382 21 02093 déposée le 23/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 20 place Carnot Lyon 2ème Superficie du terrain : 748 m² - Demandeur : Régie Billon 13 rue Francisque Darcieux 69230 Saint-Genis-Laval - Mandataire : Mme Dumas Marie

DP 069 385 21 02094 déposée le 23/09/2021 - Projet : Remplacement de piscine - Terrain : 6 rue Sœur Janin Lyon 5ème Superficie du terrain : 1500 m² - Demandeur : Mme Rivière épouse Payet Marie-Rose 6 rue Sœur Janin 69005 Lyon

DP 069 387 21 02095 déposée le 23/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 39 rue Claude Boyer Lyon 7ème Superficie du terrain : 93 m² - Demandeur : Mme Hansmaennel Sophie 19 avenue Felix Faure 69003 Lyon

DP 069 389 21 02096 déposée le 23/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1, 11 et 13 rue Albert Falsan Lyon 9ème Superficie du terrain : 37840 m² - Demandeur : Grandlyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Freixinos Jean-Noël

DP 069 384 21 02097 déposée le 23/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 grande-rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 562 m² - Demandeur : Lepape 39 rue d'Artois 75008 Paris - Mandataire : M. Lepape Claude

DP 069 387 21 02098 déposée le 23/09/2021 - Projet : Installation d'une borne de recharge de véhicule électrique - Terrain : 1 rue Chalons / Saône Lyon 7ème Superficie du terrain : 4205 m² - Demandeur : Compagnie Nationale du Rhône 1 rue Châlons / Saône 69007 Lyon - Mandataire : M. Richard Pascal

DP 069 387 21 02099 déposée le 23/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 51 route de Vienne Lyon 7ème Superficie du terrain : 443 m² - Demandeur : Cabinet Tamburini 1 rue Pascal 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Revol Aurélien

DP 069 382 21 02100 déposée le 23/09/2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 15 rue de Brest Lyon 2ème Superficie du terrain : 223 m² - Demandeur : Armor Lux Marianna 40 les 3 Croix 71110 Ligny en Brionnais - Mandataire : M. Watek Dominique

DP 069 381 21 02101 déposée le 23/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 4 rue de Flesselles Lyon 1er Superficie du terrain : 399 m² - Demandeur : Nexity 87 rue Garibaldi 69006 Lyon - Mandataire : Mme Goigoux Magali

DP 069 383 21 02102 déposée le 23/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 82 cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 397 m² - Demandeur : Batigère Rhône-Alpes 31 bis rue Bossuet 69415 Lyon cedex 06 - Mandataire : M. Michel Gilles

DP 069 389 21 02103 déposée le 24/09/2021 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 85 chemin des Charbottes Lyon 9ème Superficie du terrain : 512 m² - Demandeur : EDF ENR agence de Lyon 69570 Dardilly - Mandataire : M. Declas Benjamin

DP 069 389 21 02104 déposée le 24/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 32 ter rue de Montauban Lyon 9ème Superficie du terrain : 3085 m² - Demandeur : Mme Boucharat Isabelle 32 ter rue de Montauban 69009 Lyon

DP 069 389 21 02105 déposée le 24/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 -2 square Paul Cézanne Lyon 9ème Superficie du terrain : 399 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Berne Elliott

DP 069 386 21 02106 déposée le 24/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 188 rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 194m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Archeny Guillaume

DP 069 383 21 02107 déposée le 24/09/2021 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 61 rue Pierre Bonnaud Lyon 3ème Superficie du terrain : 405 m² - Demandeur : M. Benameur Hassan 61 rue Pierre Bonnaud 69003 Lyon

DP 069 386 21 02108 déposée le 24/09/2021 - Projet : Modification de toiture, ravalement de façade et réfection de devanture - Terrain : 95 boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 172 m² - Demandeur : SNC 95 Bd des Belges 5 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Teboul Mickaël

DP 069 386 21 02109 déposée le 24/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 51 rue Montgolfier Lyon 6ème Superficie du terrain : 2330 m² - Demandeur : Elygestion PM 76 rue Crillon 69006 Lyon - Mandataire : M. Gratessolle Michel

DP 069 387 21 02110 déposée le 24/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 21 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 282 m² - Demandeur : Couleur Innovation 6 bis rue Joannes Carret 69009 Lyon - Mandataire : M. Audon Benjamin

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 20 septembre au 24 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 388 17 00164 M04 déposé le 24/09/2021 Modificatif - Projet : Démolition, construction d'un bâtiment de 101 logements (dont un foyer de jeunes travailleurs de 38 logements) avec création de 86 aires de stationnement - Surface créée : 4905 m² - Terrain : 22b rue Antoine Lumière Angle rue Saint Mathieu Lyon 8ème Superficie du terrain : 1790 m² - Demandeur : Kaufman and Broad Promotion 3 19 rue Domer 69362 Lyon Cedex 07 - Mandataire : M. Moskofidis Vincent - Auteur : Insolites architectures 60 rue Chaponnay 69003 Lyon

PC 069 385 20 00022 T01 déposé le 22/09/2021 Transfert - Projet : Démolition d'un escalier et d'un édicule, réhabilitation de 4 immeubles de logements - Surface créée : 115 m² - Terrain : 10 rue du Viel Renversé Lyon 5ème Superficie du terrain : 271 m² - Demandeur : SCI Arcadia 15 rue Gensoul 69110 Sainte Foy les Lyon - Mandataire : M. Fontanilles Renaud - Auteur : Mme Remond Cécile 5 place Edgar Quinet 69006 Lyon

PC 069 386 20 00038 M01 déposé le 24/09/2021 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement avec modification de façade et de toiture - Surface créée : 225 m² - Terrain : 12 petite rue de la Viabert Lyon 6ème Superficie du terrain : 392 m² - Demandeur : A12 Viabert 89 rue Burgeaud 69006 Lyon - Mandataire : M. Holliger Sébastien - Auteur : M. Joly Julien 40 boulevard de Balmont 69009 Lyon

PC 069 384 21 00318 déposé le 21/09/2021 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 32 - 34 Grande Rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 203 m² - Demandeur : Al3 Croix-Rousse 12 Rue Masséna 69006 Lyon - Mandataire : M. Bacon Pablo

PC 069 382 21 00319 déposé le 22/09/2021 - Projet : Ravalement de façades, modification de toitures et changement de menuiseries - Terrain : 4 place Le Viste Lyon 2ème Superficie du terrain : 535 m² - Demandeur : 6E Sens Retail 30 quai Claude Bernard 69007 Lyon - Mandataire : Mme Gagneux Anne - Auteur : Mme Nebouy Elisabeth 154 bis cours Fauriel 42100 Saint-Etienne

PC 069 383 21 00320 déposé le 23/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un garage en bureaux - Surface créée : 55 m² - Terrain : 6 rue Villebois-Mareuil Lyon 3ème Superficie du terrain : 850 m² - Demandeur : Mme Dard épouse Lebrun Neily 6 rue Villebois-Mareuil 69003 Lyon - Auteur : Mme Waterkeyn Marie-Christine 68 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 383 21 00321 déposé le 23/09/2021 - Projet : Surélévation d'un immeuble de logements et création de 6 aires de stationnement - Surface créée : 436 m² - Terrain : 51 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 172 m² - Demandeur : Valerty 1 square Auguste Chabrières 75015 Paris - Mandataire : M. Furer Vincent - Auteur : M. Tourvieille Elliot 1 allée de la Combe 69380 Lissieu

PC 069 383 21 00322 déposé le 23/09/2021 - Projet : Extension et rénovation et d'une maison individuelle - Surface créée : 52 m² - Terrain : 25 rue François Villon Lyon 3ème Superficie du terrain : 1145 m² - Demandeur : M. Chaoui Jean 25 rue François Villon 69003 Lyon - Auteur : EIRL Caillou architecture 249 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

PC 069 387 21 00323 déposé le 24/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un bar en logement, ravalement et changement de menuiseries - Surface créée : 60 m² - Terrain : 68 rue Montesquieu Lyon 7ème Superficie du terrain : 233 m² - Demandeur : Foncière d'habitat et humanisme 69 chemin de Vassieux 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : Mme Alacoque Frédérique

PC 069 388 21 00324 déposé le 24/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en maison individuelle et rénovation extérieure - Surface créée : 85 m² - Terrain : 4 bis rue des Lilas Lyon 8ème Superficie du terrain : 311 m² - Demandeur : Mme Entressangle Marine 12 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon pendant la période du 20 septembre au 24 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PD 069 389 21 00028 déposé le 20/09/2021 - Projet : Démolition d'immeubles de logements - Terrain : 520 à 529 et 530 à 539 rue Beer Sheva Lyon 9ème Superficie du terrain : 20269 m² - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon cedex 03 - Mandataire : M. Godet Daniel

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 20 septembre au 24 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 381 21 00266 déposé le 20/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47,80 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 7 rue Pierre Dupont Lyon 1er Superficie du terrain : 692 m² - Demandeur : M. Bergatto Lionel 7 rue Pierre Dupont 69001 Lyon Régie : Primogest 13 allée des Tulipiers 69673 Bron Cedex

US 069 386 21 00267 déposé le 22/09/2021 - Projet : changement d'usage d'une partie (62,64 m²) d'un local d'habitation de 136,13 m² en cabinet d'avocat - Terrain : 7 place Puvis de Chavannes Lyon 6ème Superficie du terrain : 433 m² - Demandeur : Mme Genestier Claire 11 impasse de la Tête Noire 69250 Fleurieu-sur-Saone Régie : Régie Galyo 4 rue de la Charité 69002 Lyon

US 069 389 21 00268 déposé le 22/09/2021 - Projet : changement d'usage d'une partie (6 m²) d'un local d'habitation de 57 m² en cabinet de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion - Terrain : 108 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 213 m² - Demandeur : Mme Seite Clémentine 108 rue du Bourbonnais 69009 Lyon Régie : Bouscasse 15 bis grande rue de Vaise 69009 Lyon

Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 20 septembre au 24 septembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 381 21 01474 Décision du 23/09/2021 à M. Villon Jean 17 Rue Philippe Gonnard 69001 Lyon - Projet : Ravalement de façade et modification de clôture - Terrain : 17 Rue Gonnard Lyon 1er

DP 069 381 21 01522 Décision du 23/09/2021 à SAS Henri Germain 15 Rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 17 Rue Philippe Gonnard Lyon 1er

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 384 21 02112 déposée le 27/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 21 place de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 210 m² - Demandeur : M. Guyon Claude 21 place de la Croix-Rousse 69004 Lyon

DP 069 386 21 02113 déposée le 27/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 68 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 330 m² - Demandeur : AD Habitat route de Thil 01700 Beynost - Mandataire : M. Onuk Adem

DP 069 383 21 02114 déposée le 27/09/2021 - Projet : Modification d'un relais de téléphonie mobile (5 G) - Terrain : 116 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 394 m² - Demandeur : SFR 452 cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest - Mandataire : M. Deroche Antoine

DP 069 385 21 02115 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 60 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 13750 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 386 21 02116 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 130 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 613 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 388 21 02117 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 5 rue de la Fraternité Lyon 8ème Superficie du terrain : 2384 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 388 21 02118 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 4 promenade Léa et Napoléon Bullukian Lyon 8ème Superficie du terrain : 651 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 381 21 02119 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : place Louis Chazette Lyon 1er Superficie du terrain : 1593 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 383 21 02120 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 24 rue Sisley Lyon 3ème Superficie du terrain : 3445 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 384 21 02121 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'une barrière automatique - Terrain : 59 -59 bis rue Henri Gorjus Lyon 4ème Superficie du terrain : 1953 m² - Demandeur : Fertoret Immobilier 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon - Mandataire : Mme Dumont Frédérique

DP 069 384 21 02122 déposée le 27/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 22 rue d'Urville Lyon 4ème Superficie du terrain : 370 m² - Demandeur : Régie Bari 14 rue Tronchet 69457 Lyon Cedex 06 - Mandataire : Mme Batifaud Camille

DP 069 381 21 02123 déposée le 27/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un local professionnel en habitation - Surface créée : 47 m² - Terrain : 11 rue Chavanne Lyon 1er Superficie du terrain : 292 m² - Demandeur : SCI Capella 11 rue Burdeau 69001 Lyon - Mandataire : Mme Salome Anne-Gaëlle

DP 069 382 21 02124 déposée le 27/09/2021 - Projet : Réfection de devantures et changement de menuiserie - Terrain : 45 quai Docteur Gailleton Lyon 2ème Superficie du terrain : 321 m² - Demandeur : GF Invest 29 rue Etienne Richerand 69003 Lyon - Mandataire : M. Piron Fabien

- DP 069 381 21 02125 déposée le 27/09/2021 - Projet : Extension et modification de façade - Surface créée : 18 m² - Terrain : 46 rue Pierre Dupont Lyon 1er Superficie du terrain : 631 m² - Demandeur : M. de Boise Régis 4 place des Chartreux 69001 Lyon
- DP 069 381 21 02126 déposée le 27/09/2021 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 7 rue Puit Gaillot Lyon 1er Superficie du terrain : 895 m² - Demandeur : Cavallo 22 rue Pernon 69004 Lyon - Mandataire : M. Abou Eid Zoulfikar
- DP 069 383 21 02127 déposée le 27/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 85 rue Moncey Lyon 3ème Superficie du terrain : 160 m² - Demandeur : SARL AMB Le Marélie 85 rue Moncey 69003 Lyon - Mandataire : M. Brachet Mathias
- DP 069 389 21 02128 déposée le 27/09/2021 - Projet : Création d'un logement dans les combles et modification de toiture - Surface créée : 35 m² - Terrain : 4 rue Velten Lyon 9ème Superficie du terrain : 530 m² - Demandeur : 12L Investissement Immobilier 4 rue de la République 69001 Lyon - Mandataire : M. Lestrat Robin
- DP 069 383 21 02129 déposée le 27/09/2021 - Projet : Ravalement de façades avec ITE - Terrain : 66 -68 rue Saint Anne de Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 1092 m² - Demandeur : R.Bocquet des Garets et Chestel 60 rue Racine 69612 Villeurbanne
- DP 069 381 21 02130 déposée le 27/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 16 rue du Gare Lyon 1er Superficie du terrain : 268 m² - Demandeur : M. Stockman Morgan 28 rue de la Glacière 69600 Oullins
- DP 069 384 21 02131 déposée le 28/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 25 rue Denfert Roche-reau Lyon 4ème Superficie du terrain : 240 m² - Demandeur : M. Pacheto David 25 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon 04
- DP 069 384 21 02132 déposée le 28/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 25 rue Denfert Rochereau Lyon 4ème Superficie du terrain : 240 m² - Demandeur : M. Pacheto David 25 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon 04
- DP 069 388 21 02133 déposée le 28/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 104 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 1324 m² - Demandeur : GrandLyon Habitat 2 Place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Freixinos Jean-Noël
- DP 069 383 21 02134 déposée le 28/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 127 avenue Maréchal de Saxe Lyon 3ème Superficie du terrain : 432 m² - Demandeur : Plenitude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Chardon Guillaume
- DP 069 383 21 02135 déposée le 28/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 28 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 349 m² - Demandeur : Plenitude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Nicolas Guillaume
- DP 069 386 21 02136 déposée le 28/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un appartement en bureau - Terrain : 115 avenue Thiers Lyon 6ème Superficie du terrain : 245 m² - Demandeur : Atelier William Teissier architecte 88 boulevard des Belges 69006 Lyon 06 - Mandataire : M. Teissier William
- DP 069 386 21 02137 déposée le 28/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 place Puvis de Chavanne Lyon 6ème Superficie du terrain : 444 m² - Demandeur : SCI 12 place Puvis de Chavanne 12 place Puvis de Chavanne 69006 Lyon 06 - Mandataire : Mme Charvet Marie-Caroline
- DP 069 382 21 02138 déposée le 28/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 rue Marcel Gabriel Rivière Lyon 2ème Superficie du terrain : 866 m² - Demandeur : Hospices Civils de Lyon 3 quai des Célestins 69299 Lyon cedex 02 - Mandataire : M. Bonche Pierre
- DP 069 388 21 02139 déposée le 28/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 impasse Brachet Lyon 8ème Superficie du terrain : 190 m² - Demandeur : Cabinet Bruno Richard 1 place d'Albon 69001 Lyon - Mandataire : M. Richard Bruno
- DP 069 381 21 02140 déposée le 28/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 rue Longue Lyon 1er Superficie du terrain : 258 m² - Demandeur : Cabinet Bruno Richard 1 place d'Albon 69001 Lyon - Mandataire : M. Richard Bruno
- DP 069 383 21 02141 déposée le 28/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 66 rue Chaponnay Lyon 3ème Superficie du terrain : 144 m² - Demandeur : M. Wady Haider 12 rue Guyot 69300 Caluire et Cuire
- DP 069 388 21 02142 déposée le 28/09/2021 - Projet : Construction d'une véranda - Surface créée : 14 m² - Terrain : 4 rue Chalumeaux Lyon 8ème Superficie du terrain : 304 m² - Demandeur : M. Benayoun Arik 4 rue Chalumeaux 69008 Lyon 08
- DP 069 382 21 02143 déposée le 28/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 place Camille Georges Lyon 2ème Superficie du terrain : 1055 m² - Demandeur : MCVA 37 -41 rue Fernand Pelloutier 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : M. Porcheret Albin
- DP 069 384 21 02144 déposée le 29/09/2021 - Projet : Réfection de souche de cheminée et de toiture - Terrain : 22 rue Dumont Lyon 4ème Superficie du terrain : 138 m² - Demandeur : AG Couverture 200 chemin du Solozay 69870 Chambost Allieres - Mandataire : M. Girard Adrien
- DP 069 389 21 02145 déposée le 29/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 63 route de Bourgogne Lyon 9ème Superficie du terrain : 236 m² - Demandeur : ASF Toitures 63 route de Bourgogne 69009 Lyon 09 - Mandataire : M. Pagnon Arnel
- DP 069 388 21 02146 déposée le 29/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 32 rue Gabriel Sarrazin Lyon 8ème Superficie du terrain : 463 m² - Demandeur : Mme Dufour née Pinel Adeline 8 A allée des Ormes 69740 Genas
- DP 069 384 21 02147 déposée le 29/09/2021 - Projet : Réfection de toiture et changement de menuiseries - Terrain : 86 rue Chazière Lyon 4ème Superficie du terrain : 23360 m² - Demandeur : Ferme de la Croix Rousse 133 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon 04 - Mandataire : M. Sevet Dominique
- DP 069 384 21 02148 déposée le 29/09/2021 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 106 rue Philippe de Lassalle Lyon 4ème Superficie du terrain : 16106 m² - Demandeur : Ville de Lyon 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Godinot Sylvain
- DP 069 385 21 02149 déposée le 29/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 montée du Gourguillon Lyon 5ème Superficie du terrain : 288 m² - Demandeur : M. Perrin Fabrice 14 montée du Gourguillon 69005 Lyon 05
- DP 069 383 21 02150 déposée le 29/09/2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 5 rue Bonnefoi Lyon 3ème Superficie du terrain : 862 m² - Demandeur : SDC chez Foncia Lyon 132 cours Charlemagne 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Gauthier Frédéric
- DP 069 387 21 02151 déposée le 29/09/2021 - Projet : Abattage d'un arbre - Terrain : 14 rue Chateaubriand Lyon 7ème Superficie du terrain : 6170 m² - Demandeur : M. Moutin Pascal 14 rue Chateaubriand 69007 Lyon 07
- DP 069 388 21 02152 déposée le 29/09/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 10 impasse Brachet Lyon 8ème Superficie du terrain : 81 m² - Demandeur : M. Dufour Rémi 40 impasse Brachet 69008 Lyon 08
- DP 069 383 21 02153 déposée le 29/09/2021 - Projet : Installation d'un relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 2 cours Eugénie Lyon 3ème Superficie du terrain : 379 m² - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Peyre Agnès
- DP 069 383 21 02155 déposée le 30/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un bureau en habitation - Surface créée : 51 m² - Terrain : 1 rue des Petites Soeurs Bâtiment E- le jardin d'Orsay II Lyon 3ème Superficie du terrain : 2326 m² - Demandeur : SCI Azap 1 rue des Petites Soeurs 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Lejal Olivier
- DP 069 381 21 02156 déposée le 30/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 17 rue René Leynaud Lyon 1er Superficie du terrain : 377 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Archeny Guillaume
- DP 069 383 21 02157 déposée le 30/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10 cours de la Liberté Lyon 3ème Superficie du terrain : 492 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott
- DP 069 381 21 02158 déposée le 30/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 rue Pizay Lyon 1er Superficie du terrain : 255 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott
- DP 069 384 21 02159 déposée le 30/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 8 Cours d'Herbouville 16 Montée Bonafous Lyon 4ème Superficie du terrain : 1113 m² - Demandeur : Hula Hoop Home 12 Rue Bodin 69001 Lyon - Mandataire : M. Morel Cédric
- DP 069 389 21 02160 déposée le 30/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 41 Rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 10421 m² - Demandeur : Mcdonald's France SAS 1 Rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt - Mandataire : M. Prayal Didier
- DP 069 381 21 02161 déposée le 30/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 32 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 1er Superficie du terrain : 148 m² - Demandeur : Soriev 10 rue Emile Zola 69190 St Fons - Mandataire : M. Guillot Stéphane
- DP 069 384 21 02162 déposée le 30/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 24 rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du

terrain : 211 m² - Demandeur : SCI les Dumengers 15 chemin de la Bressonnière 69260 Charbonnières les Bains - Mandataire : M. Leonardi Julien
 DP 069 382 21 02163 déposée le 01/10/2021 - Projet : Réfection de devanture et changement de menuiseries - Terrain : 33 rue Saint Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 505 m² - Demandeur : Lola Kids 6 rue Duhamel 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Castro Ignatio
 DP 069 382 21 02164 déposée le 01/10/2021 - Projet : Installation d'un relais de téléphonie mobile - Terrain : 21 cours Verdun Gensoul Lyon 2ème Superficie du terrain : 410 m² - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Peyre Agnès
 DP 069 389 21 02165 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 12 -14 boulevard de Balmont Lyon 9ème Superficie du terrain : 2131 m² - Demandeur : SCI Sacha 12 boulevard de Balmont 69009 Lyon 09 - Mandataire : Mme Sagnier Aurélie
 DP 069 388 21 02166 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 30 rue Saint Mathieu Lyon 8ème Superficie du terrain : 448 m² - Demandeur : M. Duchamp Xavier 30 rue Saint Mathieu 69008 Lyon 08
 DP 069 387 21 02167 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 26 Rue Robert Cluzan Lyon 7ème Superficie du terrain : 173 m² - Demandeur : Ptnk 37 Quai Jean Jacques Rousseau 69350 La Mulatiere - Mandataire : M. Missillier Nicolas, Julien, Patanok
 DP 069 384 21 02168 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 22 place Tabareau Lyon 4ème Superficie du terrain : 276 m² - Demandeur : Société Mailliet 29 rue Saint Jean de Dieu 69007 Lyon 07 - Mandataire : M. Dijol Olivier
 DP 069 383 21 02169 déposée le 01/10/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 25 rue Amiral Courbet Lyon 3ème Superficie du terrain : 217 m² - Demandeur : M. Bret Franck 25 rue Amiral Courbet 69003 Lyon 03
 DP 069 382 21 02170 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de menuiseries - Terrain : 54 bis rue Sala Lyon 2ème Superficie du terrain : 739 m² - Demandeur : SAS MIH 29 place Bellecour 69002 Lyon 02 - Mandataire : Mme Marquez Stéphanie
 DP 069 381 21 02171 déposée le 01/10/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11 Rue Terraille Lyon 1er Superficie du terrain : 47 m² - Demandeur : Alliade Habitat 173 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : Mme Aucourt - Pigneau Elodie
 DP 069 383 21 02172 déposée le 01/10/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 223 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 233 m² - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Freixinos Jean Noël
 DP 069 386 21 02173 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 167 Rue Duguesclin Lyon 6ème Superficie du terrain : 452 m² - Demandeur : M. Nguyen Wesley 167 Rue Duguesclin 69006 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 381 15 00110 M01 déposé le 30/09/2021 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un local commercial en un logement avec modifications en façade - Surface créée : 137 m² - Terrain : 2 Rue de Crimée Lyon 1er Superficie du terrain : 199 m² - Demandeur : Groupe HTCB 740 route de Saint-Etienne 38590 La Forteresse - Mandataire : M. Templeton Stephan - Auteur : Chaupard Dominique 13 rue Edouard Alexander 13010 Marseille 10
 PC 069 387 18 00341 M02 déposé le 29/09/2021 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de bureaux (non ERP) et de son agence commerciale, avec création de 50 aires de stationnement - Surface créée : 4687 m² - Terrain : Angle rue de Gerland - rue Croix-Barret Lyon 7ème Superficie du terrain : 1140 m² - Demandeur : Cogedim Grand Lyon 57 rue Servient 69408 Lyon Cedex 3 - Mandataire : M. Subtil Rodolphe - Auteur : Gautier & Conquet 79 rue de Sèze 69411 Lyon Cedex 06
 PC 069 382 19 00002 M02 déposé le 28/09/2021 Modificatif - Projet : Démolition. Construction d'un immeuble de bureau et création de 19 aires de stationnement - Surface créée : 3795 m² - Terrain : 6 Cours Verdun Rambaud Lyon 2ème Superficie du terrain : 1043 m² - Demandeur : SCCV Lyon Cours Rambaud 50 Avenue de la République 94550 Chevilly Larue - Mandataire : M. Mimouni Adrien - Auteur : Unanime Architectes 3 rue Jangot 69007 Lyon
 PC 069 388 19 00155 M02 déposé le 29/09/2021 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 76 logements et 3 locaux d'activité avec création de 45 aires de stationnement - Surface créée : 5521 m² - Terrain : 104 rue Croix-Barret Lyon 8ème Superficie du terrain : 3428 m² - Demandeur : SCCV Lyon 8 - rue Croix-Barret 57 rue Servient 69003 Lyon - Mandataire : M. Mayer Matthieu - Auteur : Sud Architectes 27 rue Joannès Masset 69256 Lyon Cedex 09
 PC 069 385 20 00035 M01 déposé le 01/10/2021 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 152 m² - Terrain : 8 rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 434 m² - Demandeur : M. Petit Jean 6 bis rue Chazay 69005 Lyon - Auteur : BC2 Architecte 1 rue Danton 69740 Genas
 PC 069 389 20 00226 T03 déposé le 28/09/2021 Transfert - Projet : Changement de destination d'un commerce en logements et modification de façade - Surface créée : 10 m² - Terrain : 78 bis Rue Pierre Audry Lyon 9ème Superficie du terrain : 694 m² - Demandeur : 2BCL 6 B avenue Jean Moulin 26100 Romans sur Isère - Mandataire : M. Barbier Laurent - Auteur : M. Pramatarova Teodora 2 Rue de la Claire 69009 Lyon
 PC 069 385 21 00325 déposé le 29/09/2021 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 92 logements et de 184 aires de stationnement - Surface créée : 14008 m² - Terrain : 71 rue Benoist Mary Lyon 5ème Superficie du terrain : 35919 m² - Demandeur : Vinci Immobilier Residentiel 19 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Reymond Stéphane - Auteur : Petitdidier Prioux Architectes 47 rue Popincourt 75011 Paris 11 - Auteur : Vera & Associés Architectes 7 quai Général Sarrail 69006 Lyon 06 - Auteur : Dumetier Design 137 rue Bugeaud 69006 Lyon 06 - Auteur : Mme Remond Cécile 5 place Edgar Quinet 69006 Lyon 06
 PC 069 384 21 00326 déposé le 29/09/2021 - Projet : Installation d'un bâtiment modulaire - Surface créée : 144 m² - Terrain : 7 rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4ème Superficie du terrain : 2222 m² - Demandeur : Groupe scolaire Saint Denis 7 rue Jacques-Louis Hénon 69004 Lyon 04 - Mandataire : M. Vaillant Xavier - Auteur : MDR Architectes 2 rue de la Claire 69009 Lyon 09
 PC 069 389 21 00327 déposé le 30/09/2021 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 14 logements et création de 7 aires de stationnement - Surface créée : 995 m² - Terrain : 11 B - 13 rue des Tuileries Lyon 9ème Superficie du terrain : 753 m² - Demandeur : Fornas Promotion Construction 130 rue Pierre Corneille 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Fornas Thibault - Auteur : Sagittaire Architectes Associés 304 route Nationale 6 Celtic Parc- Bâtiment Avalon 2 69760 Limonest
 PC 069 387 21 00328 déposé le 30/09/2021 - Projet : Démolition des bâtiments et construction d'un immeuble de 33 logements et création de 27 aires de stationnement - Surface créée : 2413 m² - Terrain : 104 B - 110 rue André Bollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 1625 m² - Demandeur : Cogedim Grand Lyon 57 rue Servient 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Mayer Matthieu - Auteur : Exndeo Architectures 3 rue Sainte Marie des Terreaux 69001 Lyon 01

Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PD 069 383 21 00029 déposé le 27/09/2021 - Projet : Démolition d'une véranda - Terrain : 85 rue Moncey Lyon 3ème Superficie du terrain : 160 m² - Demandeur : SARL Amb Le Marélie 85 rue Moncey 69003 Lyon - Mandataire : M. Brachet Mathias
 PD 069 383 21 00030 déposé le 30/09/2021 - Projet : Démolition d'une véranda - Terrain : 69 rue Moncey Lyon 3ème Superficie du terrain : 264 m² - Demandeur : Brasserie de la Bourse du Travail 69 rue Moncey 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Boiteux Alexandre

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 387 21 00270 déposé le 27/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 53 rue d'Anvers Lyon 7ème Superficie du terrain : 1080 m² - Demandeur : M. Chabaud Alexandre 6 rue de la Grande Rotonnaire

69520 Grigny Régie : Foncia 140 rue Garibaldi 69006 Lyon

US 069 383 21 00271 déposé le 27/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 8 rue Sainte Anne de Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 467 m² - Demandeur : M. Seive Fleury 18 rue des Ecumines 69210 Saint-Pierre-la-Palud Régie : Foncia 140 rue Garibaldi 69006 Lyon

US 069 387 21 00272 déposé le 27/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18,50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 52 rue André Bollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 317 m² - Demandeur : Mme Devif Catherine 5 place Puvis de Chavannes 69006 Lyon Régie : Phare Immo 18 rue Joseph Serlin 69001 Lyon 01

US 069 386 21 00273 déposé le 28/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 77 m² en agence d'architecture - Terrain : 115 avenue Thiers Lyon 6ème Superficie du terrain : 245 m² - Demandeur : Atelier William Teissier Architecte 88 boulevard des Belges 69006 Lyon 06 - Mandataire : M. Teissier William

US 069 388 21 00274 déposé le 28/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41,01 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 33 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 475 m² - Demandeur : Mme et M. Leladze et Nebieridze Maka et Giorgi 33 rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon Régie : Cotoit 14 boulevard Rocheplate 45000 Orléans

US 069 388 21 00275 déposé le 29/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 48 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 36 rue Villon Lyon 8ème Superficie du terrain : 238 m² - Demandeur : Mme Grassiot Blandine 8 ancien chemin de Villecelle 34240 Lamalou les Bains Régie : Foncia Lyon 132 cours Charlemagne 69002 Lyon

US 069 384 21 00276 déposé le 30/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 74 quai Joseph Gillet Lyon 4ème Superficie du terrain : 36666 m² - Demandeur : Mme Cuny Solenn 109 impasse des Hauts de Challes 01000 Bourg-en-Bresse Régie : Immo de France 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon

US 069 384 21 00277 déposé le 01/10/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 27,12 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 17 rue Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 301 m² - Demandeur : M. Felix Gérald 13 chemin Bressan 69250 Neuville sur Saône Régie : Fertoret Immobilier 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon

Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 388 21 01385 Décision du 29/09/2021 à M. Buchsbaum Yoni 30 Rue Paul Lafargue 69100 Villeurbanne - Projet : 69004 Lyon

DP 069 386 21 02113 déposée le 27/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 68 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 330 m² - Demandeur : AD Habitat route de Thil 01700 Beynost - Mandataire : M. Onuk Adem

DP 069 383 21 02114 déposée le 27/09/2021 - Projet : Modification d'un relais de téléphonie mobile (5 G) - Terrain : 116 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 394 m² - Demandeur : SFR 452 cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest - Mandataire : M. Deroche Antoine

DP 069 385 21 02115 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 60 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 13750 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 386 21 02116 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 130 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 613 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 388 21 02117 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 5 rue de la Fraternité Lyon 8ème Superficie du terrain : 2384 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 388 21 02118 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 4 promenade Léa et Napoléon Bullukian Lyon 8ème Superficie du terrain : 651 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 381 21 02119 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : place Louis Chazette Lyon 1er Superficie du terrain : 1593 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 383 21 02120 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'un site de compostage - Terrain : 24 rue Sisley Lyon 3ème Superficie du terrain : 3445 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69003 Lyon - Mandataire : Mme Campan Laurence

DP 069 384 21 02121 déposée le 27/09/2021 - Projet : Installation d'une barrière automatique - Terrain : 59 -59 bis rue Henri Gorjus Lyon 4ème Superficie du terrain : 1953 m² - Demandeur : Fertoret Immobilier 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon - Mandataire : Mme Dumont Frédérique

DP 069 384 21 02122 déposée le 27/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 22 rue d'Urville Lyon 4ème Superficie du terrain : 370 m² - Demandeur : Régie Bari 14 rue Tronchet 69457 Lyon Cedex 06 - Mandataire : Mme Batifaud Camille

DP 069 381 21 02123 déposée le 27/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un local professionnel en habitation - Surface créée : 47 m² - Terrain : 11 rue Chavanne Lyon 1er Superficie du terrain : 292 m² - Demandeur : SCI Capella 11 rue Burdeau 69001 Lyon - Mandataire : Mme Salome Anne-Gaëlle

DP 069 382 21 02124 déposée le 27/09/2021 - Projet : Réfection de devantures et changement de menuiserie - Terrain : 45 quai Docteur Gailleton Lyon 2ème Superficie du terrain : 321 m² - Demandeur : GF Invest 29 rue Etienne Richerand 69003 Lyon - Mandataire : M. Piron Fabien

DP 069 381 21 02125 déposée le 27/09/2021 - Projet : Extension et modification de façade - Surface créée : 18 m² - Terrain : 46 rue Pierre Dupont Lyon 1er Superficie du terrain : 631 m² - Demandeur : M. De Boise Régis 4 place des Chartreux 69001 Lyon

DP 069 381 21 02126 déposée le 27/09/2021 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 7 rue Puit Gaillot Lyon 1er Superficie du terrain : 895 m² - Demandeur : Cavallo 22 rue Pernon 69004 Lyon - Mandataire : M. Abou Eid Zoulfikar

DP 069 383 21 02127 déposée le 27/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 85 rue Moncey Lyon 3ème Superficie du terrain : 160 m² - Demandeur : SARL Amb Le Marélie 85 rue Moncey 69003 Lyon - Mandataire : M. Brachet Mathias

DP 069 389 21 02128 déposée le 27/09/2021 - Projet : Création d'un logement dans les combles et modification de toiture - Surface créée : 35 m² - Terrain : 4 rue Velten Lyon 9ème Superficie du terrain : 530 m² - Demandeur : 12L Investissement Immobilier 4 rue de la République 69001 Lyon - Mandataire : M. Lestrat Robin

DP 069 383 21 02129 déposée le 27/09/2021 - Projet : Ravalement de façades avec ITE - Terrain : 66 -68 rue Saint Anne de Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 1092 m² - Demandeur : R.Bocquet des Garets et Chestel 60 rue Racine 69612 Villeurbanne

DP 069 381 21 02130 déposée le 27/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 16 rue du Garet Lyon 1er Superficie du terrain : 268 m² - Demandeur : M. Stockman Morgan 28 rue de la Glacière 69600 Oullins

DP 069 384 21 02131 déposée le 28/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 25 rue Denfert Rochereau Lyon 4ème Superficie du terrain : 240 m² - Demandeur : M. Pacheto David 25 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon 04

DP 069 384 21 02132 déposée le 28/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 25 rue Denfert Rochereau Lyon 4ème Superficie du terrain : 240 m² - Demandeur : M. Pacheto David 25 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon 04

DP 069 388 21 02133 déposée le 28/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 104 route de Vienne Lyon 8ème Superficie du terrain : 1324 m² - Demandeur : GrandLyon Habitat 2 Place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Freixinos Jean-Noël

DP 069 383 21 02134 déposée le 28/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 127 avenue Maréchal de Saxe Lyon 3ème Superficie du terrain : 432 m² - Demandeur : Plenitude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Chardon Guillaume

DP 069 383 21 02135 déposée le 28/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 28 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 349 m² - Demandeur : Plenitude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Nicolas Guillaume

DP 069 386 21 02136 déposée le 28/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un appartement en bureau - Terrain : 115 avenue Thiers Lyon 6ème Superficie du terrain : 245 m² - Demandeur : Atelier William Teissier Architecte 88 boulevard des Belges 69006 Lyon 06 - Mandataire : M. Teissier William

DP 069 386 21 02137 déposée le 28/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 place Puvis de Chavanne Lyon 6ème Super-

fie du terrain : 444 m² - Demandeur : SCI 12 place Puvis de Chavanne 12 place Puvis de Chavanne 69006 Lyon 06 - Mandataire : Mme Charvet Marie-Caroline

DP 069 382 21 02138 déposée le 28/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 rue Marcel Gabriel Rivière Lyon 2ème Superficie du terrain : 866 m² - Demandeur : Hospices Civils de Lyon 3 quai des Célestins 69299 Lyon cedex 02 - Mandataire : M. Bonche Pierre

DP 069 388 21 02139 déposée le 28/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 impasse Brachet Lyon 8ème Superficie du terrain : 190 m² - Demandeur : Cabinet Bruno Richard 1 place d'Albon 69001 Lyon - Mandataire : M. Richard Bruno

DP 069 381 21 02140 déposée le 28/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 rue Longue Lyon 1er Superficie du terrain : 258 m² - Demandeur : Cabinet Bruno Richard 1 place d'Albon 69001 Lyon - Mandataire : M. Richard Bruno

DP 069 383 21 02141 déposée le 28/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 66 rue Chaponnay Lyon 3ème Superficie du terrain : 144 m² - Demandeur : M. Wady Haider 12 rue Guyot 69300 Caluire et Cuire

DP 069 388 21 02142 déposée le 28/09/2021 - Projet : Construction d'une véranda - Surface créée : 14 m² - Terrain : 4 rue Chalumeaux Lyon 8ème Superficie du terrain : 304 m² - Demandeur : M. Benayoun Arik 4 rue Chalumeaux 69008 Lyon 08

DP 069 382 21 02143 déposée le 28/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 place Camille Georges Lyon 2ème Superficie du terrain : 1055 m² - Demandeur : MCVA 37 -41 rue Fernand Pelloutier 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : M. Porcheret Albin

DP 069 384 21 02144 déposée le 29/09/2021 - Projet : Réfection de souche de cheminée et de toiture - Terrain : 22 rue Dumont Lyon 4ème Superficie du terrain : 138 m² - Demandeur : AG Couverture 200 chemin du Solozay 69870 Chambost Allières - Mandataire : M. Girard Adrien

DP 069 389 21 02145 déposée le 29/09/2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 63 route de Bourgogne Lyon 9ème Superficie du terrain : 236 m² - Demandeur : ASF Toitures 63 route de Bourgogne 69009 Lyon 09 - Mandataire : M. Pagnon Armel

DP 069 388 21 02146 déposée le 29/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 32 rue Gabriel Sarrazin Lyon 8ème Superficie du terrain : 463 m² - Demandeur : Mme Dufour née Pinel Adeline 8 A allée des Ormes 69740 Genas

DP 069 384 21 02147 déposée le 29/09/2021 - Projet : Réfection de toiture et changement de menuiseries - Terrain : 86 rue Chazière Lyon 4ème Superficie du terrain : 23360 m² - Demandeur : Ferme de la Croix Rousse 133 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon 04 - Mandataire : M. Sevet Dominique

DP 069 384 21 02148 déposée le 29/09/2021 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 106 rue Philippe de Lassalle Lyon 4ème Superficie du terrain : 16106 m² - Demandeur : Ville de Lyon 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Godinot Sylvain

DP 069 385 21 02149 déposée le 29/09/2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 montée du Gourguillon Lyon 5ème Superficie du terrain : 288 m² - Demandeur : M. Perrin Fabrice 14 montée du Gourguillon 69005 Lyon 05

DP 069 383 21 02150 déposée le 29/09/2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 5 rue Bonnefoi Lyon 3ème Superficie du terrain : 862 m² - Demandeur : SDC chez Foncia Lyon 132 cours Charlemagne 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Gauthier Frédéric

DP 069 387 21 02151 déposée le 29/09/2021 - Projet : Abattage d'un arbre - Terrain : 14 rue Chateaubriand Lyon 7ème Superficie du terrain : 6170 m² - Demandeur : M. Moutin Pascal 14 rue Chateaubriand 69007 Lyon 07

DP 069 388 21 02152 déposée le 29/09/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 10 impasse Brachet Lyon 8ème Superficie du terrain : 81 m² - Demandeur : M. Dufour Rémi 40 impasse Brachet 69008 Lyon 08

DP 069 383 21 02153 déposée le 29/09/2021 - Projet : Installation d'un relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 2 cours Eugénie Lyon 3ème Superficie du terrain : 379 m² - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Peyre Agnès

DP 069 383 21 02155 déposée le 30/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un bureau en habitation - Surface créée : 51 m² - Terrain : 1 rue des Petites Soeurs Bâtiment E- le jardin d'Orsay II Lyon 3ème Superficie du terrain : 2326 m² - Demandeur : SCI AZAP 1 rue des Petites Soeurs 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Lejal Olivier

DP 069 381 21 02156 déposée le 30/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 17 rue René Leynaud Lyon 1er Superficie du terrain : 377 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Archeny Guillaume

DP 069 383 21 02157 déposée le 30/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10 cours de la Liberté Lyon 3ème Superficie du terrain : 492 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott

DP 069 381 21 02158 déposée le 30/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 rue Pizay Lyon 1er Superficie du terrain : 255 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Berne Eliott

DP 069 384 21 02159 déposée le 30/09/2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 8 Cours d'Herbouville 16 Montée Bonafous Lyon 4ème Superficie du terrain : 1113 m² - Demandeur : Hula Hoop Home 12 Rue Bodin 69001 Lyon - Mandataire : M. Morel Cédric

DP 069 389 21 02160 déposée le 30/09/2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 41 Rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 10421 m² - Demandeur : Mcdonald's France SAS 1 Rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt - Mandataire : M. Prayal Didier

DP 069 381 21 02161 déposée le 30/09/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 32 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 1er Superficie du terrain : 148 m² - Demandeur : Soriev 10 rue Emile Zola 69190 St Fons - Mandataire : M. Guillot Stéphane

DP 069 384 21 02162 déposée le 30/09/2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 24 rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du terrain : 211 m² - Demandeur : SCI Les Dumengiers 15 chemin de la Bressonière 69260 Charbonnières les Bains - Mandataire : M. Leonardi Julien

DP 069 382 21 02163 déposée le 01/10/2021 - Projet : Réfection de devanture et changement de menuiseries - Terrain : 33 rue Saint Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 505 m² - Demandeur : Lola Kids 6 rue Duhamel 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Castro Ignatio

DP 069 382 21 02164 déposée le 01/10/2021 - Projet : Installation d'un relais de téléphonie mobile - Terrain : 21 cours Verdun Gensoul Lyon 2ème Superficie du terrain : 410 m² - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Peyre Agnès

DP 069 389 21 02165 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 12 -14 boulevard de Balmont Lyon 9ème Superficie du terrain : 2131 m² - Demandeur : SCI Sacha 12 boulevard de Balmont 69009 Lyon 09 - Mandataire : Mme Sagnier Aurélie

DP 069 388 21 02166 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 30 rue Saint Mathieu Lyon 8ème Superficie du terrain : 448 m² - Demandeur : M. Duchamp Xavier 30 rue Saint Mathieu 69008 Lyon 08

DP 069 387 21 02167 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 26 Rue Robert Cluzan Lyon 7ème Superficie du terrain : 173 m² - Demandeur : Ptnk 37 Quai Jean Jacques Rousseau 69350 La Mulatière - Mandataire : M. Missillier Nicolas, Julien, Patanok

DP 069 384 21 02168 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 22 place Tabareau Lyon 4ème Superficie du terrain : 276 m² - Demandeur : Société Maillet 29 rue Saint Jean de Dieu 69007 Lyon 07 - Mandataire : M. Dijol Olivier

DP 069 383 21 02169 déposée le 01/10/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 25 rue Amiral Courbet Lyon 3ème Superficie du terrain : 217 m² - Demandeur : M. Bret Franck 25 rue Amiral Courbet 69003 Lyon 03

DP 069 382 21 02170 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de menuiseries - Terrain : 54 bis rue Sala Lyon 2ème Superficie du terrain : 739 m² - Demandeur : SAS Mih 29 place Bellecour 69002 Lyon 02 - Mandataire : Mme Marquez Stéphanie

DP 069 381 21 02171 déposée le 01/10/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11 Rue Terraille Lyon 1er Superficie du terrain : 47 m² - Demandeur : Alliage Habitat 173 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : Mme Aucourt - Pigneau Elodie

DP 069 383 21 02172 déposée le 01/10/2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 223 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 233 m² - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Freixinos Jean Noël

DP 069 386 21 02173 déposée le 01/10/2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 167 Rue Duguesclin Lyon 6ème Superficie du terrain : 452 m² - Demandeur : M. Nguyen Wesley 167 Rue Duguesclin 69006 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PC 069 381 15 00110 M01 déposé le 30/09/2021 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un local commercial en un logement avec modifications en façade - Surface créée : 137 m² - Terrain : 2 Rue de Crimée Lyon 1er Superficie du terrain : 199 m² - Demandeur : Groupe HTCB 740 route de Saint-Etienne 38590 La Forteresse - Mandataire : M. Templeton Stephan - Auteur : Chaupard Dominique 13 rue Edouard Alexander 13010 Marseille 10

PC 069 387 18 00341 M02 déposé le 29/09/2021 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de bureaux (non ERP) et de son agence commerciale, avec création de 50 aires de stationnement - Surface créée : 4687 m² - Terrain : Angle rue de Gerland - rue Croix-Barret Lyon 7ème Superficie du terrain : 1140 m² - Demandeur : Cogedim Grand Lyon 57 rue Servient 69408 Lyon Cedex 3 - Mandataire : M. Subtil Rodolphe - Auteur : Gautier & Conquet 79 rue de Sèze 69411 Lyon Cedex 06

PC 069 382 19 00002 M02 déposé le 28/09/2021 Modificatif - Projet : Démolition. Construction d'un immeuble de bureau et création de 19 aires de stationnement - Surface créée : 3795 m² - Terrain : 6 Cours Verdun Rambaud Lyon 2ème Superficie du terrain : 1043 m² - Demandeur : SCCV Lyon cours Rambaud 50 Avenue de la République 94550 Chevilly Larue - Mandataire : M. Mimouni Adrien - Auteur : Unanime Architectes 3 rue Jangot 69007 Lyon

PC 069 388 19 00155 M02 déposé le 29/09/2021 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 76 logements et 3 locaux d'activité avec création de 45 aires de stationnement - Surface créée : 5521 m² - Terrain : 104 rue Croix-Barret Lyon 8ème Superficie du terrain : 3428 m² - Demandeur : SCCV Lyon 8 - rue Croix-Barret 57 rue Servient 69003 Lyon - Mandataire : M. Mayer Matthieu - Auteur : Sud Architectes 27 rue Joannès Masset 69256 Lyon Cedex 09

PC 069 385 20 00035 M01 déposé le 01/10/2021 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 152 m² - Terrain : 8 rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 434 m² - Demandeur : M. Petit Jean 6 bis rue Chazay 69005 Lyon - Auteur : BC2 Architecte 1 rue Danton 69740 Genas

PC 069 389 20 00226 T03 déposé le 28/09/2021 Transfert - Projet : Changement de destination d'un commerce en logements et modification de façade - Surface créée : 10 m² - Terrain : 78 bis Rue Pierre Audry Lyon 9ème Superficie du terrain : 694 m² - Demandeur : 2BCL 6 B avenue Jean Moulin 26100 Romans sur Isère - Mandataire : M. Barbier Laurent - Auteur : M. Pramatarova Teodora 2 Rue de la Claire 69009 Lyon

PC 069 385 21 00325 déposé le 29/09/2021 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 92 logements et de 184 aires de stationnement - Surface créée : 14008 m² - Terrain : 71 rue Benoist Mary Lyon 5ème Superficie du terrain : 35919 m² - Demandeur : Vinci Immobilier Résidentiel 19 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Reymond Stéphane - Auteur : Petitdidier Prioux Architectes 47 rue Popincourt 75011 Paris 11 - Auteur : Vera & Associés Architectes 7 quai Général Sarrail 69006 Lyon 06 - Auteur : Dumetier Design 137 rue Bugeaud 69006 Lyon 06 - Auteur : Mme Remond Cécile 5 place Edgar Quinet 69006 Lyon 06

PC 069 384 21 00326 déposé le 29/09/2021 - Projet : Installation d'un bâtiment modulaire - Surface créée : 144 m² - Terrain : 7 rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4ème Superficie du terrain : 2222 m² - Demandeur : Groupe scolaire Saint Denis 7 rue Jacques-Louis Hénon 69004 Lyon 04 - Mandataire : M. Vaillant Xavier - Auteur : MDR Architectes 2 rue de la Claire 69009 Lyon 09

PC 069 389 21 00327 déposé le 30/09/2021 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 14 logements et création de 7 aires de stationnement - Surface créée : 995 m² - Terrain : 11 B - 13 rue des Tuileries Lyon 9ème Superficie du terrain : 753 m² - Demandeur : Fornas Promotion Construction 130 rue Pierre Corneille 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Fornas Thibault - Auteur : Sagittaire Architectes Associés 304 route nationale 6 Celtic Parc- Bâtiment Avalon 2 69760 Limonest

PC 069 387 21 00328 déposé le 30/09/2021 - Projet : Démolition des bâtiments et construction d'un immeuble de 33 logements et création de 27 aires de stationnement - Surface créée : 2413 m² - Terrain : 104 B - 110 rue André Bollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 1625 m² - Demandeur : Cogedim Grand Lyon 57 rue Servient 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Mayer Matthieu - Auteur : Exndeo Architectures 3 rue Sainte Marie des Terreaux 69001 Lyon 01

Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

PD 069 383 21 00029 déposé le 27/09/2021 - Projet : Démolition d'une véranda - Terrain : 85 rue Moncey Lyon 3ème Superficie du terrain : 160 m² - Demandeur : SARL Amb Le Marélie 85 rue Moncey 69003 Lyon - Mandataire : M. Brachet Mathias

PD 069 383 21 00030 déposé le 30/09/2021 - Projet : Démolition d'une véranda - Terrain : 69 rue Moncey Lyon 3ème Superficie du terrain : 264 m² - Demandeur : Brasserie de la Bourse du Travail 69 rue Moncey 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Boiteux Alexandre

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 387 21 00270 déposé le 27/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 53 rue d'Anvers Lyon 7ème Superficie du terrain : 1080 m² - Demandeur : M. Chabaud Alexandre 6 rue de la Grande Rotonnière 69520 Grigny Régie : Foncia 140 rue Garibaldi 69006 Lyon

US 069 383 21 00271 déposé le 27/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 30 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 8 rue Sainte Anne de Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 467 m² - Demandeur : M. Seive Fleury 18 rue des Ecumines 69210 Saint-Pierre-la-Palud Régie : Foncia 140 rue Garibaldi 69006 Lyon

US 069 387 21 00272 déposé le 27/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18,50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 52 rue André Bollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 317 m² - Demandeur : Mme Devif Catherine 5 place Puvis de Chavannes 69006 Lyon Régie : Phare Immo 18 rue Joseph Serlin 69001 Lyon 01

US 069 386 21 00273 déposé le 28/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 77 m² en agence d'architecture - Terrain : 115 avenue Thiers Lyon 6ème Superficie du terrain : 245 m² - Demandeur : Atelier William Teissier Architecte 88 boulevard des Belges 69006 Lyon 06 - Mandataire : M. Teissier William

US 069 388 21 00274 déposé le 28/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 41,01 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 33 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 475 m² - Demandeur : Mme et M. Leladze et Nebieridze Maka et Giorgi 33 rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon Régie : Cotoit 14 boulevard Rocheplate 45000 Orléans

US 069 388 21 00275 déposé le 29/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 48 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 36 rue Villon Lyon 8ème Superficie du terrain : 238 m² - Demandeur : Mme Grassiot Blandine 8 ancien chemin de Villecelle 34240 Lamalou les Bains Régie : Foncia Lyon 132 cours Charlemagne 69002 Lyon

US 069 384 21 00276 déposé le 30/09/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 74 quai Joseph Gillet Lyon 4ème Superficie du terrain : 36666 m² - Demandeur : Mme CUNY Solenn 109 impasse des Hauts de Challes 01000 Bourg-en-Bresse Régie : Immo de France 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon

US 069 384 21 00277 déposé le 01/10/2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 27,12 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 17 rue Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 301 m² - Demandeur : M. Felix Gérald 13 chemin Bressan 69250 Neuville sur Saône Régie : Fertoret Immobilier 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon

Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 388 21 01385 Décision du 29/09/2021 à M. Buchsbaum Yoni 30 Rue Paul Lafargue 69100 Villeurbanne - Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 11 Rue des Maçons Lyon 8ème

DP 069 388 21 01773 Décision du 29/09/2021 à SCI Meline 19 Rue Maryse Bastié 69008 Lyon - Projet : Modification de façade - Surface créée : 66 m² - Terrain : 19 Rue Maryse Bastié Lyon 8ème

DP 069 388 21 01927 Décision du 29/09/2021 à Cellnex 58 Avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 172 Rue Challemel Lacour Lyon 8ème

DP 069 383 21 01944 Décision du 30/09/2021 à Suzanne 1 Rue Isabelle Sadoyan 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 327 Rue André Philip Lyon 3ème

DP 069 388 21 01958 Décision du 29/09/2021 à SFR 452 Cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 6 Avenue Paul Santy Lyon 8ème

Changements d'usage délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 27 septembre au 1er octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

US 069 383 21 00191 - Arrêté du 29/09/2021 à SCI Altourette 9 rue Pierre Brunier 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 28 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 184 avenue Félix Faure Lyon 3ème

US 069 385 21 00193 - Arrêté du 29/09/2021 à ALFA3A 14 rue Aguétant 01500 Amberieu-en-Bugey - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Nicolas Sicard Lyon 5ème

US 069 385 21 00194 - Arrêté du 29/09/2021 à ALFA3A 14 rue Aguétant 01500 Amberieu-en-Bugey - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Nicolas Sicard Lyon 5ème

US 069 385 21 00195 - Arrêté du 29/09/2021 à ALFA3A 14 rue Aguétant 01500 Amberieu-en-Bugey - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Nicolas Sicard Lyon 5ème

US 069 385 21 00196 - Arrêté du 29/09/2021 à ALFA3A 14 rue Aguétant 01500 Amberieu-en-Bugey - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Nicolas Sicard Lyon 5ème

US 069 385 21 00197 - Arrêté du 29/09/2021 à ALFA3A 14 rue Aguétant 01500 Amberieu-en-Bugey - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 36 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Nicolas Sicard Lyon 5ème

US 069 385 21 00199 - Arrêté du 29/09/2021 à ALFA3A 14 rue Aguétant 01500 Amberieu-en-Bugey - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 26 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Nicolas Sicard Lyon 5ème

US 069 385 21 00200 - Arrêté du 29/09/2021 à ALFA3A 14 rue Aguétant 01500 Amberieu-en-Bugey - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 26 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Nicolas Sicard Lyon 5ème

US 069 386 21 00224 - Arrêté du 29/09/2021 à M. Jehan Jérémy 2324 chemin de Méginand 69006 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 9 rue Laurent Vibert Lyon 6ème

US 069 384 21 00225 - Arrêté du 29/09/2021 à Mme Pivano Paulette 99 lotissement Bassey 42520 Roisey - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 56 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 12 rue Jeanne-Marie Célu Lyon 4ème

US 069 381 21 00233 - Arrêté du 29/09/2021 à Mme Lardet Tiphaine 127 B avenue Lanessan 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 51 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 28 rue Tables Claudiennes Lyon 1er

US 069 384 21 00234 - Arrêté du 29/09/2021 à M. Joly Emilien 833 route de la Nation 69270 Rochetaillée-sur-Saône - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 23 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 23 rue Belfort Lyon 4ème

US 069 382 21 00240 - Arrêté du 29/09/2021 à Filleul 33 A Che des Seignes 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 45 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 2 T rue Casimir Perier Lyon 2ème

US 069 387 21 00241 - Arrêté du 29/09/2021 à M. Nhang Chhar Darith 17 B rue Jean Racine 26000 Valence - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 34 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 34 avenue Debourg Lyon 7ème 14

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Arrêtés municipaux

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés perma-

nents (Délégation générale au développement urbain - Direction des déplacements urbains)..... **Page 3091**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents (Délégation générale au développement urbain - Direction des déplacements urbains)

| N° arrêté | Titre de l'arrêté | Objet de l'arrêté | Date de signature | Signataire | Date d'effet |
|-------------|--|---|-------------------|--|-------------------------|
| 2021RP40038 | Interdiction de tourner à droite depuis la Place Croix-Paquet dans le sens est-ouest vers la Place Croix-Paquet dans le sens sud-nord Lyon 1 (circulation) | Il est interdit de tourner à droite Place Croix-Paquet(1) pour les véhicules circulant sur la Place Croix-Paquet(1) dans le sens est-ouest, en direction de Place Croix-Paquet(1) dans le sens sud / nord. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux cycles. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40039 | Interdiction de tourner à l'intersection de la Place Croix-Paquet et de la Place Croix-Paquet Lyon 1 (circulation) | Il est interdit de tourner à gauche Place Croix-Paquet(1) pour les véhicules circulant sur la Place Croix-Paquet(1) dans le sens ouest / est, en direction de Place Croix-Paquet(1) dans le sens sud / nord. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux cycles. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40040 | Sens interdit (ou sens unique) Place Croix-Paquet au droit du n°11, à l'intersection avec la Place Croix-Paquet Lyon 1 (circulation) | Un sens unique est institué Place Croix-Paquet(1) au droit du n° 11, à l'intersection avec la Place Croix-Paquet dans le sens nord / sud. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux cycles. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40041 | Obligation de mouvement à l'intersection de la Rue René Leynaud et de la Place Croix-Paquet Lyon 1 (circulation) | Il est obligatoire de tourner à droite Place Croix-Paquet(1) pour tous les véhicules venant de Rue René Leynaud(1). Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux cycles. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40042 | Cédez le passage à l'intersection de la Rue René Leynaud et de la Place Croix-Paquet Lyon 1 (circulation) | A l'intersection de la Rue René Leynaud(1) et de la Place Croix-Paquet(1), les conducteurs circulant Rue René Leynaud(1) sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40043 | Sens interdit (ou sens unique) Montée Saint Sébastien à l'intersection avec la Rue René Leynaud Lyon 1 (circulation) | Un sens interdit est institué Montée Saint Sébastien(1) à l'intersection avec la Rue René Leynaud(1). Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux cycles. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |

| N° arrêté | Titre de l'arrêté | Objet de l'arrêté | Date de signature | Signataire | Date d'effet |
|-------------|---|---|-------------------|--|-------------------------|
| 2021RP40044 | Circulation interdite Montée Saint Sébastien dans sa partie comprise entre Place Croix-Paquet et Rue Burdeau Lyon 1 (circulation) | La circulation des véhicules est interdite Montée Saint Sébastien(1) dans sa partie comprise entre Place Croix-Paquet(1) et Rue Burdeau(1). Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux cycles. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40045 | Voie cyclable Montée Saint Sébastien, dans sa partie comprise entre Place Croix-Paquet et Rue Burdeau Lyon 1 (circulation) | Il est créé une bande cyclable bidirectionnelle réservée et obligatoirement aux cycles à deux ou trois roues ainsi qu'aux engins de déplacement personnel motorisés Montée Saint Sébastien(1), dans sa partie comprise entre Place Croix-Paquet(1) et Rue Burdeau(1). | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40046 | Sens interdit (ou sens unique) Montée Saint Sébastien, dans sa partie comprise entre la Place Croix-Paquet et la Rue Burdeau Lyon 1 (circulation) | Un sens interdit est institué Montée Saint Sébastien(1), dans sa partie comprise entre la Place Croix-Paquet(1) et la Rue Burdeau(1) dans le sens nord / sud. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux cycles. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40047 | Obligation de mouvement à l'intersection de la Rue Burdeau et de Montée Saint Sébastien Lyon 1 (circulation) | Il est obligatoire de tourner à gauche Montée Saint Sébastien(1) pour tous les véhicules venant de Rue Burdeau(1). Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux cycles. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40048 | Cédez le passage à l'intersection de la Rue Burdeau et de Montée Saint Sébastien Lyon 1 (circulation) | A l'intersection de la Rue Burdeau(1) et de Montée Saint Sébastien(1), les conducteurs circulant Rue Burdeau(1) sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40049 | Sens interdit (ou sens unique) Montée Saint Sébastien à l'intersection avec la Rue des Fantasques Lyon 1 (circulation) | Un sens unique est institué Montée Saint Sébastien(1) à l'intersection avec la Rue des Fantasques(1) dans le sens sud / nord. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux cycles. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40050 | Obligation de mouvement à l'intersection de Montée Saint Sébastien et de la Rue des Fantasques Lyon 1 (circulation) | Il est obligatoire de tourner à gauche Rue des Fantasques(1) pour tous les véhicules venant de Montée Saint Sébastien(1) dans le sens nord / sud. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40051 | Abrogation - Feux d'intersection sur Montée Saint Sébastien et Rue René Leynaud Lyon 1 (circulation) | L'arrêté 2009RP09306 du 27/04/2011, portant sur la mesure de - Feux d'intersection est abrogé. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40052 | Abrogation - Feux d'intersection sur Place Croix-Paquet et Rue René Leynaud Lyon 1 (circulation) | L'arrêté 2009RP00102 du 27/04/2011, portant sur la mesure de - Feux d'intersection est abrogé. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40053 | Abrogation - Limitation de vitesse sur Montée Saint Sébastien Lyon 1 (circulation) | L'arrêté 2009RP03020 du 26/04/2011, portant sur la mesure de - Limitation de vitesse est abrogé. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |
| 2021RP40054 | Abrogation - Obligation de mouvement sur Rue des Fantasques et Montée Saint Sébastien Lyon 1 (circulation) | L'arrêté 2016RP32882 du 16/12/2016, portant sur la mesure de - Obligation de mouvement est abrogé. | 19/11/2021 | Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie | Date de parution au BMO |

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon / Direction de la mobilité urbaine - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.